This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

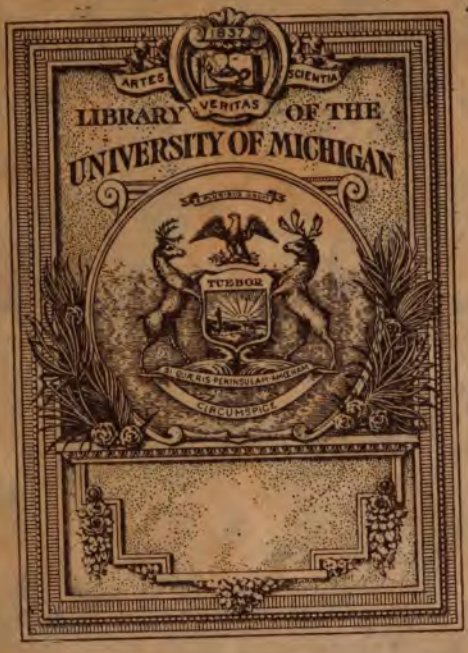
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

DC
216.6
.M53

LUCIEN BONAPARTE,

PRINCE DE CANINO.

4323
(1731)

MÉMOIRES SECRETS

SUR

LA VIE

PRIVÉE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE

LUCIEN BUONAPARTE,

PRINCE DE CANINO,

RÉIMPRIMÉS SUR L'ÉDITION QUI VIENT DE PAROÎTRE A LONDRES.

PARIS,
CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.

1818.

Imprimerie de J. Smith, rue Montmorency.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR ANGLOIS.

Ces Mémoires furent imprimés à Paris en 1815. Au moment où ils alloient paroître, le libraire rencontra des obstacles imprévus : la publication fut suspendue ; ce qui avoit été imprimé resta dans les magasins et finit par être mis au pilon. On assura, dans le temps, qu'un agent de Lucien avoit indemnisé le libraire pour obtenir de lui le sacrifice de sa spéculation et la remise du manuscrit. Il paroît qu'il ne remplit pourtant sa mission qu'imparfaitement, car il conserva le manuscrit qu'il étoit chargé d'anéantir; c'est celui que nous offrons en ce

moment au public. Il seroit trop long d'établir par quel enchaînement de circonstances il est tombé entre nos mains : sa lecture suffira pour en constater l'authenticité et pour prouver qu'il n'a pu être écrit que par un homme témoin des événemens qu'il rapporte, ou qui en a puisé le récit dans les meilleures sources.

TABLE GÉNÉRALE

DES

MATIÈRES.

Pages.

AVANT-PROPOS..... 17

BACCIOCHI (ELISA),

Sœur de Buonaparte.

Son mariage avec Bacciochi 45
Elle tient pendant quelque temps la maison de son frère Lucien..... 153
Napoléon lui donne la principauté de Lucques..
Elle visite Lucien en secret 247

BADAJOZ.

Particularités secrètes 133

BARRAS.

Son caractère..... 68

BEAUHARNAIS (EUGÈNE).

Sa mère l'oppose à la faction de Lucien..... 122

B.... (M. DE LA).

Pages.
Est intimement lié avec Lucien 167

BOYER (CHRISTINE),

Première femme de Lucien Buonaparte.

Son caractère 162
Sa mort ..... *id.*
Son tombeau 163

BRIOT,

Membre du conseil des Cinq-Cents.

Sa philippique contre Fouché 70

BRUMAIRE.

Journée et révolution du 18 82
Noms des conjurés 83
Considérations sur la journée du 18 105

BUONAPARTE (NAPOLÉON).

Origine de sa fortune militaire 37
Est appelé d'Egypte par ses frères pour envahir le gouvernement 75
Particularités sur sa traversée 77
Arrive à Paris 81
Prépare le 18 brumaire 85

Pages.
Sa conduite dans cette journée..... 89
Son consulat à vie 150
Se fait couronner roi d'Italie..... 200
Son entrevue avec Lucien à Mantoue..... 222
Particularités sur les causes de son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise 278
Il veut marier sa nièce au prince des Asturies... 283
N'ose suivre les conseils de Lucien après la bataille de Waterloo..... 359
Buonaparte (détails sur cette famille)..... 32
Buonaparte, Lucien. *Voyez* Lucien.
Buonaparte, Joseph. *Voyez* Joseph.
Buonaparte, Caroline. *Voyez* Caroline.
Buonaparte, Elisa. *Voyez* Bacciochi.

CALABRE.

Guerre des Calabrois contre les François..... 211

CAMPI (M).

Secrétaire et confident de Lucien..... 178

CAROLINE BUONAPARTE.

Fait donner le royaume de Naples à Murat..... 250
Sa haine contre la femme de Lucien..... 282

CHARLEMAGNE (POEME).

Histoire du poëme, par Lucien Buonaparte..... 328

CHARLES IV,

Roi d'Espagne.

Pages.
Son admiration pour Buonaparte..... 128

CHARLOTTE BUONAPARTE,

Fille de Lucien.

Est envoyée à la cour de Napoléon..... 279
Mécontentement de Buonaparte au sujet de sa correspondance avec son père..... 287
Il veut la marier au prince des Asturies ; Lucien s'y oppose..... 283
Redemandée impérieusement par son père, quitte la cour de Napoléon..... 287

DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

Sa politique..... 55
Décimé au 28 prairial..... 57

DUC D'ENGHIEN.

Particularités sur les causes de son assassinat..... 194

FESCH (LE CARDINAL).

Sa lettre à la princesse Borghèse après la bataille de Waterloo..... 381

F....., POÈTE.

Plaît à madame Bacciochi..... 165

FOUCHÉ.

Pages.
Son début au ministère de la police..... 69
Motifs pour lesquels il fait du bien à la ville de Lyon..... 72
Se déclare pour Joséphine contre le divorce.... 131
Sa disgrâce et son éloignement du ministère.... 21
Renverse les plans de Lucien après la bataille de Waterloo..... 92

FRANCE.

État des différens partis qui se disputent le pouvoir..... 66

ISABELLE,

Infante d'Espagne.

Lucien projette de la faire épouser à Napoléon.. 130

ISOARD (M).

Auditeur de Rote.

Détails sur ce personnage..... 130

JOSEPH BUONAPARTE.

Nommé commissaire des guerres..... 37
Passe en Italie et confère avec Lucien..... 206
Nommé roi de Naplés, fait son entrée dans cette capitale..... 208

JOSÉPHINE,

Femme de Buonaparte.

Pages.

Forme un parti pour soutenir son crédit 122
Se sert de Fouché et d'Hortense sa fille pour parer au divorce 131
Ses reproches à Lucien 132

JOUBERTEAU (MADAME).

Son origine et son premier mariage 166
Lucien épris d'elle veut l'épouser 172
Napoléon s'y oppose, et Lucien l'amène secrètement à Plessis-Chamans, et y contracte un mariage avec elle 176
Sa conduite dans la maison de Lucien 184

LÆTITIA BUONAPARTE (MADAME).

Son goût pour l'économie 194
Ruse de Buonaparte pour s'emparer d'une somme appartenant à sa mère 197

LE THIERS, *peintre.*

Accompagne Lucien à Madrid et veut se battre pour lui 139

LE COLONEL LAYTON.

Chargé de surveiller Lucien Buonaparte en Angleterre 321

LUCIEN BUONAPARTE.

Pages.

Son éducation..... 33
Son emploi à l'armée des Alpes maritimes 37
Ses premiers travaux révolutionnaires..... 38
Son mariage avec la fille du sieur Boyer..... 40
Sa vie est menacée après la chute de Robespierre 41
Nommé commissaire des guerres en Belgique... 46
Id. au conseil des Cinq-Cents..... 49
Ses premiers discours à la tribune..... 50
S'éloigne des démagogues et prépare le 18 brumaire 59
Sa participation dans cette journée..... 93
Arrive au ministère de l'intérieur 108
Son administration 110
Lucien considéré comme orateur..... 113
Ses premières discussions avec son frère 117
Ses projets pour la concentration du gouvernement de celui-ci 123
Disgracié et envoyé en ambassade à Madrid.... 126
Détails sur son ambassade 128
Sa réconciliation avec son frère..... *id.*
Projette de faire épouser à son frère une infante d'Espagne..... 130
Echoue dans ses plans..... 131
S'enrichit par le traité de Badajoz..... 133
Sa somptuosité à Madrid..... 135
Sa rentrée en France..... 139
Est nommé membre du tribunat 140
Négocie le concordat avec Pie VII..... 145

Pages.

Soutient et défend l'institution de la Légion-d'Honneur 156
Est nommé sénateur et se rend à sa sénatorerie de Poppelsdorf 161
Il perd sa femme 162
Sa douleur passagère 164
Epris de madame Jouberteau, il l'épouse malgré son frère 176
Ne veut pas qu'on parle chez lui de Napoléon... 189
Est étranger à l'assassinat du duc d'Enghien ... 191
Son départ pour l'Italie 194
Refuse de rompre son mariage 199
S'établit à Rome 201
Refuse la Toscane sous la condition de son divorce 207
Sa conférence avec Joseph à Velletri 222
Id. avec Napoléon à Mantoue ..... *id.*
Il envoie sa fille Charlotte à la cour de Napoléon 225
Il protège en vain le pape Pie VII 236
Surveillé à Rome par les agens de Buonaparte.. 240
Se retire à sa campagne de Frascati 244
——— à sa terre de Canino 250
Ses occupations champêtres 251
S'oppose au mariage de sa fille avec le prince des Asturies 285
Il redemande sa fille 287
La rupture entre les deux frères s'envenime... 288
Il a recours à Murat pour s'évader par mer.... 291
S'embarque à Civita-Vecchia 296
Aborde à Cagliari 299

Pages.
Fait prisonnier par les Anglois et conduit à Malte 302
Son séjour dans cette île..... 305
Détails sur le montant de sa fortune..... 306
Il est conduit en Angleterre et relégué à Ludlow 315
Fait l'acquisition de la terre de Thorngrove.... 319
Ses occupations dans cette retraite..... 326
Continue son poëme de Charlemagne..... 328
Ne peut obtenir de passer par la France, après la restauration..... 333
Quitte l'Angleterre et se rend à Rome après la restauration..... *ib.*
Est élevé à la dignité de prince romain..... *ib.*
Ses conférences avec les agens de Buonaparte relégué alors à l'île d'Elbe..... 339
Sa participation à la conspiration du 20 mars.. 343
Son retour à Paris..... 348
Donne le plan des fédérations..... 350
Figure à la chambre des pairs et au champ de mai 353
Prend séance au conseil..... 354
Conseille à Buonaparte de ne point abdiquer... 355
Son dialogue avec Napoléon au palais de l'Elysée après la bataille de Waterloo..... 359
Est à la tête du parti de la régence..... 362
Est contrarié par Fouché..... 363
Sa lettre à sa sœur Pauline après la bataille de Waterloo..... 367
Il quitte la France, est arrêté en route, conduit à Turin et de là à Rome..... 369

Pages.

Les alliés lui refusent un passe-port pour l'Amérique 373
Sa part dans le partage de la caisse de la liste civile au 21 juin 382

LUDLOW.

Lucien y est relégué 316

MACKENSIE (M.)

Chargé de surveiller Lucien Buonaparte ..... *ib.*
Remplacé par M. Twnam ..... *ib.*

MARIE-LOUISE,

Infante d'Espagne, reine d'Etrurie.

Dépouillée par Buonaparte, se retire en Espagne 220

MARS (20 mars).

Détails sur cette conspiration 343
Lettre de l'évêque d'Orthosia à l'archévêque de Rheims 376

MADEMOISELLE M.....

Actrice.

Ses amours avec Lucien 118

NAPLES (royaume de).

Passe sous la domination de Joseph Buonaparte 208
Passe sous celle de Murat 250

ORTHOSIA (l'évêque d').

Pages.

Sa lettre à l'archevêque de Rheims..... 376

PIE VII, (pape).

Son concordat avec Buonaparte, soutenu par Lucien..... 147

Buonaparte le persécute malgré la protection de Lucien..... 236

Dépouillé par Buonaparte..... 233

PONIATOWSKI (STANISLAS).

Il rève le rétablissement de la Pologne..... 218

SALETTE (M. DE LA).

Est destitué pour avoir puni autrefois Buonaparte à l'école militaire de Brienne..... 35

SIEYES.

Ses plans et son caractère..... 68

TALLEYRAND, (le prince de).

Reçoit avec froideur, en 1814, un message de Lucien Buonaparte..... 333

TALLEYRAND (M. DE),

Archevêque de Rheims.

Lettre que lui écrit l'évêque d'Orthosia au sujet du 20 mars..... 376

THIBAUD (M.)

Pages.
Un des secrétaires de Lucien 179

TWNAM (M.)

Remplace M. Mackensie dans la surveillance de Lucien Buonaparte 316
Remplacé par le colonel Layton 321

AVANT-PROPOS.

PARMI les sources de l'histoire et les élémens qui la composent, on distingue les Mémoires secrets, qui lui donnent la couleur et la vie, soit qu'ils révèlent les mystères de la politique, soit qu'ils dévoilent des particularités inconnues, soit enfin qu'ils épient et divulguent les actions les plus cachées des personnages historiques. Comment se flatter d'être long-temps à l'abri des indiscrétions, et de n'être jugés par les contemporains que sur des actions publiques et sur des discours avoués!

L'inexorable histoire est là; mais, sans les mémoires particuliers, elle n'offriroit pas plus d'intérêt qu'un bulletin officiel ou

qu'une froide gazette ; la vérité, d'ailleurs, a besoin qu'on lui arrache le masque dont la couvrent les hommes intéressés à la soustraire à nos hommages.

Si l'histoire, qui embrasse la chaîne des événemens, remonte aux causes et descend aux effets ; si elle conserve un ton sévère et retenu, il n'en est pas de même des mémoires qui, affranchis des règles, s'échappent sans contrainte, et, dépouillant la vérité de sa robe modeste, la montrent nue aux regards des contemporains. Telle est la différence qui existe entre deux genres qui se prêtent un mutuel appui.

On peut le dire maintenant : il n'y a plus de secrets pour l'histoire, comme il n'y a plus de mystères en politique. L'imprimerie, l'extension des lumières, le mélange des nations civilisées, en rompant toutes les entraves de la pensée et de l'ob-

servation, laissent aux zélateurs de la vérité un libre accès vers son temple.

Disons-le franchement, l'histoire contemporaine, plus honorée, plus libre dans sa vocation, remplaceroit parmi nous la censure morale des anciens, magistrature si utile pour refréner l'immoralité et le vice. Elle modéreroit davantage l'homme puissant dans ses excès, en lui montrant l'animadversion publique suspendue sur sa tête comme l'épée de Damoclès. A cet égard nous n'hésiterons pas de rappeler ici les principes que nous avons énoncés ailleurs: « Du haut de son tribunal inflexible, l'his-« toire réclame le témoignage des contem-« porains pour en tirer les lumières qui « doivent éclairer ses jugemens. Sa mission « est de livrer à jamais au blâme ou à l'es-« time, au mépris ou à l'admiration, les « hommes qui consolent ou désolent l'uni-

« vers. En vain réclament-ils l'oubli du « passé : ils ont paru sur la scène du « monde, et il n'est point en leur pou- « voir d'échapper aux souvenirs. L'his- « toire est là qui les attend. Sont-ils des- « cendus vivans du théâtre politique, il « ne reste plus d'eux que leurs actions « attestées par des millions de témoins ; « et alors, ou ils méritent des applaudisse- « mens, ou ils sont condamnés à entendre « les cris d'indignation des peuples instruits « par une tradition accréditée. Eux-mêmes « sont là pour rétablir les faits, si les té- « moignages sont dictés par l'intérêt ou par « la passion. Des plaintes vagues, des accu- « sations mensongères ne seroient d'aucun « poids devant le grand jury des siècles, « qui pèse toutes les réputations dans la « balance de l'impartialité. »

Ces réflexions nous paroissent plus rigou-

reusement applicables au genre des mémoires historiques. Nous pouvons qualifier ainsi ceux que nous mettons au grand jour; ils respirent la vérité, et n'ont rien de commun avec ces insipides canevas, sans art comme sans vraisemblance, dont la littérature mercantile inonde le public.

Mais cet appât grossier n'est offert qu'aux lecteurs vulgaires; le public éclairé repousse ou fait bientôt justice de ces productions informes et amphibies qui n'appartiennent ni au roman ni à l'histoire. La vérité, d'ailleurs, n'a-t-elle pas sa couleur particulière, son allure, sa physionomie propre? L'imposture ne sauroit les lui dérober, surtout quand il s'agit de révéler la vie privée et secrète de ces hommes fameux, dont l'Europe a suivi toutes les traces, a contrôlé toutes les actions, a épié toutes les démarches, et qui n'ont pu

échapper eux-mêmes à une multitude de témoins ou de complices.

Tel est sans contredit Lucien Buonaparte, prince de Canino, qui, bien moins célèbre que son frère Napoléon, n'en a pas moins occupé aussi la scène du monde et excité la curiosité publique. Avec quelques traits plus ou moins adoucis, avec quelques réticences, peut-être ces mémoires seroient-ils considérés comme sortant du porte-feuille même de Lucien. Il a fallu, sans doute, que leur véritable auteur ait été favorisé par un concours de circonstances singulières, pour avoir pu rassembler des documens assez sûrs, assez authentiques et tellement suivis, qu'il ne reste plus rien à désirer pour la connoissance de la vie privée et politique de Lucien. Qu'on se rappelle seulement que les principales actions, que les incidens les plus imprévus de sa vie se

sont passés hors des limites de la France, soit en Italie, soit en Angleterre; mais, dira-t-on, un seul homme, à moins qu'il n'ait suivi Lucien à la piste, n'a pu être placé assez favorablement pour fournir ainsi sur ce personnage une suite de faits positifs presque sans lacune. Ce ne seroit en effet qu'après avoir eu des rapports fréquens et intimes avec lui, qu'on auroit pu retracer avec tant d'exactitude et de vérité son caractère, ses habitudes et ses actions les plus secrètes. Mais comment supposer que le même homme ait pu le suivre et l'épier pendant vingt-quatre ans, pour le livrer ensuite tout entier au public? D'un autre côté, admettra-t-on que c'est Lucien lui-même qui est l'auteur de ces mémoires? Une telle supposition seroit hors de toute vraisemblance; car auroit-il prononcé sa propre condamnation? auroit-il révélé une

foule de traits humilians pour son amour-propre ?

Mais cessons de nous égarer dans de vaines conjectures; rappelons-nous seulement que plusieurs circonstances de la vie de Lucien ont singulièrement favorisé l'investigation de ses actions privées et politiques, et que son porte-feuille n'a pas toujours été respecté. On ne devra pas s'étonner ensuite que des matériaux recueillis au milieu d'un concours d'incidens moins surprenans que bizarres, soient tombés dans des mains peu exercées aux travaux littéraires, et que, pour les mettre en ordre et pour les rédiger, on ait eu recours à un auteur connu par son talent, par l'exactitude de ses recherches et par des ouvrages sur les événemens contemporains.

Quoi qu'il en soit, la partie saine du public qui juge des productions de l'esprit

avec plus d'impartialité, et souvent même avec plus de tact et de goût que les critiques de profession, ne se méprendra pas sur la nature et sur l'authenticité de ces mémoires; elle jugera facilement qu'ils ne sont point l'œuvre de la fraude ni du mensonge.

Tout ce que nous pouvons plus positivement affirmer, c'est qu'en éditeur exact et scrupuleux, le rédacteur s'est fait une loi de ne rien changer au fond des choses, et qu'il auroit regardé comme une infidélité inexcusable l'altération du moindre fait, la modification de la plus petite circonstance. Son travail a eu principalement pour objet de coordonner les différentes parties du manuscrit, d'établir quelques transitions et de retoucher d'un bout à l'autre le style. Là s'est bornée sa responsabilité littéraire. Le public dédaignera sans doute d'être le juge de ce travail; mais il en appréciera au

moins l'impartialité. Il verra que, partout où Lucien s'est distingué par une conduite honorable, on ne l'a ni dissimulé ni déguisé, et qu'on a fait ressortir celles de ses actions qui ont paru dignes d'éloges. Ainsi, ni la passion, ni l'esprit de parti, ni l'esprit de système, n'ont transformé l'écrivain en déclamateur ou en censeur malveillant. Toutefois il a été sévère, ou plutôt juste, quand Lucien, s'abandonnant au mouvement d'une ambition concentrée et à des passions condamnables, est sorti d'un noble caractère pour prendre celui d'un perturbateur et d'un factieux.

Le style de ces mémoires n'est point ambitieux; mais il n'est ni lâche ni diffus. Il ne s'agissoit pas d'ailleurs ici d'un morceau académique ni de ces écrits visant à l'effet par les disparates, par les inégalités et par les jeux d'esprit frivoles. Il falloit conserver à

des mémoires historiques, dont l'intérêt ne peut être contesté, leur simplicité et leur naturel. En un mot, le succès de ce livre ne pouvoit dépendre ni de la forme ni des ornemens : il doit réussir, parce que les caractères, les détails et les faits en sont vrais.

On se rappellera toutefois que le tribunal de l'histoire n'est investi que d'une force morale, et que les jugemens qu'elle prononce ne sont pas sans appel.

MÉMOIRES SECRETS

SUR

LUCIEN BONAPARTE.

La famille Buonaparte, élevée si rapidement au plus haut degré de fortune, aujourd'hui précipitée dans le néant, prétend n'être point originaire de Corse, mais venir de San Miniato en Toscane, et remonter par sa tige au quatorzième siècle. Il existoit en effet en Toscane, depuis plusieurs siècles, une famille de gentilshommes, nommés Bonaparte, dont plusieurs se sont distingués dans les armes et dans les lettres; mais rien ne prouve leur alliance avec les Buonaparte de Corse. On sait que ce n'est qu'après avoir appris, dans la campagne d'Italie, l'existence de cette famille, que Napoléon supprima l'*u* de son

nom, et ne signa plus que *Bonaparte*, comme la famille des gentilshommes florentins. On ignore, du reste, l'origine et l'antiquité de la famille des Buonaparte de Corse; elle a été féconde en maires ou podestas, en huissiers et en greffiers; c'est d'elle que descend Napoléon Buonaparte, dont les ancêtres étoient considérés comme des notables de l'île, bien qu'aucun d'eux n'eût pris une part principale dans les troubles qui agitèrent la Corse révoltée contre la domination génoise.

C'est aujourd'hui un aveu avéré que M. Charles Buonaparte, époux de Lætitia Ramolini et père de Napoléon, fut l'un des trois députés de la noblesse de Corse, qui, en 1778, portèrent, à Versailles, aux pieds de Louis XVI, l'hommage de cette île, depuis dix ans soumise à la France.

On a dit souvent que la famille Buonaparte étoit tout-à-fait sans fortune; cela n'est pas exact, dans un pays où ce mot a une accep-

tion très-limitée. Le trait suivant, que nous pouvons garantir, confirme notre observation. Après l'élévation de Buonaparte, le cardinal Fesch, frère utérin de madame Lætitia, voulut acheter tout ce qui avoit été possédé en Corse par sa propre famille et par celle de l'époux de sa sœur ; et, de la réunion de toutes ces propriétés, il se forma ainsi un revenu de plus de 20,000 fr. Le cardinal avoit pour but d'être d'abord utile à son pays en y acclimatant le coton et en y établissant de nombreux troupeaux de mérinos ; puis, au besoin, de se mettre à l'abri des événemens (1).

---

(1) Plusieurs Maltais, exilés de leur patrie pour avoir soutenu la cause des François, s'étoient réfugiés à Paris. Deux, entre autres, qui connoissoient parfaitement la culture du coton, furent spécialement chargés par le cardinal d'aller s'établir en Corse dans ses domaines ; de faire venir de Malte et de la Grèce les différentes espèces de coton qu'on y cul-

Charles Buonaparte, attaqué, à trente-six ans, d'une maladie de poitrine, alla mourir à Montpellier peu d'années avant la révolution. Il laissa peu de fortune et une famille nombreuse composée de trois filles, Marianna (1), Carletta (2), Annunziada (3), et cinq fils, Joseph, Napoléon, Lucien, Louis et Jérôme, encore enfans. Lucien, dont nous avons re-

---

tive, ainsi qu'un certain nombre de planteurs. Outre divers instrumens aratoires bien plus convenables que ceux dont on fait usage dans ces pays, les deux planteurs emportèrent avec eux un grand nombre de semis de plantes, d'arbres fruitiers et de fleurs dont les espèces étoient inconnues en Corse. Aux biens de sa famille qu'il avoit rachetés, le cardinal avoit joint l'acquisition de plusieurs propriétés particulières. Son dessein étoit aussi de se faire construire une habitation magnifique.

(1) Élisa.

(2) Pauline.

(3) Caroline.

cueilli les mémoires, naquit en 1779. Ses études et sa jeunesse n'eurent rien de remarquable ; il fit quelques classes avec la facilité que lui donnoit un esprit vif et ouvert, mais sans aucun progrès décidé, quoiqu'il manifestât un goût particulier pour l'étude et pour les lettres. Paoli, ce Corse qui devoit, aux dissensions de son pays, une sorte de célébrité en Europe, étant revenu dans son île pendant les premières années de la révolution, accueillit les jeunes Buonaparte. Il se plaisoit avec Lucien, et l'appeloit son petit philosophe. Déjà germoit dans l'ame de ces jeunes gens l'ambition qu'on leur vit depuis. Le jeune âge de Lucien ne lui permit pas de prendre part aux premiers mouvemens de la révolution françoise. En 1789, il avoit à peine douze ans; et ses compatriotes, trop éloignés de la capitale, et d'ailleurs trop séparés de la mère-patrie, ne pouvoient prendre une part bien active aux événemens ni se

faire une idée de l'agitation qui existoit en France. Comme toutes les provinces du royaume, la Corse avoit envoyé aux états-généraux ses députés, qui avoient aussi présenté leurs cahiers (1).

Ce fut cette ambition et l'ardeur avec laquelle ils embrassèrent les idées révolutionnaires, qui les porta à se déclarer pour la

---

(1) Le dimanche 30 mai 1790, la ville de Lyon tint une fédération martiale composée de la garde nationale de cette grande cité et des environs, de députés de tous les départemens et de tous les régimens. La députation de l'île de Corse, la seule qui manquoit, n'arriva que le lendemain. On prétend, à Lyon, que Lucien et Napoléon en faisoient partie. Quoi qu'il en soit, par égard pour les derniers venus, on donna une seconde représentation de la fête, moins brillante, il est vrai, mais plus agréable par la beauté du temps. Malgré le départ des habitans des pays voisins, on comptait une réunion de plus de vingt mille étrangers.

convention nationale contre Paoli, alors tout puissant en Corse. Dans cette entreprise, Napoléon et Lucien montrèrent une grande énergie ; et Napoléon, frappé d'un décret de bannissement particulier, se vit contraint, en 1793, de quitter l'île pour se réfugier en Provence avec toute sa famille : elle étoit nombreuse, pauvre et dénuée de toute ressource. Joseph, Lucien et Louis, compris dans la proscription de leur frère, n'avoient ni état ni emploi. Napoléon suivit le régiment d'artillerie dans lequel il étoit alors lieutenant (1).

---

(1) Après avoir fait ses études à Brienne, Napoléon entra au régiment d'artillerie de Grenoble, M. de la Salette, fils d'un ancien avocat-général du parlement de cette ville, alors capitaine-major et chevalier de Saint-Louis, commandoit l'école. Plus d'une fois il avoit été forcé de réprimander et de punir le jeune élève. Dans les premières guerres de 1792, M. de la Salette fut envoyé d'abord à Metz, en Allemagne, puis en Espagne, avec le grade de général de brigade.

La famille fugitive s'établit à Marseille chez M. Clary, riche fabricant de savon, négociant estimable; elle reçut des secours que la convention accordoit aux réfugiés réputés patriotes. Le midi, et surtout Marseille, qui

---

d'artillerie. Quelques jours après le 18 brumaire, un officier supérieur d'artillerie, chargé d'une opération délicate, demanda le général de la Salette pour lui être adjoint. Le consul s'informe si cet officier n'est pas le même qu'il a connu à Grenoble. Sur l'affirmative, M. de la Salette est rappelé et mis à la retraite sans l'avoir sollicitée. Il pouvoit avoir alors soixante-deux ans. Enfin, lors de la distribution des croix de la Légion-d'Honneur, plusieurs généraux la demandèrent pour M. de la Salette; mais le consul la refusa formellement à l'un des plus braves, des plus instruits et des plus honnêtes officiers des armées. M. de la Salette est retiré à Grenoble au sein de sa famille et vit très-honorablement. Quoiqu'il ne boive que de l'eau, sa cave est la mieux fournie du département de l'Isère. Il est auteur de divers ouvrages sur la musique qui sont fort estimés et qui méritent de l'être.

avoit essayé de résister au torrent populaire, venoit d'être subjugué par des proconsuls conventionnels, parmi lesquels se faisoit remarquer Salicetti, Corse de nation, qui prenoit un vif intérêt à la famille Buonaparte. Il présenta Napoléon à Barras, lui garantit son zèle ardent pour la cause populaire, et lui fit obtenir de l'avancement dans l'arme de l'artillerie. Telle fut l'origine de la fortune de Napoléon et de sa famille. Un commissaire ordonnateur se chargea de Joseph, et le fit bientôt nommer commissaire des guerres.

Quant à Lucien, qui avoit embrassé avec autant d'ardeur que Napoléon les idées révolutionnaires, on le pourvut d'un emploi dans les administrations de l'armée des Alpes maritimes. Son ambition ne consistoit alors qu'à régir un magasin de subsistances militaires; celui de Saint-Maximin, petite ville située entre Toulon et Antibes, étoit confié à M. Roccofort-le-Sage de Lyon, ancien employé dans

les vivres de l'armée d'Italie. Lucien le dénonça à la tribune de la société populaire comme aristocrate. Il fut destitué, et Lucien fut mis à sa place. Alors se développèrent les passions qui devoient le maîtriser toute sa vie. Ardent, vif, enjoué, enclin à l'amour, et d'un tempérament fougueux, il s'abandonnoit tantôt à son penchant pour les femmes, tantôt à son ardeur patriotique; occupant tous les jours la tribune de la société populaire, ne cessant d'entretenir par ses discours le feu de la révolution, et faisant aussi, au milieu de cette sphère d'agitation, de petits vers, des épîtres sentimentales que l'amour inspiroit à sa muse naissante. Dès-lors il se crut orateur et poète.

Son service de garde-magasin l'avoit mis en rapport avec la famille Boyer, famille honnête, trop nombreuse pour être riche, mais qui n'étoit pas sans patrimoine, et dont le chef tenoit une espèce d'hôtellerie. M. Boyer

étoit père de deux enfans, d'un garçon et d'une fille; celle-ci, nommée Christine, étoit douée d'une figure intéressante et d'une douceur angélique, mais elle étoit timide et craintive. Lucien, admis familièrement dans la maison, aima Christine et en fut aimé. Cette liaison, qui se fortifioit tous les jours davantage, ne pouvoit manquer de produire un certain éclat dans une petite ville de province. Un jour que Lucien venoit de parler avec ardeur sur l'égalité à la tribune de la société populaire, l'honnête Boyer, qui ne manquoit jamais d'aller l'admirer, lui dit dans le langage familier de cette époque : « Tu as » démontré à merveille l'égalité; mais, puisque » nous sommes tous égaux, pourquoi n'épou- » ses-tu pas ma fille? Tu lui fais la cour, et tu lui » fais du tort : si tu es honnête homme, tu ne » dois pas hésiter. » Ce discours, tenu devant un grand nombre de patriotes, étourdit Lucien, mais il lui falloit soutenir sa réputation

et prêcher d'exemple. Il prend la main de l'aubergiste Boyer ; et, la serrant vivement : « Eh bien, lui dit-il, j'épouserai ta fille ! »

Cependant la famille Buonaparte n'avoit alors d'autre appui, d'autre espérance que dans l'avancement rapide de Napoléon, protégé par plusieurs conventionnels puissans auprès du gouvernement révolutionnaire. Mais Robespierre tomba, et alors s'écroula tout l'édifice de la fortune des Buonaparte. La révolution du 9 thermidor trouva Lucien encore garde-magasin et président de la société populaire de Saint-Maximin. Là il eut à soutenir tout le choc de la réaction qu'avoient provoquée les cruautés révolutionnaires. La convention venoit d'envoyer dans le midi les représentans Serres et Anguis pour y comprimer les terroristes qui s'y montroient encore redoutables ; ils reçurent un grand nombre de dénonciations contre Lucien Buonaparte qu'on leur signaloit comme

le petit Robespierre de Saint-Maximin ; mais comme il avoit un parti puissant dans cette ville, on ne pouvoit guère l'attaquer qu'avec prudence et ménagement. Toutefois le proconsul Anguis crut qu'il lui suffiroit de prononcer contre lui un discours véhément dans le sein de la société populaire pour le faire rentrer dans le néant; il tonna contre son exaltation, contre ses doctrines exclusives et anarchiques et contre l'espèce de tyrannie qu'il avoit exercée à Saint-Maximin pendant la domination de Robespierre. Lucien, sans se déconcerter, repoussa les accusations d'Anguis avec une nouvelle énergie, avec une argumentation révolutionnaire si pressante, que le proconsul fut réduit au silence; le champ de bataille étant resté à Lucien dans cette espèce de lutte politique, sa popularité auprès des terroristes s'accrut, et il devint leur coryphée. Mais ce parti, déjà abattu dans la capitale, ne pouvoit guère résister, même dans le

midi, au torrent de la réaction. Dans des provinces où les passions politiques se montrent presque toujours sous les formes de l'exaltation et de la frénésie, il étoit presque impossible que les terroristes *buveurs de sang* ne fussent pas remplacés par des royalistes *égorgeurs*.

Forcé d'abandonner Saint-Maximin et de s'éloigner du midi où sa vie étoit menacée, Lucien faillit devenir la victime du *sabreur* Auguste Rey dont on l'accusoit d'avoir fait périr la famille et qui avoit juré de le tuer de sa main. Cet homme, devenu à son tour l'effroi des terroristes méridionaux, attendit, armé jusqu'aux dents, Lucien sur la grande route pour l'immoler à sa vengeance. Lucien arrive à cheval, voit le danger, mais par sa contenance déconcerte *l'égorgeur* qui n'ose commettre l'assassinat qu'il avoit médité. Lucien s'éloigne, prend la route de la capitale, et se trouve, comme ses frères, sans protection et sans ressources. On sait dans quelle

détresse les Buonaparte furent plongés à cette époque. Leur gêne s'aggrava jusqu'à la journée du 13 vendémiaire, où Napoléon, appelé par Barras à la tête de la force armée, et couvert du sang des Parisiens, n'eut plus qu'à poursuivre sa nouvelle destinée. Une heure de combat avoit suffi pour changer la face de la France et la replonger dans toutes les calamités de la tyrannie révolutionnaire.

Toutefois, la convention, en organisant elle-même le gouvernement de la constitution de l'an 3, avoit mis fin à sa funeste existence. L'ex-conventionnel Fréron, qui s'étoit signalé déjà dans un premier proconsulat à l'armée de Toulon, fut envoyé encore dans le midi, et cette fois pour comprimer *la réaction*. On désignoit ainsi le réveil tardif de tant de Français dont on avoit égorgé les familles et consommé la ruine. La commission du gouvernement, dont Fréron étoit le chef, s'établit à Marseille, où se réuni-

rent Lucien, sa mère et ses sœurs ; ils grossirent la cour du proconsul et le nombre de ses cliens. Madame Lætitia en reçut des secours qui allégèrent sa détresse. A cette époque d'ailleurs, on commençoit à parler du général Buonaparte, de ses titres à la reconnoissance et à l'estime des conventionnels restés maîtres du gouvernement. Lucien s'étaya de ce crédit naissant, et il obtint de la commission du midi une nomination provisoire de commissaire des guerres, que le directoire exécutif confirma.

Devenu plus indépendant par son nouvel état, Lucien revint à Saint-Maximin ; et là, soit loyauté dans ses promesses, soit fidélité dans ses amours, il épousa la fille de l'aubergiste Boyer, malgré quelques oppositions de la famille Buonaparte ; elles étoient encore plus fondées sur la légèreté d'une union contractée au sortir de l'adolescence (car Lucien avoit à peine vingt-un ans), que sur des motifs

de mésalliance. En effet, la révolution avoit déjà changé les mœurs et les usages, et fait disparoître les distances qui existoient entre les différentes classes de la société ; d'ailleurs la conduite de mademoiselle Boyer étoit irréprochable. Les filles de madame Lætitia ne se comportoient pas tout-à-fait avec la même décence, ne laissant déjà plus douter de leurs dispositions à se signaler dans les fastes de la galanterie. L'aînée avoit épousé brusquement Bacciochi, officier au régiment ci-devant Royal Italien ; et la cadette Pauline recevoit publiquement les assiduités et les hommages de l'adjudant-général Leclerc, qui commandoit alors la place de Marseille.

Lucien s'occupa de l'éducation de sa femme, et en peu de temps elle fut en état de paroître convenablement au milieu de sa nouvelle famille. Elle étoit d'ailleurs triste, pâle et d'une mauvaise santé ; ce qui, plus tard, dans sa haute et rapide fortune, ne lui permit

jamais de marquer ni de briller dans le monde.

Depuis l'an 4 (1795-1796), Lucien exerçoit ses fonctions de commissaire des guerres. Les ordres du ministre lui firent quitter le midi pour être employé dans les provinces belgiques. Il arrive à Bruxelles, et se brouille aussitôt avec l'ordonnateur de la division. Celui-ci avoit reçu son jeune subordonné avec les égards qu'étoit en droit d'attendre le frère du général en chef de l'une des principales armées de la république; mais il tenoit à son autorité et vouloit de l'obéissance; il fut étrangement surpris du refus que lui fit Lucien d'aller prendre le service de la place d'Anvers, sans alléguer d'autres motifs que le dégôut que lui inspiroit cette résidence. L'ordonnateur insista; poussé à bout, il finit par déclarer qu'il emploieroit la force si, dans les vingt-quatre heures, l'on n'étoit point au poste qu'il assignoit. Lucien partit en effet le jour même, mais ce fut pour sortir de la

division. L'ordonnateur se plaignit au ministre; l'affaire auroit pu avoir des suites fâcheuses, mais déjà Buonaparte préludoit à ses belles campagnes d'Italie, et le gouvernement ne voulut pas traiter avec sévérité le commissaire des guerres qui tenoit de si près au vainqueur de Lodi.

L'opiniâtreté que Lucien montra dans cette circonstance tenoit sans doute à son caractère, mais non pas tellement qu'on ne dût aussi y faire entrer pour beaucoup la présomption que lui donnoit l'aurore de l'éclat de sa famille. Lucien, quand il le falloit, savoit très-bien contenir la violence qui lui étoit naturelle, et se mettre à l'unisson de son humble fortune. Nous avons connu des employés supérieurs des subsistances militaires pour qui le garde-magasin de Saint-Maximin avoit de grandes attentions, et en général les soins les plus séduisans lui coûtoient peu pour obtenir la bienveillance ou rechercher la protection des

hommes en place qui pouvoient lui être utiles. Cette tactique s'agrandit avec les événemens, et elle fut constamment un trait particulier du caractère de Lucien. Sa vie politique alloit commencer.

Un état assujétissant, laborieux, peu agréable dans ses relations, précaire dans ses chances de fortune et qui n'en offre guère pour la gloire, ne pouvoit pas long-temps satisfaire Lucien; il lui falloit de l'éclat. Buonaparte étoit éblouissant de cent victoires qu'il venoit de couronner par le traité de Campo-Formio, traité dont les fastes de la diplomatie françoise n'offroient pas d'exemple; tant de renommée exalta les passions ambitieuses de son frère aîné. Lucien s'interroge lui-même avec cette complaisance d'un jeune présomptueux qui voit la fortune lui sourire dans la carrière des événemens; il croit qu'il est fait aussi pour la gloire, et se promet d'être bientôt un homme important dans l'État.

On étoit à l'an 6 (1797-1798), le renouvellement quinténaire des membres du corps-législatif se préparoit. Lucien s'empare de cette circonstance ; il parvient à se faire nommer au conseil des cinq-cents par les électeurs de son département, le Liamone. Sa carrière législative commençoit par une violation manifeste de la loi, puisqu'il n'étoit pas dans sa vingt-troisième année, et que la constitution exigeoit qu'on fût âgé de vingt-cinq ans au moins pour être élu *représentant*. De l'intrigue, des soins auprès de ses compatriotes avoient pu surmonter un tel obstacle: mais comment cette même difficulté fut-elle sauvée lors de la vérification de ses pouvoirs au conseil? apparemment que le procès-verbal de nomination ne mentionnoit pas l'âge, ou qu'il le dissimuloit; quoi qu'il en soit, ce ne fut que vingt mois après que les journaux du parti des démagogues, acharnés contre Lucien, parlèrent de cette supercherie.

Sa première apparition marquante à la tribune du conseil, fut dans deux séances du mois de juillet 1798. Pour favoriser *l'observance* des jours nommés *décadis*, on vouloit contraindre les marchands de tenir les boutiques ouvertes tous les autres jours qui n'étoient point solennisés par le calendrier républicain. Lucien vint au secours des catholiques; sa philosophie et ses principes de gouvernement suppléèrent à la dévotion qu'il n'avoit pas alors. On trouve quelque éloquence dans le discours qu'il prononça, et des choses bien pensées: « La tolérance, disoit-il, est « sœur de la liberté; la persécution est fille « de la tyrannie; nous n'avons pas le droit « d'empêcher un homme de célébrer la fête « que son culte lui indique. »

Un mois après, il montra beaucoup de chaleur et une louable indignation dans un rapport qu'il fit au nom de la commission des finances. Il s'agissoit des dilapidations criantes

qui avoient lieu dans les divers services de la guerre.

« Notre session, dit le rapporteur, sera « célèbre par la répression des vols et le « châtiment des voleurs; vous avez déjà ma- « nifesté ces intentions salutaires avec une « force qui a porté la sueur froide du crime « sur plus d'un front. »

S'exprimer ainsi, c'étoit attaquer vivement plusieurs députés, entre autres Aréna, que l'on accusoit de participer à toutes les affaires honteuses du ministère de la guerre. Ils en haïrent davantage le collègue qui les traitoit avec si peu de ménagement, et que des desseins d'une autre nature mettoient, pour le moment, à l'abri de semblables imputations.

Recherchant avec adresse toutes les occasions de se faire remarquer, montrant un travail actif, facile, et beaucoup d'assurance à la tribune, Lucien ne pouvoit pas manquer d'acquérir chaque jour plus de considération

et d'influence parmi ses collègues. Vers le temps de cette espèce de dénonciation contre les dilapidateurs, il prit place au bureau du conseil comme secrétaire; et, dès le lendemain, il fit une motion rigoureuse contre les innovations que le directoire exécutif françois vouloit introduire daus la constitution de la république cisalpine. Cette constitution s'étoit établie sous la protection de Buonaparte; elle étoit comme un monument de sa gloire, qu'il appartenoit à sa famille de défendre. D'ailleurs les Milanois paroissoient peu goûter les changemens qu'on leur préparoit et que le gouvernement les obligea bientôt à recevoir malgré toutes les oppositions.

Une discussion intéressante suivit de près; les journaux et les auteurs de pamphlets avoient si largement usé de leur liberté, que le directoire exécutif, tous les jours bafoué ou attaqué avec violence, se mit enfin sous la protection d'une loi répressive mais tempo-

raire. Le terme alloit expirer, et l'on demandoit la prorogation de la même mesure. Lucien, partisan alors très-déclaré d'une liberté illimitée, appuya pourtant la proposition de laisser pour trois mois encore les presses sous la surveillance du gouvernement.

On fit la fête d'usage pour le septième jour anniversaire de la fondation de la république. Dans cette commémoration, Lucien invita ses collègues à *jurer de mourir* pour la constitution de l'an 3..., car l'hyperbole étoit la figure consacrée dans toutes ces occasions. En faisant la promesse de maintenir un ordre de choses qu'il renversa lui-même un an après, prononçoit-il déjà un parjure? Nous ne le croyons pas. Rien alors n'annonçoit les événemens qui se pressèrent dans l'année qui commençoit, et ce sont ces événemens qui firent la révolution de l'an 8. Les desseins de Lucien ne pouvoient pas encore s'étendre

si loin ; il n'avoit alors qu'un seul but, celui de s'aider de toutes les conjonctures pour parvenir aux premières dignités de l'État. Dans ce sens, le serment qu'il venoit de faire étoit conditionnel. Cependant la politique du directoire exécutif, hostile et envahissante au milieu de la paix, l'avoit mis dans la nécessité de grossir ses armées. Il y appela le général Jourdan, vainqueur à Maubeuge, à Fleurus, et vaincu en Bavière. Ce général siégeoit alors aux cinq-cents ; Lucien se rendit d'office l'organe de ses collègues pour exprimer leur estime au guerrier qui les quittoit, et dont l'orateur fit l'éloge le plus pompeux.

Il rentra bientôt dans la lice pour combattre le rétablissement de l'impôt sur le sel ; et, voyant que le projet du gouvernement l'emportoit, il se restreignit à demander que le droit fût borné à 5 francs le quintal. Cet amendement prouvoit deux choses, les soins de l'orateur à se populariser, et la foiblesse de

ses connoissances financières; car, ou il ne falloit pas rétablir la gabelle, ou bien il falloit l'établir de manière à la rendre utile : le droit qu'il proposoit n'eût été, pour le consommateur, qu'une charge dont le trésor public n'eût tiré aucun avantage.

On commençoit enfin cette guerre que, pendant un an, le gouvernement n'avoit cessé de provoquer par l'arrogance de ses relations diplomatiques et par l'iniquité de ses entreprises. Les armées françoises repoussées de l'Allemagne, poursuivies en Italie, étoient réduites, sur tous les points, à une défensive malheureuse. Dans l'intérieur, le directoire multiplioit les fautes et les injustices, il faisoit naître le mécontentement des uns, et chez les autres cette insouciance des intérêts publics, qui précède et annonce la dissolution du corps politique. Le député Carret peignit cette disposition morale dans un discours étendu qu'il prononça à la tribune; et, pour

mieux rendre l'apathie antipatriotique dont il accusoit les François, il rappeloit le peu d'effet qu'avoit produit la nouvelle de l'assassinat des plénipotentiaires à Rastadt. Certes, telle ne fut point l'intention abominable et machiavélique des auteurs de cet événement devenu plus tragique peut-être qu'ils ne l'avoient voulu. Lucien, que nous ne mettrons pas au nombre des crédules, mais qui, comme homme d'état, pensoit que le vulgaire doit l'être jusqu'à l'absurdité, s'éleva contre l'assertion de Carret : il la qualifia d'injure faite à l'esprit national, et obtint qu'elle seroit supprimée dans le discours.

Les gouvernemens sortis des grandes révolutions, quelque régularité d'ailleurs qu'on cherche à leur donner, se ressentent longtemps de l'agitation à laquelle ils doivent leur existence; et, tels que l'homme, dans sa pe mière enfance, on les voit chaque jour près de succomber dans les convulsions tant qu'ils

n'ont point franchi l'âge des crises. C'est le temps, et le temps seul, qui peut les affermir; il les fait vivre alors même qu'ils conservent les vices de leur institution primitive. Les destins ne réservoient pas de longues épreuves à la constitution de l'an 3; dès la seconde année, la violence du coup que lui porta le 18 fructidor, la laissa sans force contre les atteintes qui suivirent. Jusqu'en mai 1798 (28 prairial), le corps législatif s'étoit vu deux fois scindé révolutionnairement; le tour du pouvoir exécutif arrivoit. On rejetoit sur lui et les troubles de l'intérieur et les revers [illegible]rmées; tous ces maux étoient dus, crioit-on, à l'incapacité, aux vues étroites, aux passions funestes de trois membres du directoire, c'étoient Merlin, Treilhard et Réveillère-Lépeaux. Un grand mouvement s'annonce dans les conseils, les accusations y tonnent, et ils se déclarent en permanence. Celui des cinq-cents charge onze de ses membres de lui pré-

senter de grandes mesures dans les dangers pressans de la patrie. Les trois directeurs s'offrent en holocauste ; Gohier, Roger Ducos, et un général Moulin, sont donnés pour nouveaux collègues à Barras et à Sieyes, les deux gouvernans qui minoient la constitution, et préparoient sourdement une révolution dans l'État.

Lucien avoit déjà trop d'influence pour ne pas figurer parmi les membres de la commission des onze. Il fit, au nom de cette commission extraordinaire, le rapport d'un dernier messa[illegible]oyé par l'ancien directoire, dans lequel, [illegible]cherchant à justifier son administration, il se plaignoit d'avoir manqué des fonds nécessaires pour subvenir aux besoins des armées. Le rapport de Lucien fut une longue récrimination des fautes du pouvoir exécutif ; il réfutoit l'allégation de l'insuffisance de fonds, en rappelant que le total des crédits votés par les conseils, surpassoit les

sommes qui avoient été demandées par le gouvernement; mais il ne disoit pas, quoiqu'il le sût bien, qu'une partie de ces crédits n'avoit pu être réalisée, et qu'en vain le directoire avoit sollicité l'attention des législateurs sur les moyens de remplir ce déficit. Le rapporteur finissoit en donnant l'espoir que le renouvellement du pouvoir exécutif ramèneroit l'ordre et donneroit la vie à toutes les parties du service public.

En s'éloignant des démagogues, Lucien n'en restoit pas moins dans les sentiers de la révolution. A cette époque, il avoit déjà lié ses intérêts à ceux de Sieyes et de ses affidés.

Faire de grands efforts pour s'opposer aux progrès des armées étrangères, recourir à tous les moyens, quels qu'ils fussent, pour étouffer les insurrections qui venoient d'éclater dans plusieurs départemens de l'ouest et du midi; anéantir les nouvelles espérances des royalistes; tromper ou endormir les hom-

[redacted] favora-
[redacted] système
[redacted] publique et le
[redacted]
[redacted] fit adop-
[redacted] des onze
[redacted] proposant en-
[redacted] la journée,
[redacted] trouvé de ces
[redacted] s'écria
[redacted] déclara-
[redacted] républicains,
[redacted] ils peuvent
[redacted] imposantes
[redacted] ces mêmes, de
[redacted] appartemens
[redacted] le danger-
[redacted] suspendant la
[redacted] aux mili-
[redacted] républicaine. qu'on
[redacted] de leurs
[redacted]

Le lendemain, le nouveau directoire exposa dans un message la situation critique de l'Etat. Il réclama des fonds et de nouvelles levées d'hommes. Lucien, convenant cette fois que le gouvernement n'avoit pas des moyens proportionnés aux circonstances, demanda l'envoi aux départemens du message du pouvoir exécutif. « Il faut, dit-il, que les « armées connoissent la cause de leurs revers; « qu'elles sachent qu'elles n'ont cessé de « vaincre que parce que l'ineptie la plus « profonde, ou la trahison la plus noire, les « laissoit manquer de tout; parce qu'elles « n'avoient plus à leur tête les généraux « auxquels des victoires multipliées don- « noient des droits à la confiance du soldat. » Cette dernière phrase faisoit évidemment allusion à l'espèce d'ostracisme qui retenoit Buonaparte en Egypte.

Mais tout son étalage de patriotisme ne mettoit pas Lucien à l'abri de l'animadversion

des démocrates. Ils l'avoient caressé longtemps comme un de leurs plus fermes appuis; mais ne voyant plus en lui qu'un transfuge, ils lui vouoient alors haine et persécution. Leur feuille privilégiée, le *Journal des Hommes Libres*, consigna dans un de ses numéros les accusations semées contre le représentant d'Ajaccio. On lui demandoit s'il n'avoit pas été membre d'un comité révolutionnaire? s'il ne s'étoit pas fait élire député, n'ayant encore que vingt-trois ans, par un département qui n'avoit pas droit d'élection cette année-là? s'il n'étoit pas beau-frère d'un émigré (1)? enfin, s'il n'avoit pas cherché à faire assassiner des Marocains pour s'emparer de leur vaisseau richement chargé?

(1) Cet émigré étoit Bacciochi. Un décret de la convention avoit prononcé contre les parens d'émigrés l'exclusion des fonctions publiques; et, malgré la différence des temps, les révolutionnaires continuoient à regarder cette parenté comme une tache.

Ces demandes insidieuses restèrent sans réponse, soit que Lucien se crût assez fort pour pouvoir les mépriser, soit qu'il préférât sagement de laisser tomber des assertions qu'il lui auroit été difficile de détruire. Seulement, à l'égard de la dernière accusation, très-grave assurément, il parut une lettre de M. Sapey, alors directeur des bâtimens de correspondance en Corse, qui donnoit des explications sur la prise du navire marocain par le corsaire le *Patriote*, près des côtes de Toscane. Il s'appuyoit sur le jugement confirmatif des tribunaux d'Ajaccio, et sur la vente de cette prise dont le produit fut de 180,000 fr. au lieu de 800,000 fr., ainsi qu'on l'avoit prétendu. Considérée comme une justification, la lettre n'en disoit point assez. Pour légitimer la capture du bâtiment marocain, il avoit fallu le déclarer forban, puisque son pavillon n'étoit point en guerre avec la France. On produisit à cet effet,

devant le tribunal, des pièces et des témoignages tendant à prouver les pirateries commises par l'équipage. Lucien étoit réellement intéressé dans l'armement du corsaire-capteur.

Le conseil des cinq-cents devenoit alors une arène où les partis s'injurioient ou se menaçoient, selon le *moment* de force que tour à tour ils pensoient avoir acquis. Rarement le calme y reparoissoit, et toujours pour bien peu de temps. La faction dominante la veille croyoit avoir perdu son avantage le lendemain; alors, se retranchant derrière la constitution, elle crioit qu'on vouloit lui arracher ce bouclier protecteur. A cette époque, la prépondérance n'étoit point du côté des démocrates; le général Augereau, membre du conseil des cinq-cents, qui passoit pour tenir à ce parti, convint, à la tribune, qu'il s'étoit, lui-même, au 18 fructidor an 5, mis à la tête d'un mouvement contre les représentans du peuple: « Mais alors, disoit-il, on conspiroit

« contre la république qu'il falloit sauver;
« aujourd'hui ce n'est plus cela; et tous mes
« collègues patriotes périront plutôt que de
« laisser attenter sur une partie quelconque
« de la représentation nationale. » Lucien prit la parole, avec l'intention de rassurer sur les craintes que l'on manifestoit, et il dit: « Je répète, avec Augereau, que, si une main « sacrilége vouloit se porter sur les représen- « tans du peuple, il faudroit leur donner à « tous la mort. Mais il existe une loi qui « fut rendue, sur la proposition de François « (de Nantes), et que vous devez rappeler; « c'est celle qui met hors la loi quiconque « porteroit atteinte à la sûreté de la repré- « sentation nationale. Cette loi, n'en doutez « pas, si un attentat se machinoit, seroit exé- « cutée. » Elle se tut pourtant, deux mois après, au 19 brumaire; et celui qui venoit de la rappeler, devoit lui-même *commander* qu'on fît main-basse sur les cinq de la cons-

titution! C'est par ce discours dont on vota l'impression, que Lucien termina la septième année de l'ère nouvelle.

Voici quel étoit alors l'état des différens partis qui se disputoient le pouvoir en France. Les royalistes qui, depuis le 18 fructidor, n'avoient plus d'influence dans le gouvernement ni dans les conseils législatifs, ne conservoient une sorte d'existence politique que dans les départemens de l'ouest, foyer constant de la guerre civile. Là, c'étoit un parti caché, il est vrai, mais qui épioit les désastres de la guerre extérieure pour se montrer à main armée. Les révolutionnaires étoient maîtres exclusivement de l'administration et du pouvoir exécutif; mais ils étoient divisés, comme dans presque toutes les grandes époques de la révolution; les uns persistoient dans les théories et dans les habitudes populaires; les autres visoient à l'oligarchie; tous affectoient d'observer et de défendre la cons-

titution établie; mais le parti populaire étoit de meilleure foi, son crédit et son influence ne pouvant que décliner par la centralisation du gouvernement. Jusqu'au 18 fructidor, le pouvoir exécutif avoit dominé les conseils; il en étoit dominé à son tour depuis l'expulsion de quelques-uns de ses membres. Le parti populaire avoit tiré peu d'avantages de cette révolution; il avoit un ennemi puissant dans Sieyes, introduit constitutionnellement au directoire exécutif. L'orgueil de ce prêtre fameux s'étoit depuis long-temps offensé de l'existence d'une constitution qu'il n'avoit pas faite lui-même; et il réunit, pour la détruire, tous les efforts de son timide génie et de sa cauteleuse ambition. Il fut l'ame de la faction oligarchique ou des hommes d'état, composée, dans l'origine, de Roger Ducos, homme presque nul et asservi à Sieyes; du médecin Cabanis; de Baudin (des Ardennes); d'un ministre célèbre, en butte alors aux diatribes,

aux accusations du parti populaire, et supérieur aux spéculatifs de ce parti, assez aveugles pour ne pas voir qu'ils alloient tomber au milieu des baïonnettes? Que vouloit Sieyes? Un roi présenté d'abord sous le nom modeste de *grand électeur* et proclamé par un corps ridiculement appelé *sénat absorbant*. Et sur qui tomboit le choix de l'avide métaphysicien, homme d'état, que par dérision le parti populaire désignoit sous le nom de *grand prêtre*? Selon les traditions les plus sûres, il se portoit sur le duc de Brunswick, prince digne assurément d'une plus noble élection.

Les républicains auroient pu en appeler de Sieyes à la majorité du directoire; mais elle étoit composée de membres divisés et irrésolus; Barras, par exemple, immoral et superficiel, étoit incapable de déjouer un complot habilement ourdi, et de rétablir l'équilibre dans les pouvoirs de l'État. D'ailleurs, selon les uns, il favorisoit secrètement le retour de

la maison de Bourbon, et, selon d'autres, il ambitionnoit de rester le maître du mouvement qui tendoit à centraliser et à fortifier le pouvoir exécutif. La nullité de ses deux autres collègues, Gohier et Moulin, étoit désespérante pour le parti populaire. La majorité du directoire cependant sentoit qu'elle étoit entourée de piéges et de dangers. Ce fut dans ces graves conjonctures que, par le crédit du directeur Barras, reparut sur la scène politique un personnage si célèbre de nos jours par une renommée si variée, par une administration à la fois si perverse et si habile, et enfin par une modération si opposée à ses premiers excès révolutionnaires. A ces indices, le lecteur nomme lui-même le ministre de la police Fouché. Appelé à ce ministère important par le pouvoir exécutif, il approfondit avec sagacité les vues et les ressources de chaque faction, et donna des gages à celle de Sieyes en se déclarant dans les attributions

de son ministère contre les jacobins qu'il qualifia lui-même d'anarchistes. Cette espèce de désertion, alors si commune pourtant, lui attira des diatribes violentes, et même des accusations directes de la part du député Briot, membre du conseil des cinq-cents, démocrate par effervescence, que sa tête menoit, mais qui compensoit sa fougue politique irréfléchie par sa franchise, sa loyauté, son instruction et la bonté de son cœur.

Voici comment il attaqua le ministre tout-puissant dont il se déclaroit l'adversaire (1), « Quelle sorte de confiance politique peut-on « avoir dans cet homme qui, avant le 9 ther- « midor, associé de Chaumette et d'Hébert,

---

(1) Dans l'écrit intitulé *P. J. Briot, membre du conseil des cinq-cents, au citoyen Baudin* (des Ardennes), *membre du conseil des anciens*, avec cette épigraphe :

« Dans les champs phrygiens les effets feront foi,
Qui les chérit le plus ou d'Ulysse ou de moi. »

« enchérissoit sur les discours de Marat, met-
« tant à l'ordre du jour l'immoralité, le pil-
« lage, la mort et la désorganisation sociale;
« qui faisoit inscrire, dans la Nièvre, sur les
« tombeaux: La mort est un sommeil éter-
« nel; qui régnoit à Lyon sur du sang, des
« cadavres et des décombres; que Robes-
« pierre lui-même accusoit de déshonorer la
« révolution par des excès....., et voilà
« l'homme qui nous accuse, qui calomnie
« dans ses rapports les représentans du peuple
« qui ont demandé la punition des voleurs;
« qui organise des machinations pour les
« proscrire!.... Ceux qui veulent que l'ins-
« trument des oppressions révolutionnaires
« les plus odieuses soit ministre de la police;
« sont ceux qui veulent des conspirations et
« des proscriptions. »

A la suite de cette philippique, le député Briot relatoit l'effrayante correspondance de

Fouché, pendant sa mission à Lyon. Nous nous abstiendrons de la citer (1).

---

(1) Il est à remarquer que Fouché cherchoit toutes les occasions de faire du bien à la ville de Lyon, afin d'effacer les impressions de sa conduite révolutionnaire. Ayant été chargé du porte-feuille de l'intérieur pendant la maladie du ministre Cretet, comte de Champmol, une députation du chef-lieu du département du Rhône se rendit à Paris. Elle étoit chargée de faire plusieurs demandes au ministre de l'intérieur. Fouché non seulement accorda les faveurs que la députation sollicitoit, mais encore engagea les membres qui la composoient à lui indiquer ce qu'ils pensoient devoir être utile à la ville. Elle avoit besoin de fonds pour l'embellissement du musée; on ne désiroit que la restauration de la galerie.—Pourquoi, dit Fouché, ne formez-vous pas votre demande pour les trois autres salles?—Nous craindrions de devenir indiscrets.—Allez toujours, faites vos réclamations, et surtout n'oubliez rien; je me charge de faire passer tout ce qui peut contribuer au bonheur et à l'illustration de votre pays.

Mais ces attaques et ces accusations ne pouvoient rien sur la marche des événemens ; elles ne faisoient au contraire qu'augmenter la violence de chaque parti.

Les malheurs de la guerre que la misérable politique du directoire exécutif lui fit entreprendre contre l'Autriche, la renaissance des troubles au midi et dans l'ouest de la France, le mécontentement, l'épuisement général, les dissensions toujours croissantes entre les conseils législatifs et le gouvernement, tout annonçoit une révolution prochaine. Les revers présens faisoient ressortir encore davantage les glorieuses campagnes de Buonaparte qui depuis avoit ajouté à sa renommée par la conquête de Malte et de l'Égypte. Tant de succès donnoient à sa famille de la considération et du crédit ; ses deux frères étoient recherchés ; Lucien surtout, doué de plus de talens, ayant une ambition plus active, se rendoit nécessaire à toutes les délibéra-

tions secrètes qui préparoient le renversement de l'autorité exécutive. Mais l'intention des hommes de ce nouveau parti ne pouvoit être de se servir du peuple; ils cherchoient au contraire les moyens d'abattre et de subjuguer la démocratie, pour envahir le gouvernement. En mettant le peuple en mouvement, ils se seroient d'ailleurs trouvés en conflit avec les démagogues. Ils résolurent de se jeter entre les bras des militaires, et de choisir parmi eux un chef capable d'imposer également aux soldats et aux généraux. Joubert fut d'abord choisi; mais il périt d'une main inconnue, en commençant la bataille où il vouloit acquérir le prestige de gloire qui lui manquoit. Moreau et Buonaparte restoient: c'étoient les seuls qui eussent acquis sur les armées cet ascendant qui maîtrise l'opinion; mais le caractère dur et impérieux de Buonaparte, les principes qu'il s'étoit faits dans le cours de sa

prospérité, son ambition exclusive, le faisoient redouter même de ses frères : « Vous « ne le connoissez pas bien, disoit Lucien : « une fois là, il se croira dans son camp, « commandera tout, voudra être tout. » Il est constant que, si Moreau eût montré plus de résolution politique, ou qu'un autre général eût été aussi bien établi dans l'esprit de l'armée, on auroit laissé *l'Egyptiaque* défendre sa conquête; à défaut d'autre on se détermina pour lui.

On lui expédia de différens ports d'Italie et de France plusieurs avisos. Dans leurs dépêches, Lucien et Joseph le pressoient de venir sans délai mettre un terme à des maux qu'il adoucit d'abord, mais que son génie infernal renouvela avec encore plus de violence.

A l'appel qui lui est fait, à la perspective qu'offre à son ambition l'état déplorable où les revers de la guerre étrangère et les troubles de l'intérieur ont réduit la France, Buona-

parte détermine son départ, et ce départ est une fuite.

Quelque déchue que fût sa position en Égypte, depuis la téméraire expédition de Saint-Jean-d'Acre, il pouvoit encore essayer de sauver ce qui restoit de sa valeureuse armée par une capitulation honorable; les Turcs l'auroient accordée. Mais les Anglois qui avoient tant d'intérêt à la continuation des succès de la coalition contre la France, eussent-ils consenti au retour du général qui naguère avoit détruit plusieurs armées de l'Autriche, et porté l'épouvante jusqu'au cœur de cette grande domination; de ce général, dont la voix audacieuse pouvoit ranimer toute l'ardeur du soldat françois, et le précipiter de nouveau dans un torrent de destruction et de gloire? Très-probablement non. Que de temps d'ailleurs ne se fût pas consumé dans une négociation de cette nature? La promptitude autant que le secret importoient à

Buonaparte : il partit, abandonnant sa conquête au destin, qui déjà avoit prononcé contre elle.

De la rade d'Aboukir à l'île de Corse, Buonaparte n'aperçut, pendant un mois de navigation, qu'une seule frégate angloise. Abordant à Ajaccio, son premier soin fut de prendre des informations sur les événemens politiques de France; il questionna avec empressement les fonctionnaires publics et militaires, apportant surtout une grande attention à tous les détails que lui donna, sur la situation de Paris, M. Coffin, consul françois à Cagliari, que la guerre venoit de ramener en Corse. C'étoit un homme éclairé, parfaitement instruit de l'état des partis en France; il satisfit à l'impatiente curiosité de Buonaparte, en lui remettant les journaux les plus récens; Buonaparte les dévora. A la lecture de chaque passage qui intéressoit ses desseins, il s'écrioit en frappant du pied : « Ah ! je

« n'arriverai pas à temps ; j'arriverai trop « tard ! » Témoignant ainsi la crainte de trouver consommée la révolution qu'il méditoit lui-même, les vents contraires l'ayant retenu quatre jours à Ajaccio, il employa cet intervalle à prendre ses précautions minutieuses pour se soustraire en mer aux croisières ennemies. Une felouque de poste fut amarrée à son bâtiment, et trente habiles rameurs appelés à bord. A la moindre fâcheuse rencontre, Buonaparte se seroit jeté dans la felouque pour gagner à force de rames les côtes de Provence. C'est ainsi qu'il perfectionnoit déjà l'art de la fuite. Il partit le 13 vendémiaire (3 octobre). Trois jours après, le peuple de Fréjus le vit débarquer, et ses acclamations retentirent dans toute la France avec la vîtesse du son qui le propage. A cette nouvelle, la masse espère, les partis s'agitent; les armées qui avoient déjà repris l'attitude de la victoire, frémissent de joie;

toutefois l'horizon politique se couvre encore d'épais nuages.

Les deux partis qui se trouvoient aux prises dans le sein même des principales autorités de l'État, préludoient au dénouement qui se préparoit. Quoique les démocrates ne fussent pas en majorité numérique dans les deux conseils, ils y suppléoient toutefois par leur audace et leur activité. C'est ainsi que récemment ils avoient fait adopter des mesures révolutionnaires, telles que la loi des ôtages, l'emprunt forcé, etc. Le parti des hommes d'état se prévalut de ces mesures pour décrier de plus en plus cette constitution débile, déjà plusieurs fois violée. Quoique toujours attaché au char de la révolution, ce parti en étoit venu enfin à reconnoître un des principes conservateurs des grands États.

Ces républicains qui depuis sept ans bouleversoient et la France et l'Europe pour faire triompher leurs abstractions métaphysiques,

ou plutôt pour envahir le pouvoir et les richesses; ces républicains qui frémissoient encore au nom d'un pouvoir paternel héréditaire, s'avouoient pourtant que, sans *unité* dans la puissance exécutrice, tout tomboit bientôt dans la confusion et un désordre funeste; et cependant, comme s'ils avoient honte de confesser leur ancienne erreur, ils vouloient persuader que cette *unité nécessaire* ne portoit point atteinte à leur république; contraints d'admettre un principe, ils en nioient la conséquence. S'ils furent de bonne foi, Buonaparte ne tarda pas à rectifier leur jugement.

Nous n'avons pas l'intention de faire le récit de la révolution du 18 brumaire, que tant d'écrits ont fait connoître; si nous nous arrêtons sur cette journée mémorable et décevante, c'est que ses principales circonstances se rattachent particulièrement à l'objet de ces mémoires. En parcourant rapidement la série des faits, nous en indiquerons quelques-uns

qui semblent avoir été peu connus; mais nous n'appuierons que sur les circonstances propres à développer le caractère privé et public du personnage dont nous nous occupons.

Buonaparte arrive à Paris. Son frère Lucien, le plus actif des conspirateurs du parti antijacobin, donne alors à ses soins une tendance plus directe vers le but. Il ne s'agit plus de résister aux attaques de la faction ennemie, il faut la vaincre, l'anéantir. Lucien parle, caresse, persuade; il s'assure des membres des deux conseils qu'il importe le plus de gagner; il entraîne les timides en rapprochant de leurs yeux le tableau rembruni des calamités que préparent les anarchistes. La présidence du conseil des cinq-cents à laquelle il avoit été porté, étoit un incident singulièrement heureux pour la direction du mouvement.

Sieyes, de son côté, s'étoit confié à son

collègue Roger Ducos. Le concert de ces deux membres laissoit au directoire exécutif une majorité incertaine, selon que Barras, qui méprisoit les deux autres directeurs, se détermineroit. On lui supposoit le courage qui auroit été nécessaire. Déjà Lucien n'agissoit plus selon les projets de Sieyes ; il en avoit de particuliers, plus conformes à l'ambition de son frère ; alors au fait des intentions secrètes des principaux chefs de son parti. Ce n'étoit ni pour le duc de Brunswick, ni pour la dynastie légitime que manœuvroit Lucien avec tant de mystère ; c'étoit pour l'élévation de sa propre famille. Tous les soirs il alloit concerter ses plans avec quelques députés dans la maison de campagne qu'habitoit madame R..... près de Bagatelle ; c'étoit chez *la dame de sa pensée* qu'il mûrissoit le plan d'usurpation qui devoit causer tant de larmes à la France.

Le jour étoit déjà choisi ; le 16 brumaire,

vingt députés(1); la plupart membres des commissions des inspecteurs des deux conseils, se réunissent secrètement chez l'un d'eux, Lemercier, président des anciens. On minute dans ce conciliabule le décret qui translatoit le corps législatif à Saint-Cloud, et donnoit en même temps à Buonaparte le commandement suprême de toute la force armée existante dans la division militaire de Paris.

Dans la nuit du 17 au 18, la commission

(1) Ces représentans étoient Lemercier, Lucien Buonaparte, Boulay (de la Meurthe), Reignier, Courtois, Cabanis, Villetard, Baraillon, Cornet, Fargues, Bouteville, Vimar, Frégeville, Goupil-Préfeln fils, Herwyn, Cornudet, Rousseau, Le Jarry, Chazal, Delecloy. Aucun d'eux ne se laissa oublier dans le nouvel ordre de choses, pensant sans doute, comme Jeanne-d'Arc, qu'il étoit juste de prendre part au profit quand on avoit partagé les périls. On en fit des sénateurs, des conseillers d'état, des tribuns, et même des ministres.

des inspecteurs des anciens prépare une convocation extraordinaire du conseil pour huit heures du matin. Trois heures avant seulement, des billets sont portés à domicile, et l'on a bien soin de ne pas en envoyer aux membres du parti populaire. Dès que la séance est ouverte, la commission parle des dangers imminens dont une *faction* liberticide (1) menace la représentation nationale et la république; elle fait adopter presque sans opposition la résolution qui avoit été concertée. Les membres qui n'avoient point été avertis arrivent, mais leur opposition est vaine. Les cinq-cents, réunis aussi, avant l'heure accoutumée, avec les mêmes précautions, s'étoient empressés de lever la séance, après avoir arrêté de se conformer à la résolution transmise par l'autre conseil. Les inspecteurs

(1) Terme consacré dans le dictionnaire de la révolution.

des deux chambres restent en permanence; ils concertent avec les principaux affidés de demander l'exclusion de soixante membres du corps législatif.

Cependant Buonaparte exerçoit déjà le commandement dont on venoit de l'investir. Dix mille hommes de troupes étoient, par ses ordres, rassemblés près des Tuileries. Le général L....., nommé son lieutenant, lut aux officiers le grand décret, déjà placardé partout; Buonaparte ajouta qu'il savoit « qu'on » préparoit un nouvel ordre de choses, *et que* » *la baïonnette du soldat feroit raison de* » *ceux qui s'opposeroient aux volontés des* » *conseils.* » Ces mots, abstraction faite de partis, étoient plus dignes d'un chef de pandours que d'un général françois, à qui le sort de l'État venoit d'être commis; mais la baïonnette fut toujours l'argument irrésistible de Napoléon, et son principe dominant. Il l'avoit invoquée dans sa proclamation à l'armée

d'Italie, quand il soutint ces mêmes hommes contre lesquels, deux ans après, il armoit le bras des soldats; et, général, consul ou empereur, elle fut toujours le moyen le plus réel de sa puissance.

Sieyes et Royer Ducos avoient déjà déposé à la commission des inspecteurs des anciens leur démission, comme membres du directoire exécutif. A midi, Barras envoya la sienne à Buonaparte, qui, en ce moment, étoit aussi à la commission; Botot, secrétaire de l'ex-directeur, la remit, et, à voix basse, il demanda au général, avec qui autrefois il avoit vécu très-familièrement, ce que son ancien protecteur pouvoit attendre de lui? Dites à cet » homme, répond Buonaparte, que je ne » veux plus le voir. » Et puis parlant très-haut, afin d'être entendu des militaires qui étoient à l'entrée de la salle des inspecteurs, il ajouta: « Qu'avez-vous fait de cette France » que je vous ai laissée si brillante? Je vous

» ai laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre; je » vous ai laissé des victoires, j'ai retrouvé des » revers; je vous ai laissé les millions d'Italie, » et j'ai retrouvé partout des lois spoliatrices » et la misère. Qu'avez-vous fait de cent » mille François que je connoissois, tous mes » compagnons de gloire? Ils sont morts!.....

» Cet état de choses ne peut durer; avant » trois ans il nous mèneroit au despotisme. » Mais nous voulons la république, la répu- » blique assise sur les bases de l'égalité, de » la morale, de la liberté civile et de la tolé- » rance politique, etc. »

Ce discours, si curieux dans la bouche de Buonaparte, auroit pu, quelques années après, servir d'acte d'accusation contre lui-même.

Nous arrivons au 19 brumaire. Le conseil des cinq-cents s'assemble dans l'orangerie de Saint-Cloud, et ouvre sa séance à deux heures. Cette fois toute la faction populaire se trouvoit là : elle étoit furieuse et bien déterminée

à combattre à outrance. On avoit pensé à la mettre hors de lice, au moyen de nouvelles cartes de députés, à la distribution desquelles les plus ardens de ce parti n'auroient eu aucune part; mais cette supercherie ne pouvoit être secrète ; il étoit à craindre qu'elle ne suggérât aux évincés quelque contre-mesure, et l'on s'en abstint.

L'orage gronda dès les premiers momens. A peine l'un des conjurés a-t-il proposé de nommer une commission extraordinaire, chargée de présenter les mesures de salut public que la circonstance présente requéroit, qu'il est interrompu par des cris tumultueux : « *La constitution* ! *La constitution*! *A bas les* » *dictateurs! Pourquoi sommes-nous à Saint-* » *Cloud*? *Pourquoi une armée nous investit-* » *elle*? » Lucien, président, à qui l'on adresse des personnalités, dit « qu'il sent trop la di- » gnité de son être pour répondre aux insultes » d'un parti désolateur. » Ces mots augmen-

tent le désordre; des vociférations épouvantables se prolongent; en vain le président se couvre, la lassitude seule donne quelque repos à la tempête. Dans ce moment de calme, les jacobins font résoudre de renouveler le serment à la constitution; ils entraînent, par leur véhémence, le gros de l'assemblée. Ce serment se fait par appel nominal.

Pendant que les deux partis se parjuroient dans les deux conseils, Buonaparte, à la barre de celui des anciens, faisoit, entouré de généraux, un discours étudié: « Si j'avois eu des « projets d'usurpation, disoit-il, ils seroient « déjà réalisés. Depuis mon retour, les me- « neurs m'ont pressé de m'emparer de l'au- « torité; Barras et Moulin m'en ont eux- « mêmes sollicité. J'ai repoussé de telles « ouvertures, parce que *la liberté m'est* « *chère*. Ne nous divisons point. Associez « votre sagesse et votre fermeté à la force qui « m'entoure. Je ne serai que le bras dévoué

« au salut de la république (*et de la consti-*
« *tution*, s'écria un membre). La constitu-
« tion, reprend Buonaparte, pouvez-vous
« bien l'invoquer? Existe-t-elle encore?
« N'a-t-elle pas été le jouet de tous les partis,
« et foulée à leurs pieds au 18 fructidor, au
« 22 floréal, au 18 prairial? » Et, continuant à pérorer au sein même du conseil, dont on venoit de faire retirer les étrangers, il insiste sur la nécessité d'accélérer le mouvement; puis, s'adressant aux militaires restés à leurs postes dans l'intérieur de la salle, il leur promet la paix intérieure et extérieure, et les engage à *tourner* leurs baïonnettes contre lui, s'il s'écarte jamais du chemin de la liberté.

La nuit couvroit déjà Saint-Cloud de son ombre; Buonaparte quitte les anciens, se fait suivre des grenadiers du corps législatif, les laisse à l'entrée du conseil des cinq-cents, et se présente seul à cette assemblée. Quoiqu'on

ait dit le contraire; il n'est pas douteux qu'il ne vînt pour enlever les chefs du parti populaire. A peine a-t-il fait quelques pas dans la salle, qu'une foule de membres se précipitent à la tribune et au-devant de lui. On n'entend plus que les cris: *à bas le tyran! à bas Cromwell! le dictateur hors de la loi!*

Tous les écrits du temps ont dit que plusieurs députés montrèrent des pistolets, des poignards: des témoins de cette grande scène furent plus vrais; ils ne virent point d'armes. Quelques représentans s'étoient précautionnés, il est vrai, à tout événement, et pour le cas d'une défense personnelle; mais, hors de ce cas désespéré, ils n'avoient garde, par de vaines menaces, de donner le prétexte d'employer contre eux, à l'instant même, la force des armes.

Cependant Buonaparte, frappé de ce grand tumulte, reste interdit: son assurance disparoît; on le voit pâlir et chercher à balbutier

quelques mots de justification; ses regards effrayés se tournent vers la porte à laquelle étoient restés les militaires; c'est pour eux un appel. Aussitôt le général L..... pénètre dans la salle avec des grenadiers, et Buonaparte tremblant en sort sous leur protection. C'est dans ce moment que le grenadier Thomé reçut, dit-on, dans ses habits, un coup de stylet, qu'Aréna, député, portoit au général. On a encore douté de ce fait.

L'effroi accompagnoit Buonaparte; il ne cessoit de dire: « Ils m'ont voulu tuer; ils m'ont « voulu mettre hors de la loi. » On eut, pour la premiere fois, la preuve que cet homme étoit loin de posséder le courage qui convenoit à sa fortune. Sur le champ de bataille, sa bravoure n'eut jamais rien d'éclatant, ni de cet abandon naturel à nos plus illustres guerriers; elle n'étoit chez lui qu'une sorte de dissimulation du danger, une croyance superstitieuse dans sa destinée.

Le plus grand désordre régnoit au conseil des cinq-cents. Le président étoit interpellé avec furie. Il quitte le fauteuil, et, s'élançant à la tribune, s'écrie « que c'est calomnier son « frère que de l'accuser de vues liberticides; « que personne, plus que lui, n'avoit donné « de gages à la liberté; que, sans doute, le « général n'étoit venu à l'assemblée que pour « rendre quelque compte important relatif « aux circonstances. » La voix de l'orateur se perd parmi les vociférations et les invectives. On en revient à la proposition de mettre Buonaparte hors de la loi. Lucien, qui vouloit continuer à le justifier, ne parvenant plus à se faire entendre, recueille toutes ses forces, et, comme par explosion, s'écrie : « Quoi! « vous voulez que je sois l'assassin de mon « frère! jamais..... Je dépouille la magistra- « ture populaire; » et, en même temps il jette sa toge et son écharpe. Dans ce moment, des grenadiers entrent une seconde

lois dans la salle; ils entourent le président, qui sort avec cette escorte, au bruit des injures et des trépignemens.

Parvenu dans la cour du château, Lucien monte à cheval; et, s'adressant aux troupes avec la plus grande véhémence, il déclare « que quelques audacieux tiennent en ce mo-« ment le poignard sur le sein de la très-« grande majorité de l'assemblée; qu'ils se « sont mis en rebellion contre le conseil des « anciens, et ont voulu prononcer la mort du « général chargé de l'exécution du décret de « ce conseil; que ce sont ces furieux eux-« mêmes qui, par leurs attentats contre la « liberté, ont mérité d'être mis hors de la loi. « Guerriers, ajoute-t-il, délivrez la majorité « de *vos représentans* de l'oppression où elle « se trouve. Général, et vous, soldats, et vous « tous, citoyens, vous ne reconnoîtrez pour « législateurs de la France que ceux qui vont « se rendre auprès de leur président. Quant à

« ceux qui restent dans l'orangérie, *que la*
« *force les expulse.* Ces brigands ne sont
« plus les représentans du peuple, mais les
« *représentans* du poignard. *Vive la répu-*
« *blique!* »

A cette harangue révolutionnaire succède l'ordre de faire évacuer l'orangerie. Murat et d'autres généraux marchent à la tête des soldats; on monte tambour battant. Un calme imposant remplace un instant l'horrible confusion que présentoit le conseil. Par un mouvement spontané, les députés se lèvent, en criant: *Vive la république!* Les grenadiers sont là; un officier s'avance, monte au bureau du président, et dit: « Représentans, retirez-
« vous; le général a donné des ordres. »
Beaucoup de députés se retirent; mais ceux du parti de l'opposition paroissent ne pas vouloir céder. Alors un autre officier, que l'on dit être Murat, s'écrie: En avant, grenadiers! Tous marchent au pas de charge, au

bruit des caisses : la terreur s'empare des députés, qui se précipitent et fuient vers toutes les issues, en jetant çà et là les parties de leur costume, qui les exposent aux huées de la soldatesque.

A ce moment, quelques-uns de ces fugitifs entrent dans le conseil des anciens, qui, lui-même, avoit eu des agitations dans la journée. Lucien arrive à leur suite. « On vient, « dit l'un d'eux, d'outrager la représentation « nationale; la force armée a dissous le con- « seil des cinq-cents : nous vous invitons à « prendre des mesures. »

« Citoyens représentans, dit Lucien, on « vous en impose. Cette force armée, que « l'on vous dit avoir outragé la représenta- « tion nationale, ne consistoit que dans quel- « ques grenadiers qui suivoient leurs capi- « taines. *Leur présence a opéré un mouve- « ment dans le conseil.* Appellera-t-on repré- « sentans des assassins armés de poignards?

« Ils se précipitoient sur moi, aidés de leurs « complices qui occupoient les tribunes. Ils « vouloient, les cannibales, me forcer de « prononcer la mise hors la loi de mon frère. « Une poignée de factieux tyrannise les cinq- « cents; mais la majorité adhère au conseil « des anciens et à sa sagesse. »

Ce discours, rapproché des faits et de la harangue adressée aux troupes, est encore une des singularités de la journée.

Les récriminations alloient continuer; mais les anciens les firent cesser, en décidant d'entendre le rapport de la commission extraordinaire créée quelques heures auparavant; et, sans délibérer sur le projet de cette commission, la séance fut suspendue pour être reprise le même soir à neuf heures.

Toutefois le conseil ne pouvoit pas tout seul donner un caractère de légalité à ses résolutions. Sous ce rapport, la dissolution de celui des cinq-cents étoit embarrassante. On

courut donc après les députés qui s'étoient dispersés; et, à l'exception de ceux de la faction opposée, on parvint à recomposer une assemblée encore assez nombreuse.

Les deux conseils reprennent leur séance à la même heure. Des militaires et des amis du parti vainqueur occupent les galeries. Le député Berenger, par un discours boursouflé de déclamations, fait voter des remercîmens aux généraux Buonaparte, Lefevre, Murat et Gardanne, ainsi qu'aux divers régimens qui s'étoient trouvés à Saint-Cloud dans la journée.

Lucien quitte de nouveau le fauteuil; et, succédant à quelques autres orateurs, il prononce un discours étendu, qui appelle l'attention du conseil sur ce qui reste à faire. « Prononçons, dit-il, dans toute la liberté de « notre ame, sur la situation de la patrie. « Si, par des considérations pusillanimes et « déplacées, nous ne changeons pas l'affreux

« état où se trouve placé le premier peuple « de la terre, dès aujourd'hui nous perdons « notre gloire, et nous ne garderons pas « long-temps notre puissance. Lorsque la me- « sure des maux se comble, l'indignation des « peuples s'avance.....» Ensuite parlant des hommes du parti vaincu: « Croient-ils « que nous ayons oublié ces jours de deuil « où la terreur gravitoit de nouveau sur l'hori- « zon menaçant; que nous ayons oublié « leur projet de convention, de comité de « salut public, de carnage et d'effroi? Par- « loient-ils de constitution, lorsqu'au milieu « de leurs sicaires ils s'écrioient qu'il falloit « que le peuple se sauvât lui-même, et que « nos têtes n'étoient plus populaires? Au- « dacieux conspirateurs, ils appeloient alors « l'insurrection; et aujourd'hui lâches camé- « léons, ils invoquent cette charte sur la- « quelle ils avoient déjà imprimé leurs mains « ensanglantées. »

Chacune de ces phrases étoit accueillie avec transport. Lucien étoit le héros de la journée.

Il fut moins éloquent, lorsqu'à la fin de la même séance les trois consuls provisoires, Sieyes, Buonaparte et Roger-Ducos, nommés pour remplacer le directoire exécutif, vinrent, sur la demande du député Frégeville, prêter le serment de fidélité inviolable à la souveraineté du peuple, à la république françoise, à l'égalité, à la liberté et au système représentatif.

« La liberté françoise, dit le président, est « née dans le jeu de paume de Versailles; « elle s'est traînée jusqu'à vous, en proie aux « maladies convulsives de l'enfance, et vient « aujourd'hui de prendre la robe virile. Elles « sont finies dès aujourd'hui toutes les convul- « sions de la liberté (1). Représentans du peu-

(1) Cette vérité lui échappoit indiscrètement; c'étoit écart de l'orateur novice.

« ple, entendez le *cri sublime* de la postérité !
« Si la liberté naquit dans le jeu de paume de
« Versailles, elle fut consolidée dans l'oran-
« gerie de Saint-Cloud. Les constituans de
« 1789 furent les pères de la révolution;
« mais les législateurs de l'an 8 furent les
« pères et les pacificateurs de la patrie. »

Cette liberté qui prend *la robe virile;* ce jeu de paume, cette orangerie, qui devoient être les objets de *l'hommage sublime de la postérité;* ces législateurs de l'an 8, comparés aux membres de la première assemblée qui, dans un seul de ses comités, possédoit plus de lumières et de talens que n'en offroit la totalité des deux conseils des cinq-cents et des anciens, marquoient bien le langage puérilement emphatique de l'école des orateurs révolutionnaires.

C'est ainsi que finit le 19 brumaire; journée mémorable sans doute, non par les circonstances et l'agitation qui l'accompagnè-

rent, à peu près les mêmes dans toutes les crises des grandes révolutions, mais par des résultats qu'on étoit bien éloigné de prévoir. Nous lui dûmes le régime qui, pendant tant d'années, opprima la France, corrompit ses enfans, moissonna sa jeunesse, détruisit son commerce et appauvrit son sol; nous lui dûmes la démoralisation que produisent l'égoïsme, la fausse gloire et l'irréligion; nous lui dûmes les nouveaux germes de la discorde qui naguère désoloient encore nos provinces, nos villes, nos familles; nous lui devons enfin tous les malheurs de l'invasion étrangère.

Il est vrai, les hommes qui succombèrent alors étoient odieux par leurs principes, par leurs actions même; on peut se croire heureux de leur échapper; et cependant, supposons un moment qu'ils eussent établi leur affreuse domination; se fût-elle soutenue? ..... Tout ne se seroit-il pas bien vîte écroulé sous ce parti abhorré des citoyens, méprisé des armées,

et sans crédit comme sans talens? A peine maître du mouvement, ne se fût-il pas lui-même perdu dans les convulsions de son délire? .... Alors une autre révolution devenoit certaine. C'étoient moins les lauriers cueillis à Marengo, que les palmes de la paix qui eussent pu consoler la France, et lui redonner une prospérité réelle sous le pouvoir paternel des princes que la providence lui conservoit. Les maux que l'on craignoit, on les eût éprouvés sans doute; mais ils se seroient épuisés après quelques mois de convulsions. Dix années de servitude et d'un gouvernement destructeur, quelle longue et cruelle épreuve!

Au milieu de ce choc violent des passions politiques, le rôle d'un ministre de la police qui vouloit survivre aux orages et défier les révolutions étoit difficile sans doute; mais il n'étoit pas au-dessus de l'habileté de l'homme qui tenoit alors le sceptre de cette administration redoutable. Que vouloit alors ce

rélateur de l'égalité, du pouvoir et des richesses? Il avoit épié l'événement, et avoit réussi à surprendre, pour ainsi dire, sur le fait, le parti qui alloit rester maître de l'autorité. Instruit à propos que les baïonnettes des grenadiers de Buonaparte l'avoient emporté sur les vociférations et la résistance des démagogues, il fit placarder, pendant la nuit même, et dans tout Paris, une affiche d'entière adhésion, et d'obéissance extatique pour le vainqueur. Il se vanta même, le lendemain, d'avoir paralysé l'action de plusieurs députés et de quelques généraux qui auroient pu nuire au succès du nouveau Cromwel. La duplicité du ministre triompha; et Buonaparte, alors si heureux dans ses inspirations, jugea que la coopération de Fouché lui étoit nécessaire pour tromper et enchaîner tous les partis. En vain le secrétaire général de la police, Joseph T....., jeune téméraire, plein de sagacité et de talent, admis au cercle de Jo-

séphine, fonda ses espérances ambitieuses sur cette faveur naissante; en vain se berça-t-il de l'idée qu'il supplanteroit le ministre dont il dévoiloit la marche tortueuse; il échoua, et fut éliminé, laissant l'arène libre au vétéran révolutionnaire; heureux depuis de rentrer en grâce auprès de lui, pour devenir un de ses lieutenans les plus experts et les plus dévoués!

Le véritable auteur du 18 brumaire, c'étoit Lucien; nul doute qu'il n'eût empêché que les démagogues du conseil des cinq-cents ne profitassent du trouble de Napoléon pour mettre celui-ci hors la loi et le poignarder dans l'enceinte même où il étoit venu leur ordonner de se séparer. Lucien, environné de clameurs et de menaces, avoit refusé, comme président, de mettre aux voix le décret qui proscrivoit son frère, et qui, du moment qu'il auroit été adopté, changeoit entièrement les dispositions des troupes qu'on avoit rassemblées

pour dissoudre le conseil. Cinq grenadiers, entre les bras desquels Buonaparte étoit tombé comme évanoui, eussent été une foible barrière contre des hommes furieux; et si Lucien n'eût pas courageusement résisté à ceux qui se pressoient autour de lui pour l'arracher du fauteuil, tout le complot échouoit et tournoit contre ses auteurs.

Ses amis lui faisoient de cette journée un titre éternel de gloire. Lui-même la considérant comme l'époque la plus belle de sa vie politique, voulut que la peinture la consacrât: un portrait en pied le représenta présidant le conseil des cinq-cents, revêtu de son costume, debout devant son bureau, ayant derrière lui le fauteuil, et tenant dans sa main un rouleau de papier, sur lequel on lisoit ces mots: *Dix-huit Brumaire.* On a vu la part que prit Lucien à cette révolution; sans lui, elle ne se fût pas opérée. Toutefois il eût aussi son heure de foiblesse. Quand il vit son

frère, chassé outrageusement de la salle, se retirer transi au milieu d'un groupe de militaires incertains, et les chefs de la faction devenus plus arrogans par cette espèce de victoire, il craignit pour l'événement, et descendit presque aux prières. La nature lui redonna des forces, quand on exigea de lui la déclaration fratricide, et ce moment fut beau. Mais devoit-il se dépouiller de la présidence ? Et, après l'avoir fait, ne risquoit-il rien, en voulant reprendre le caractère de cette fonction éminente? Tout réussit, parce que l'événement dépendoit des soldats, sur qui la voix et l'exemple de leurs chefs pouvoient davantage que la véhémence et les exhortations de Lucien, dont la personne n'avoit alors rien de bien imposant. Il nous semble que son rôle eût été plus noble, si, au milieu de l'épouvantable confusion du conseil, il avoit su conserver la courageuse impassibilité qui convenoit au chef de l'assemblée.

La constitution de l'an 8, qui instituoit le gouvernement consulaire, fut le résultat de cette nouvelle révolution; elle succéda aux autorités provisoires établies à la suite de la journée de brumaire.

Pour récompenser l'énergie que Lucien y avoit déployée, on lui confia le porte-feuille du ministère de l'intérieur. Ce ministère, qui dirige l'administration générale, quisoigne les sources de la prospérité de l'État, qui préside à l'instruction publique, aux arts et aux belles-lettres; qui dispense, en quelque sorte, la renommée, ne pouvoit manquer de tenter l'ambition de Lucien. Il y porta la fermeté et l'activité de son caractère, mais aussi la mobilité de ses idées, et peut-être l'inexpérience d'un homme de vingt-cinq ans. Il y porta encore cette même dureté que son frère montroit dans le gouvernement; son premier soin fut d'empiéter sur les autres parties de l'administration. Il voulut réaliser le principe

de la préséance de l'autorité civile sur le militaire, et en cela il avoit raison; mais il ne mit pas assez de suite ni de constance à soutenir les préfets dans l'espèce de lutte qui s'établit entre eux et les généraux commandant les divisions de l'intérieur. Ses ordres aux départemens, trop multipliés, portoient souvent l'empreinte de la précipitation. Lucien bouleversa l'ancien ordre de ses bureaux, en voulant trop centraliser, et la nouvelle organisation qu'il en fit ne put se soutenir: cependant ces écarts avoient leur compensation. Dès les premiers momens de ce ministère, l'administration acquit un caractère d'énergie et d'élévation qui la faisoit respecter. Lucien fut regretté sous plus d'un rapport, et l'on peut croire qu'un plus long exercice de sa place l'eût mis à portée de rectifier les principes erronés et les fausses théories qui l'égarèrent trop souvent.

S'il est vrai que la courte administration de

Lucien puisse être critiquée, on doit convenir pourtant qu'elle sut donner une sorte d'éclat au ministère de l'intérieur. Lucien, en suppléant par beaucoup de tenue, de circonspection, et par des réticences étudiées, aux connoissances profondes et nécessaires qu'il n'avoit pas encore eu le temps d'acquérir, étoit parvenu à donner une idée favorable de ses lumières et de sa capacité. Il savoit aussi, sans quitter les dehors imposans de l'homme d'état, employer l'aménité la plus aimable; mais alors une sorte d'affectation se montroit, et laissoit deviner que cette alliance n'étoit pas naturelle. Tant qu'il eut de grandes fonctions à remplir, on ne vit jamais en lui ces momens d'abandon et de complaisance qui tiennent au caractère; son rang l'absorboit. Mais une qualité toute à lui, et qui le servit heureusement, c'est ce goût extrême pour les cérémonies et les pompes publiques, qu'il avoit puisé dans l'étude des gouvernemens de l'an-

tiquité. Son imagination, un peu italienne, c'est-à-dire vive et portée à l'emphase, l'entraînoit naturellement vers tout ce qui étoit théâtral et solennel. Lucien étoit d'ailleurs persuadé que les cérémonies exerçoient un immense pouvoir sur les peuples, et facilitoient l'action du gouvernement.

On se rappelle qu'il fut l'ordonnateur de la solennité du 1^er^ vendémiaire de la neuvième année; aucune fête, depuis la révolution, n'avoit été aussi brillante. Les maires de toutes les villes, des députations de toutes les parties de la France s'étoient rendus à Paris, et un nombre immense de citoyens des classes aisées les avoit suivis, attiré par la curiosité. On avoit prodigué aux notables et aux fonctionnaires les festins les plus splendides. Tous les apprêts furent aussi ingénieusement que magnifiquement exécutés. Des fêtes, des jeux, des joûtes, des illuminations entretinrent la joie du peuple.

Une cérémonie religieuse et guerrière vint encore ajouter à cet éclat. Les restes de Turenne, sauvés de Saint-Denis lors de la profanation de la sépulture de nos rois, se trouvoient déposés au musée des monumens français. On imagina de les transporter dans l'église de l'hôtel des Invalides, comme appartenant plus spécialement à ce sanctuaire. Cette église étoit alors appelée le Temple de la Victoire. On avoit couvert ses voûtes des mille drapeaux arrachés aux armées étrangères depuis huit ans d'une guerre sans exemple. La translation se fit processionnellement et avec toute la pompe militaire. Le ministre de l'intérieur prononça dans le temple une espèce d'oraison funèbre dans laquelle les grandes actions du héros mort à Salzbach servoient comme de texte à la commémoration des entreprises et des succès gigantesques des guerres de la révolution. La dernière phrase de ce discours d'apparat eut une fortune pro-

digieuse, et servit long-temps d'épigraphe aux brochures politiques publiées sous la protection du gouvernement.

« Le 18 brumaire, dit Lucien, a lui : les « divisions ont disparu. Tout ce qui est fac- « tieux se cache; tout ce qui est françois se « montre. »

Nous avons assez fait connoître l'empressement que mettoit Lucien à paroître à la tribune, et nous pensons qu'il lui étoit suggéré par l'opinion qu'il avoit de son talent pour l'art oratoire. Avoit-il en effet ce talent? Lucien a reçu de la nature une physionomie expressive et distinguée; ses yeux sont vifs et pénétrans (1), sa taille est avantageuse et élancée; et cependant, malgré ces avantages, il n'avoit pu acquérir, pendant sa carrière législative et son ministère, cette noblesse de

(1) Il est myope et porte continuellement des conserves.

forme nécessaire aux personnages éminens. Il lui falloit même toute son assurance pour sauver une espèce de gaucherie d'écolier qu'il semblait conserver encore. Le temps, l'habitude de la grande société, et la supériorité de rang qu'il y a tenu depuis, ont entièrement fait disparoître ce défaut. Ainsi, Lucien n'avoit alors rien d'agréable sous le rapport de la partie mimique de l'art oratoire. Son organe ne lui étoit pas plus favorable; sa voix étoit sans timbre, un peu voilée et même nasale! Tous ces défauts, que l'amour-propre lui dissimuloit sans doute, étoient compensés par une prononciation nette, par un débit juste, de la chaleur, du sentiment, et parfois des momens d'une véritable éloquence. En général, peu de personnes ont la conversation aussi agréable que M. Lucien; il parle avec aisance et avec netteté sur tous les sujets. La mobilité de son esprit lui indique le langage qu'il doit employer, et il parle à-cha-

cun suivant la profession qu'il exerce ou suivant le rang qu'il occupe. Mais c'étoit plutôt comme homme d'état que Lucien cherchoit à briller.

Le gouvernement consulaire, encore peu affermi, ne pouvoit se consolider que par la paix ou par des victoires. Les démarches pour la paix échouèrent; et Napoléon vit, avec une joie secrète, des refus qui le lançoient de nouveau dans la carrière qui lui avoit valu tant de gloire. Tous les regards se portoient sur le Rhin et sur les Alpes; mais on voyoit déjà que Buonaparte dirigeroit ses principaux efforts vers l'ancien théâtre de ses conquêtes. Il partit pour l'armée; Lucien devoit le suivre. On étoit jaloux de la supériorité qu'il pouvoit acquérir au conseil dans l'absence du chef de l'Etat, et en même temps on redoutoit sa présence à l'armée: le ministre resta. Au moment du départ de Napoléon, il adressa aux préfets

la circulaire suivante, remarquable par son laconisme :

« De grands événemens se préparent; le « premier consul est parti; les vœux de la » France l'accompagnent. Vous, contenez les « ennemis de la patrie. »

Les formes républicaines subsistoient encore; on n'osoit pas s'écarter du langage et de l'esprit de ce gouvernement; et, dans les premiers mois de sa puissance, le général consul ne parut être en effet que le magistrat du peuple et le chef des soldats. Mais, au retour de Marengo, un tout autre système fut adopté, ou plutôt on développa celui que l'on avoit déjà conçu. En rassurant la France, menacée d'une invasion étrangère, Buonaparte sembla l'avoir conquise, et s'accoutuma, dès ce moment, à ne plus considérer les corps de l'État que comme des instrumens nécessaires à l'exercice de son pouvoir.

Quelques personnes croient encore aujourd'hui que Lucien s'opposoit à cette monarchie naissante, c'est une erreur: il est certain, au contraire, qu'il travailloit à l'établir; mais il la vouloit modérée. Il craignoit d'abord surtout cette autorité sans mesure dont son frère s'étoit fait une habitude au milieu des camps; et, confondant son ambition personnelle dans le zèle de l'homme d'état, fort de ses services dans la journée du 18 brumaire, plein de confiance dans ses talens, il combattoit avec énergie les volontés qu'on signifioit au ministre. Aussi ambitieux que son frère, il auroit d'abord désiré que le gouvernement de la France eût été confié à deux consuls. L'un auroit eu dans ses attributions la guerre, les troupes et les affaires étrangères; l'autre se seroit exclusivement occupé de l'intérieur. Napoléon eût rempli la première place, et Lucien la seconde. Voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir, que son frère vouloit s'arroger le pouvoir su-

prême, voyant avec autant de jalousie que de chagrin le commencement d'exécution des vastes desseins de son frère, Lucien résolut de tout tenter pour les faire avorter; dès-lors il refusa toujours les avantages qui lui furent offerts à diverses époques.

A l'affût de cette querelle de famille, Fouché, dans ses bulletins de police secrète, s'élevoit indirectement contre Lucien, et signaloit son luxe et sa dissolution de mœurs, qui, disoit-il, révoltoient contre lui la partie saine de la nation. Napoléon partit de là pour reprocher à Lucien ses profusions et le scandale de sa conduite (1). Lucien lui reprocha à son tour de

(1) Lucien s'étoit fait une certaine réputation auprès des dames; et, sans l'avoir recherché, il tenoit un rang distingué parmi les plus fameux *roués* de la capitale. Mademoiselle M....., l'une des plus jolies actrices du Théâtre-François, fut entretenue par lui. Elle étoit fort dépensière, et le prince très-peu constant. En général ses passions, toujours très-vives,

marcher à la tyrannie et de méconnoître les services auxquels il devoit son élévation; de-

---

n'étoient pas de longue durée, à moins qu'elles ne fussent alimentées par des obstacles.

La charmante actrice, après avoir obtenu beaucoup d'argent, une voiture, des chevaux, une maison montée, désiroit vivement être propriétaire d'un hôtel, et surtout de posséder des diamans. Ces objets furent demandés et promis plusieurs fois; promettre et tenir sont deux: d'ailleurs la constance de même que la générosité n'étoient pas l'élément du ministre entreteneur.

Pour le premier objet, Lucien fait louer un des beaux hôtels de la capitale dont il paye sur-le-champ la première année d'avance; pour le second objet, si vivement attendu, on fait emplette de deux girandoles de la plus grande beauté. La pauvre M..... les reçut avec un plaisir inexprimable; mais elle avoit compté sans son hôte, car elle ignoroit que son ami ne lui avoit fait qu'un simple prêt. Six semaines étoient à peine écoulées que, depuis plus d'un mois, Lucien songeoit à reprendre les girandoles. Une lé-

puis ce moment, la position de Lucien fut très-délicate. Celui-ci ne vouloit point de su-

---

gère incommodité survenue à la nymphe la force garder la chambre pendant quelques jours. Les de précieux joyaux étoient sur une pelotte attachée contre la glace de la cheminée. Le ministre entretenteur étoit déjà levé et se préparoit à s'en aller, lorsque tout-à-coup il s'écrie: Ah bon dieu! est-il possible d'avoir des girandoles aussi mal montées! Ah! fi! c'est une horreur.—Eh non, cher ami, ce sont les beaux pendans dont vous m'avez fait cadeau; ils sont superbes, ils font l'admiration et le désespoir de mes compagnes.—Vous n'y pensez pas, mon ange; la monture sent affreusement la vaisselle; il me semble, en vérité, voir les pendans d'oreille de ma grand'mère. Je vais les emporter, les envoyer chez Fritz Devilliers*; et, sitôt qu'ils seront remontés d'une

* Bijoutier d'assez peu de talent qui, après avoir longtemps demeuré dans une petite maison de la place Dauphine, avoit pris ensuite un des plus magnifiques logemens sur le quai Voltaire, au coin de la rue du Bac et en face du Pont-Royal. Il fournissoit M. Lucien, M. et madame Murat, madame Bacciochi, etc.

périeur; Napoléon ne vouloit point d'égal. De là l'opposition croissante entre les deux frères, et les scènes violentes qui provoquèrent leur séparation.

Dans une de ces querelles si vives, Lucien jetant avec humeur à Napoléon son portefeuille de ministre, celui-ci appela ses gardes, et leur dit: « Soldats, faites sortir ce citoyen « qui manque au premier consul! » Un autre jour, Buonaparte s'exprimoit avec dureté à

---

manière convenable, on vous les rapportera. Peu de temps après cette aventure, une maladie qui survint au prince fut la cause de la rupture entre les deux amans. Mademoiselle M..... perdit à la fois des diamans, son entreteneur et la santé. Elle commençoit à se remettre de cette déconfiture, lorsqu'un particulier vint s'informer si elle désiroit garder l'hôtel qu'elle habitoit et lui demander une augmentation de loyer. Cette nouvelle marque de perfidie à laquelle mademoiselle M..... étoit loin de s'attendre, lui occasionna des attaques de nerfs.

l'égard de sa mère, dont Lucien étoit plus particulièrement aimé : « Dis-moi tout ce « que tu voudras, réplique ce dernier, mais « n'outrage pas ma mère. »

A cette époque, deux factions domestiques se disputoient le crédit et la faveur auprès de Buonaparte; l'une, celle des frères, avoit Lucien pour chef; l'autre étoit celle des Beauharnois, dont Joséphine étoit l'ame. Ce dernier parti prévalut autant par l'ascendant qu'assuroit à Joséphine sa complaisance extrême, que par l'empire secret qu'elle sut ménager à sa fille Hortense sur les sens d'un époux capricieux dans ses amours. Ce parti étoit étayé d'ailleurs par le ministre de la police, qui étoit en opposition ouverte avec Lucien. Par les adroites combinaisons de ses rapports ténébreux, par le mouvement qu'il imprimoit ou supposoit aux factions politiques, Fouché savoit exciter, au gré de ses désirs, dans l'ame de son maître, la crainte et l'es-

pérance. C'étoit sur ce fondement pernicieux que le rusé ministre établissoit son crédit; et il en étoit d'autant plus assuré, que Napoléon, dévoré de la passion de rendre inamovible une autorité étendue, fondoit le succès de son usurpation sur les trames de son ministre. Celui-ci, de son côté, se servoit, pour résister aux attaques de ses ennemis personnels, non seulement du crédit de Bourienne, secrétaire intime de Napoléon, mais encore de celui de Joséphine elle-même; aussi recevoit-elle, en tribut de reconnoissance, des sommes considérables prises sur les produits des jeux, pour satisfaire ses fantaisies et ses habitudes de prodigalités.

Toutefois Lucien, qui avoit publiquement coopéré à l'élévation de sa famille, persista dans ses vues; et, avant sa rupture, il voulut avancer la révolution qu'il ne regardoit encore que comme ébauchée. Chaque préfet alloit recevoir inopinément, par la diligence,

une caisse contenant des exemplaires d'une brochure en nombre égal à celui des fonctionnaires du département. Ses paquets étoient sous bandes avec une adresse, pour suppléer à la lettre d'envoi, et faire connoître l'intention. L'imprimé avoit pour titre: *Parallèle de Cromwell, Monck, et Buonaparte!* On y plaidoit ouvertement la cause de la monarchie. Aucun avis n'accompagnoit cet envoi; mais assez d'indices en faisoient deviner l'auteur. Les paquets venoient d'être envoyés à leur adresse, lorsque, le lendemain, une lettre du ministre de la police ordonna d'arrêter la circulation de cet écrit; *œuvre d'une méprisable et coupable intrigue*: telles étoient les expressions ministérielles. Fouché, en opposition ouverte avec Lucien, avoit jeté les hauts cris aux Tuileries sur cette tentative, qu'il disoit être prématurée.

La vérité est que Fouché et les Beauharnois s'opposoient à ce que l'impulsion fût

donnée par Lucien, dont le crédit, établi sur le succès de la révolution de brumaire, se seroit accru naturellement par une heureuse tentative en faveur de l'autorité monarchique. En effet, deux ou trois mois plus tard, on vit ce que Fouché avoit appelé *une coupable et méprisable intrigue*, devenir, dans les mains du jeune Beauharnois, alors commandant des chasseurs de la garde, un essai plus heureux et presque avoué par le gouvernement lui-même. Eugène fit répandre dans les casernes et dans le public un imprimé, rédigé dans les mêmes vues que l'écrit sorti du cabinet de Lucien, et réprouvé par la police. Ainsi, dès l'origine même de son pouvoir, Napoléon, dédaignant l'influence de l'administration et de l'autorité civile, fondoit toutes ses espérances sur l'assentiment et l'appui de la force militaire.

Les ennemis de Lucien prévoyoient que l'énergie de son caractère et l'opiniâtreté de

ses prétentions amèneroient une rupture éclatante ; elle èut lieu en effet à la suite d'une querelle encore plus vive que toutes celles qui avoient précédé, et dans laquelle Lucien menaça Napoléon de le renverser comme il l'avoit élevé ; les deux frères se divisèrent alors sans qu'il parût possible de les réconcilier.

Dès ce moment Napoléon n'a cherché qu'à éloigner son frère, et l'ambassade de Madrid ne fût d'abord qu'une disgrâce et qu'un pompeux exil. Cependant, pour que le public ne fût pas instruit de ses dissensions domestiques, Napoléon nomma provisoirement Chaptal pour tenir le porte-feuille de l'intérieur. Plus de six mois s'étoient écoulés depuis le départ de Lucien avant que cette nomination de Chaptal fût confirmée.

A peine Lucien fut-il parti, que l'on diffama son ministère et sa personne. On le présenta comme un Sardanapale livré à la sensualité ;

et abusent de son pouvoir et de ses richesses pour satisfaire ses penchans lubriques; on s'éleva surtout contre ses dilapidations et ses folles dépenses. Ces accusations étoient les unes exagérées, les autres enfantées par la méchanceté et l'envie. On sortoit à peine d'une époque où la plus ignoble mesquinerie sembloit avoir été adoptée par les premiers fonctionnaires de l'État, et tout ce qui s'écartoit de cette manière d'être faisoit sensation. Lucien, ministre, eut un luxe de recherche dans son intérieur, mais aucune magnificence dans ses domestiques ni dans ses équipages. Sa table, l'acquisition de sa maison de campagne auprès de Senlis, et les dépenses qu'il y fit, ne furent pas au-dessus des moyens de la place qu'il occupoit. Il donna, il est vrai, quelques fêtes brillantes; il répandit quelques sommes pour l'encouragement des arts; il affecta une autre sorte de grandeur, c'étoit de perdre volontairement au jeu avec ses amis;

voilà, sans doute, ce qui lui valut sa réputation de prodigalité. On ne peut affirmer que, pendant son ministère, aucune place ne fut accordée à la vénalité ; mais il est certain qu'à son départ pour l'Espagne, Lucien n'avoit pas encore une fortune colossale. On a dit qu'il avoit favorisé et tiré parti de l'exportation des grains; la chose est vraie, mais c'étoit avec l'autorisation de son frère, qui lui avoit abandonné des licences ; les bénéfices qu'il en retira ne furent point aussi monstrueux qu'on le supposoit.

En ne se voyant plus, les deux frères se réconcilièrent. On sait quelle étoit l'admiration du roi Charles IV pour Buonaparte ; nous n'en citerons qu'un exemple. En 1800, il lui envoya en présent quelques beaux chevaux de race : le roi dit à l'écuyer chargé de les conduire : « Tu es bien heureux ! tu vas « te trouver en présence du plus grand « homme du monde ; je paierois volontiers

« de la perte d'un doigt cet avantage. » Ce prince fut enchanté d'avoir pour ambassadeur à sa cour un si proche parent du premier consul. Jamais ministre de France n'avoit joui à Madrid d'autant d'agrément et de considération ; Lucien acquit bientôt un crédit illimité sur leurs majestés catholiques. Il s'efforça de gagner particulièrement les bonnes grâces d'une princesse : il paroît qu'il réussit ; du moins est-il certain que, dans une dépêche confidentielle, l'ambassadeur fit valoir le soin qu'il avoit pris pour s'insinuer auprès d'une si auguste personne ; il déclaroit toutefois qu'il lui seroit difficile d'y persévérer long-temps. Au retour de son ambassade, il tiroit encore vanité de cette haute faveur ; il l'affichoit même en quelque sorte, en laissant apercevoir autour de son cou une chaîne d'or, à laquelle tenoit un superbe médaillon enrichi de brillans, et contenant le portrait, flatté sans doute, de la

grande princesse dont il avoit fait la conquête.

Cette bienveillance extraordinaire, dont Lucien fut l'objet à Madrid, servit à sa fortune et au succès de ce qu'il voulut entreprendre pour l'intérêt de sa famille. Il étoit si bien établi dans la confiance du couple royal, qu'il ne craignit pas de devancer les temps, et de faire pour le premier consul, en 1801, ce que l'empereur Napoléon, en 1810, n'a osé qu'après avoir subjugué l'Europe. Joséphine ne pouvoit déjà plus être mère; cependant un héritier de Buonaparte importoit à son élévation et à l'affermissement de son pouvoir. Lucien conçut l'idée de substituer à l'épouse stérile une jeune et belle infante d'Espagne, une princesse du sang auguste des Bourbons; et, par cette alliance, il prétendoit fonder des titres à la nouvelle dynastie, ou du moins la rattacher à celle que la France n'avoit plus l'espoir de recouvrer.

Cette infante se nommoit Isabelle, seconde fille du roi, âgée de seize ans, actuellement princesse héréditaire des Deux-Siciles. Lucien fait part de ses vues à son frère, et développe son plan; on le goûte, et il est formellement autorisé à ouvrir cette haute négociation. Le bon roi Charles IV fait bientôt céder les devoirs de famille, et toutes les considérations de sa dignité, à son aveugle admiration pour le *grand homme*. Il lui sembloit, pour l'intérêt de l'Espagne, renouveler l'étroite alliance des deux couronnes au temps de Louis XIV et de son petit-fils. La reine, séduite ou subjuguée, céda également; tout fut réglé, et Napoléon, en conservant le titre de consul, devoit dès-lors faire déclarer sa monarchie héréditaire. Les choses en étoient là, quand madame Buonaparte, de qui l'on s'étoit caché, découvrit la négociation mystérieuse, soit par quelque indiscrétion involontaire de son époux, soit par les révélations du ministre,

Fouché. On sait l'ascendant qu'elle avoit acquis sur Buonaparte, à force d'attentions et de complaisances. Elle redoubla ses soins, pleura, supplia, fit parler sa fille Hortense, inspira des craintes politiques, et obtint enfin la victoire. Au lieu de la dernière signature qu'on attendoit à Madrid, l'ambassadeur reçoit l'ordre le plus absolu de tout rompre. Outré de colère, il prend, au moment même, toute la correspondance relative à cette importante négociation, court au palais, et, enfermé avec le roi et la reine, il leur soumet sa conduite. Leurs majestés voulurent bien la distinguer de celle de son frère, et ne laissèrent éclater de dépit que contre le premier consul.

Au retour de Lucien à Paris, madame Buonaparte lui dit: « Eh quoi! mon frère, vous « vouliez me séparer de la famille? »—« Oui, « répondit-il, en sacrifiant nos affections au « bien de l'État. » Cette réponse adroite ne

désarma point Joséphine, et ce fut à compter de la négociation d'Espagne, que l'inimitié qui existoit déjà entre les Beauharnois et Lucien devint plus violente et moins cachée.

Quelques mois auparavant on avoit contraint le Portugal à faire des cessions de territoire en faveur de l'Espagne, pour échapper à l'invasion d'une armée françoise déjà sur les frontières. Par une condition secrète et préalable au traité de Badajos, le prince du Brésil paya trente millions de francs; cette somme fut également partagée entre l'Espagne et la France. Le prince de la Paix, ami intime de Lucien, garda pour lui quinze millions. Lucien, qui sembloit avoir exigé ce paiement pour lui, ne s'appropria que les deux tiers de la somme restante; les cinq autres millions firent les premiers fonds casuels de la caisse particulière de Buonaparte, où jusque-là peu de sources avoient été se

rendre. Ce fut à ces dix millions à peu près que se montèrent les sommes emportées par l'ambassadeur en quittant l'Espagne. On exagéroit beaucoup l'importance de quelques opérations que son crédit avoit facilitées; les produits, en grande partie, en furent absorbés par des réquisitions d'objets d'arts et par les dépenses ostensibles et secrètes. Celles de la première espèce furent de onze cent mille francs en huit mois; les autres, toutes personnelles, ne peuvent être assignées.

La belle collection de tableaux commença à se former. Déjà Lucien avoit acquis quelques ouvrages capitaux de Ribeira, Morillos et autres bons peintres espagnols, lorsque sa bonne fortune amena dans le port de Malaga une prise angloise venant de Constantinople, et chargée du mobilier précieux du lord Saint-Helens qui quittoit cette ambassade. M. le Thiers, alors auprès de Lucien, fut

chargé de lui acheter nombre de chefs-d'œuvre de peinture que le lord avoit recueillis dans ses voyages.

A Madrid, Lucien ne faisoit pas plus de dépenses pour la somptuosité qu'il n'en avoit fait pendant son ministère. Il n'y avoit point de ministre étranger qui étalât moins de faste dans ses habits et dans ses équipages; les gens de l'ambassadeur de France n'avoient pas même de livrée. Mais cette simplicité républicaine étoit extérieure; on trouvoit dans l'hôtel toutes les recherches d'agrément et de luxe que permet une grande fortune; la table étoit excellente, et tous les jours nombreuse en convives. Lucien donnoit peu de fêtes, parce que la forme du gouvernement françois rendoit alors ces jours d'apparat assez rares; mais quand il y avoit assemblée chez lui, on y traitoit avec magnificence; il multiplioit ses libéralités aux Espagnols, et toujours d'une manière qui annonçoit plus que la

générosité d'un simple particulier. A la cour, il étoit surtout l'objet de l'attention des femmes; rien n'étoit épargné pour ses aventures galantes; enfin, il justifioit alors la réputation de prodigalité qu'on lui avoit déjà faite, mais l'argent couloit vers lui avec facilité, il n'en avoit point encore fermé la source; on dépense sans compter quand on en est là et qu'on est dans l'âge des plaisirs.

On ne voyoit point auprès de l'ambassadeur d'hommes décorés, d'écuyers et de pages: le temps n'en étoit pas encore revenu; mais Lucien s'étoit fait suivre d'une partie des mêmes personnes qui à Paris lui formoient une petite cour: c'étoient MM. Felix Desportes, ex-secrétaire général, qui, après avoir quitté le ministère de l'intérieur en même temps que son patron, lui avoit été donné pour secrétaire d'ambassade; Bacciochi, son beau-frère, espèce de secrétaire intime, mais sans en avoir le titre; Arnault, ci-devant chef de la division de l'in-

struction publique, attaché à la légation comme secrétaire adjoint, mais qui resta très-peu de temps à Madrid, et revint en hâte pour assister à la chute d'une de ses tragédies de malheureuse mémoire ; Sapey, secrétaire particulier et ami de l'ambassadeur ; le Thiers, peintre d'histoire ; Sablé, paysagiste ; M. Paroisse, enfin, chirurgien médecin, personnage ridicule plutôt que facétieux, chargé de présider à tous les plaisirs de l'ambassade. Lucien avoit amené aussi sa seconde fille, âgée de quatre ans ; mais la gouvernante de cette enfant étoit trop subalterne, et, à défaut de femmes, c'étoit Félix Desportes qui faisoit les honneurs de la maison.

L'attrait du plaisir, le goût du beau sexe, des recommandations formèrent la liaison de Lucien, et de le Thiers, peintre habile, que son patron fit nommer directeur de l'école des beaux-arts à Rome. Il est maintenant membre de l'Institut. C'est lui qui faisoit choix des

tableaux que l'ambassadeur vouloit acquérir et qui guidoit le goût de Monseigneur.

Les dames espagnoles, moins légères que les françoises, plus vives dans leurs amours, plus attachées à leurs amans, plus jalouses de les posséder, voyoient en général de très-mauvais œil les diverses escapades de l'ambassadeur. Il se trouva un mari espagnol, qui, ayant appris que sa femme avoit une intrigue d'amour avec Lucien, se fâcha très-sérieusement, fit mettre sa femme au couvent, et envoya un cartel à l'amant. Monsieur l'ambassadeur ramassa le gant et accepta le défi; mais ses amis lui *firent sentir* qu'il ne convenoit pas au représentant d'une grande nation dans une cour étrangère d'aller exposer sa vie pour une pareille vétille. M. le Thiers se propose pour le remplacer, et va bravement le lendemain sur le champ de bataille attendre le mari. A peine celui-ci est-il arrivé, qu'il demande où est son adver-

saire ? C'est moi, lui dit fièrement le Thiers. —Vous ? Je ne vous connois nullement, et un gentilhomme comme moi ne peut pas se battre avec un homme de votre espèce. Nous verrons M. l'ambassadeur, et je saurai le retrouver.—En prononçant ces mots, il remonte en voiture, revient à Madrid, et veut annoncer publiquement son outrage. La cour, qui voyoit beaucoup plus philosophiquement que ce gentilhomme, le renvoya dans sa terre, pour y prendre l'air et appaiser l'agitation de ses ang.

Après avoir installé le général Gouvion-Saint-Cyr dans l'ambassade, Lucien quitta Madrid au mois de novembre 1801. Nous avions encore en Espagne une partie de l'armée qui avoit dû agir contre le Portugal avant le traité de Badajoz. Le général Rivaud, qui la commandoit à sa rentrée en France, fit, pour le retour du frère du premier consul, disposer sur la route des escortes de cavale-

rie. Déjà Lucien avoit la manie de voyager avec une extrême vitesse; il ne voulut point s'en départir, par égard pour les cavaliers qui l'accompagnoient; et il en résulta qu'en courant ainsi à bride abattue pendant un ou deux relais, fort longs en Espagne, plusieurs officiers crevèrent leurs chevaux; ils en furent si généreusement dédommagés, que ceux qui n'avoient point essuyé la même perte durent avoir des regrets. Indépendamment de cette indemnité légitime, l'ambassadeur fit donner des gratifications à chaque escorte.

Quelques mois après son retour (en mars 1802), Lucien fut nommé membre du tribunat. Il importoit à Napoléon d'exercer une influence active sur cette partie du corps législatif, à laquelle la constitution laissoit le droit de discuter les propositions du gouvernement. Il importoit surtout de comprimer les efforts qu'elle ne cessoit de faire pour

éloigner l'époque de l'asservissement national. Lucien se chargea de ce soin.

Deux grandes mesures politiques suivirent de près, et le nouveau tribun marqua dans l'une et dans l'autre. La première fut le concordat conclu avec le pape Pie VII au mois d'avril 1802; la seconde fut l'institution de la Légion-d'Honneur, qui eut lieu deux mois après.

La France pouvoit être considérée comme en état de schisme, sinon quant aux dogmes religieux, du moins sous le rapport de la discipline de l'église, depuis le décret de l'assemblée constituante, *qualifié de constitution civile du clergé*, et que Louis XVI avoit rendu avec tant de douleur *loi de l'Etat*. Les évêques et tous les prêtres titulaires qui se refusèrent à prêter un serment repoussé par leur conscience furent chassés des autels et condamnés à l'interdiction *par l'autorité civile*. On les remplaça par d'autres prêtres moins conscien-

cieux, la plupart conventuels, qui venoient de révoquer leurs vœux, ou séminaristes nouvellement ordonnés. Alors s'établit cette distinction de clergé assermenté ou constitutionnel et de prêtres réfractaires. La persécution s'acharna d'abord sur ceux-ci. Les malheureux ecclésiastiques, restés fidèles à leur foi, après avoir essuyé des traitemens indignes, se virent contraints à fuir la France; et ceux qu'une sécurité funeste, la pauvreté ou leur attachement à la terre natale retinrent sur ce sol dévorateur, souffrirent tous les maux que peut enfanter l'intolérance réunie à la férocité. Un grand nombre de ces infortunés furent égorgés ou périrent dans les fers; d'autres furent exposés aux horreurs de la misère et à une persécution lente et intolérable.

Mais, avant même qu'on en fût venu à ces derniers excès, ces nouveaux titulaires étoient atteints à leur tour. D'horribles sacriléges,

des profanations monstrueuses couvrirent le royaume de saint Louis; et, vers 1794, tous les temples furent sans culte et sans ministres. Ne nous arrêtons pas davantage sur ce triste période de la frénésie populaire, qui surpasse tout ce que l'histoire a transmis de plus déplorable touchant les persécutions religieuses. L'impiété a aussi son fanatisme, non moins cruel, non moins odieux que celui de la superstition.

Ces tristes conséquences du système antireligieux se prolongèrent plusieurs années. Il n'y eut sous le directoire exécutif qu'une ombre de liberté, que le gouvernement étendoit ou restreignoit selon les conjonctures du moment, et d'après ses vues également éphémères. Il falloit se cacher pour rester catholique, et les prêtres insermentés n'avoient pas cessé d'être sous l'anathème de la loi.

Buonaparte, sans religion comme sans morale, puisoit dans son indifférence les principes

d'une politique plus adroite. On l'avoit vu, en Egypte, couvrir sa tête du turban de Mahomet et s'entourer des imans du Caire, pour mieux assujétir le sectateur de l'islamisme. On le vit, par une suite du même système, dès qu'il eut pris les rênes du gouvernement, rendre au peuple françois le culte révéré de ses pères. Dans l'audience de congé qu'il donna aux préfets réunis, il leur dit; « Je « vous recommande la tolérance en matière « de religion; laissez rouvrir les églises, et « allez vous-mêmes à la messe, si cela vous « convient. Vous vous bornerez à empêcher « les troubles, et vous ne gênerez pas les « consciences. » Ses agens, pour la plupart, agirent dans cet esprit, mais avec les modifications qu'y apportoient leurs opinions personnelles et leur caractère; le premier consul avoit été plus loin que la loi, et celle-ci, muette, laissoit tout à l'arbitraire de l'administration. Enfin, le concordat vint régulari-

ses l'état de la religion en France et donner la paix à l'Eglise. Le nouveau sacerdoce fut réconcilié avec le Saint-Siége; beaucoup d'anciens pasteurs se virent rendus aux vœux des peuples; on ne fit plus de distinction entre les deux clergés, et les ministres du culte de la très-grande majorité de la nation reçurent leur subsistance du trésor de l'État.

Lucien n'avoit pas été étranger à cette restauration des autels. Nous l'avons déjà vu dans le cours de sa carrière législative développer les principes d'une tolérance universelle. Sa philosophie, moins sèche que celle de son frère, ne considéroit pas seulement la religion comme un moyen d'obéissance des peuples; il la croyoit nécessaire à leur bonheur, à la tranquillité des familles, au maintien des vertus sociales, et au triomphe de la morale sur le vice. Heureux si dès-lors il eût trouvé des vérités dans son cœur, au lieu de les puiser seulement dans

des vues politiques ! Lucien tenoit de la nature une imagination vive et des passions ardentes ; il fit ses premiers pas dans le monde, précisément à l'époque où dominoient les apôtres du matérialisme ; tombant pour ainsi dire au milieu d'eux, séduit d'abord par leur doctrine, les voyant investis du pouvoir, il ne put résister à leur exemple et devint leur prosélyte, jusqu'au moment où sa raison fortifiée devoit le rendre à lui-même ? Si, comme on l'en accusa long-temps après, on le vit figurer dans les processions sacriléges de 1793, nous rappellerons qu'il n'avoit alors que dix-huit ans, et qu'il chercha ensuite à prouver que ces abominations n'étoient plus dans son caractère. Nous le verrons même, plus tard, paroître s'éloigner de cette philosophie hardie qui, par les routes que lui trace l'abus du raisonnement, arrive, superbe, à une incrédulité malheureuse.

Le négociateur de la cour de Rome fut,

dans cette circonstance, monseigneur Gonsalvi, ancien ami du cardinal Chiaramonte, qui, devenu pape, l'éleva lui-même à la pourpre. Lucien ne se borna point à concourir à la négociation comme diplomate, mais encore il étendit ses soins à tout ce qui lui parut propre à en compléter le succès. Il falloit ramener des prélats aigris par une longue persécution ; il falloit les réconcilier franchement avec le nouveau système politique, sans pouvoir restituer au clergé ce que le système lui avoit ôté ; enfin, il falloit attacher les ministres d'une religion sainte au nouveau gouvernement de la France, pour qu'ils devinssent les utiles auxiliaires de son autorité. Lucien s'y employa tout entier et réussit. Ses attentions délicates, ses prévenances aimables contrastoient singulièrement avec la maladresse que Buonaparte montroit toujours dans ces sortes d'occasions, jusqu'à ce que, parvenu à la toute-puissance, il se

fût affranchi de toutes les contraintes et de tous les égards que les convenances auroient dû lui faire observer. Citons un exemple: un jour il donna un grand dîner dont quelques évêques, nouvellement promus, et de l'ancien clergé de France, étoient les principaux convives. Il étoit convenu que le premier consul les accueilleroit avec distinction et amabilité. A table, rien de particulier à cet égard; on en sort, et Buonaparte, tout rempli de l'idée de son rôle, s'empresse auprès du nouvel archevêque de Tours, et, d'un air caressant, lui dit: « Eh bien! mon« sieur de Boisgelin, avez-vous bien dîné? » Il n'avoit rien imaginé de plus heureux que cette question.

Au mois d'avril, on célébra dans Paris ce pacte consenti par le chef de la catholicité. Il faut avoir connu les temps antérieurs à la révolution et avoir été témoin de l'abandon presque subit de toutes les pompes de l'an-

cienne monarchie, pendant les dix années qui suivirent sa destruction, pour se faire une idée de la sensation qu'excitèrent la vue du cortège de tous les grands corps de l'État, se rendant à l'église Notre-Dame, et la solennisation qui eut lieu le même jour dans cette cathédrale. Ce n'étoient plus ces mascarades grotesques ou dégoûtantes imaginées par l'impiété, ridicules aux yeux même de la multitude à qui l'autorité en faisoit hommage; c'étoit une marche bien ordonnée, imposante, une réunion grave, éblouissante de richesse, et dont l'aspect dans le temple de l'Éternel portoit dans l'ame ce recueillement religieux, qui n'a pas même besoin d'être raisonné. Cinq cents fonctionnaires des premières magistratures, en grand costume, précédoient, dans des équipages décens, la voiture des trois consuls, tirée par six chevaux blancs et entourée d'un grand nombre de valets de pied, vêtus pour la première

fois de la livrée que Buonapate conserva depuis. Tout le cortége défila au petit pas au milieu d'une immense cavalerie, dans la tenue la plus magnifique, et d'un grand nombre de chevaux de main, superbement harnachés, conduits en laisse par des mameluks. Ces soldats étrangers, sur qui resplendissoient l'or des vêtemens et l'acier des armes, et qui, mêlés aux grenadiers à cheval de la garde, joignoient au luxe des guerriers de l'Asie l'air belliqueux des plus belles troupes de l'Europe, donnoient à cette pompe le caractère d'un spectacle unique, dont la nouveauté entraînoit, et qui frappoit l'imagination du peuple.

Aucun doute ne devoit plus être formé sur les projets de Buonaparte; il marchoit à grands pas vers la toute-puissance. Déjà s'ouvroient les registres pour les votes en faveur du consulat à vie. Le succès étoit certain, les peuples conspiroient à l'accomplisse-

ment des desseins de l'ambition. Mais l'armée, source première de tant de pouvoir, ne se montrera-t-elle pas jalouse de son propre ouvrage? Ces généraux, pour qui le laurier fleurissoit déjà lorsque le nom de Buonaparte étoit encore dans l'obscurité, qui depuis, instrumens ou émules de sa gloire, avoient acquis les mêmes droits sans en obtenir le même prix, baisseront-ils un front servile devant un joug perpétué? Si Buonaparte, au-delà des monts, et triomphant des obstacles de la nature, ainsi que des efforts de l'Autriche, avoit excité l'admiration de tous et l'enthousiasme du soldat vainqueur sous lui, Moreau étoit-il moins célèbre par ses anciennes conquêtes, par ses victoires multipliées d'outre-Rhin, par cette défensive si difficile et si honorable pendant la campagne d'Italie en 1799? Il possédoit également l'amour des troupes qui l'avoient vu à leur tête, et, plus que Buonaparte, l'estime,

la vénération de toute l'armée. Lui et d'autres guerriers d'une renommée glorieuse consentiront-ils à recevoir un maître des mains de la fortune, à obéir sans cesse à celui qui ne devoit prétendre qu'à être leur égal? En doutant de leur soumission, on dut aviser au moyen de ne pas les craindre, et ce moyen se présenta facilement à l'esprit d'un usurpateur rusé, que tant de complices favorisoient avec tant d'impudence et de bassesse. Il falloit, par une institution nouvelle, concentrer sur le seul Buonaparte l'attention, les vœux et la reconnoissance de l'armée; accoutumer les yeux du soldat à le voir l'arbitre suprême de son sort, la source de ses espérances, et détourner insensiblement ses affections de ses plus anciens et de ses plus illustres généraux. Ce fut là l'idée-mère de la création d'une légion-d'honneur. Mais le motif eût été trop apparent, si l'on eût rendu l'institution purement militaire : en en faisant

une application plus générale, on cachoit le dessein secret, et l'on associoit d'ailleurs la vanité d'une foule de citoyens au dévouement désormais assuré de toute la force armée.

Dès l'an cinq, le directoire exécutif avoit introduit l'usage de donner des armes de prix dans des occasions extraordinaires, telles que la présentation des drapeaux enlevés à l'ennemi; l'annonce de quelque grande victoire, d'une conquête, d'une négociation; l'officier chargé de ces sortes de missions par le général en chef, étoit reçu au Luxembourg avec beaucoup d'appareil, et le directeur président prononçoit alors un discours analogue à la circonstance. Buonaparte, consul, abandonna cette coutume; il ne la rappela qu'une seule fois, à l'égard de Moreau, lorsqu'après la campagne d'hiver, signalée par la bataille d'Hohenlinden, reprenant des mains du vainqueur une paire de pistolets enrichis

de brillans, qu'il venoit de lui donner, il les remit au ministre de l'intérieur (Lucien) en le chargeant de faire graver sur ces armes le nom des victoires du général. « Non pas « toutes, ajouta-t-il, car il n'y auroit pas « de place pour les diamans. » Ce mot heureux est peut-être le seul de ce genre qui soit sorti de la bouche de Napoléon (1).

Un autre usage remplaça celui du directoire; ce fut la distribution des armes d'hon-

(1) Napoléon avoit composé une histoire générale de la Corse considérée sous ses rapports historiques et physiques. Cet ouvrage, d'une sécheresse rebutante, avoit été envoyé à un savant abbé pour être revu, et Joseph fut chargé de le lui porter.

M. Francis Egerton à Paris possède la lettre originale adressée au savant. L'auteur lui annonce l'envoi de son manuscrit, et le prie de vouloir bien donner à son frère *des leçons d'honnêteté, et surtout d'humanité, dont il a grand besoin.* Cette lettre est très-curieuse.

neur. On décernoit aux militaires de tout grade jusqu'au colonel, lorsqu'ils se distinguoient par quelque action de bravoure remarquable, soit un fusil, soit un sabre; et le don de ces armes avoit l'avantage de doubler la paye ou les appointemens de celui qui les avoit obtenues. Ces distinctions furent prodiguées durant les courtes campagnes qui hâtèrent le traité de Lunéville; à cette époque, le nombre en étoit considérable.

Déjà, comme l'on voit, les légionnaires existoient dans l'armée; il n'y avoit plus qu'à les réunir par des statuts bien combinés, à leur inspirer l'esprit de corporation, et, par un signe distinctif, apparent et flatteur, donner à l'institution tout le prix qu'elle pouvoit recevoir de l'amour-propre; c'est ce qu'on fit.

Vers la fin de mai, Lucien, qui, dans le conseil particulier, avoit assisté à toutes les discussions relatives à cette mesure importante, et avoit lui-même rédigé la plupart des

dispositions, présenta le projet de loi au tribunat. Le plus grand nombre des membres de cette assemblée encore républicaine s'effraya d'une proposition si contraire à ses principes; plusieurs manifestèrent leur désapprobation, mais aucun avec autant de force et une logique plus convaincante que ne le fit le tribun Savoye-Rollin. Il disoit, en rapportant les termes même du serment que l'on vouloit imposer aux légionnaires, que cette association n'avoit rien de particulièrement utile à l'État, puisque tous les François, tous les fonctionnaires, toute l'armée, devoient également « se dévouer au service de la répu-« blique; à la conservation de son territoire, « à la défense de son gouvernement, de « ses lois, de ses propriétés, à repousser « toute entreprise tendante à rétablir le ré-« gime féodal; *les titres et qualités qui en* « *étoient l'attribut.* » Nous soulignons cette dernière partie de la formule *sacramentale*,

curieuse, si on la rapproche de la création de tant de princes, ducs, comtes, barons, chevaliers, sans qu'aucune loi ou sénatus-consulte eût soleyé les assermentés de leur engagement.

Pendant le discours de M. Savoye-Rollin, on voyoit Lucien en noter attentivement les passages les plus frappans et se préparer à les combattre. En effet, il monte à la tribune dans la même séance, et improvise avec chaleur une réfutation qui nous paroît être beaucoup moins forte de raison, que propre à confirmer l'idée que nous avons donnée du caractère naturellement dominateur et tranchant de l'orateur, en parlant de son ministère.

Lucien commençoit ainsi sa réfutation : « Attaquer les intentions d'une loi en la travestissant d'une manière peu convenable, « c'est attaquer les *intentions de ceux qui la* « *proposent;* c'est attaquer le *gouvernement.*

« Si l'indignation que fait naître une telle « adresse ne rendoit ce sujet trop grave pour « défendre toute plaisanterie, je compare- « rois les efforts de l'un des préopinans à ceux « de ce champion de la chevalerie qui, « voyant une armée dans les ailes d'un moulin « à vent, déployoit contre elle toute la vi- « gueur de son bras. » Il étoit difficile de délibérer dans une assemblée où un membre pouvoit impunément s'exprimer ainsi.

Le projet, ainsi débattu, l'emporta à la pluralité de cinquante-six voix contre trente-huit.

Quelques jours après (1) Lucien parut, pour le même objet, à la tribune du corps législatif, comme orateur du tribunat. Son discours, loué dans un temps comme un chef-d'œuvre d'éloquence, n'étoit pas sans mérite, quoique au-dessous de sa réputation. Nous

(1) Le 29 floreal an X.

nous bornerons à cette citation principale.

« La gloire dit à l'homme dont le père ne « fut point illustré dans la société : Homme « nouveau, le monde s'ouvre devant toi ; « élance-toi dans la carrière; sois intrépide « au champ de bataille, intrépide au milieu « des factions ; étends *le cercle des sciences* « *humaines;* perfectionne les arts utiles ; cul- « tive les beaux-arts, jouissances privilégiées « des nations policées; défends, illustre ta « patrie, tu deviendras grand parmi les « tiens, et tu ne mourras pas tout entier.

« Cette gloire parle-t-elle au descendant « d'un héros? Descendant des héros, lui dit- « elle, imite tes ancêtres, si tu veux, comme « eux, obtenir mes faveurs : ils ont vaincu, « pour la France, sur les Pyrénées, sur les « Alpes ; suis leurs traces, suis-moi sur les « Alpes, sur les Pyrénées. Tes ancêtres, hon- « neur de la magistrature, ont défendu l'op- « primé contre l'oppression ; suis leurs traces ;

« suis-moi dans les sentiers pénibles de la ma-
« gistrature. Sois aussi grand que tes pères,
« ou du moins deviens assez illustre pour ne
« pas être accablé du poids de leur nom : ce
« nom n'est pas une vertu pour toi, c'est un
« devoir de plus d'en acquérir. »

C'est par là que Lucien termina sa carrière législative et oratoire.

Le peu de liberté qui restoit dans la discussion des lois, s'étoit réfugié dans le tribunat : le gouvernement en fut bientôt fatigué ; il ne lui falloit plus que des muets, et la partie du corps législatif délibérante fut supprimée par un sénatus-consulte.

Au mois de juillet de la même année, Lucien fut nommé grand officier de la Légion-d'Honneur, et l'un des sept membres du grand conseil d'administration de cette légion ; il prit, en cette qualité, place au sénat-conservateur.

La dotation que devoit avoir la légion exi-

geoit un travail immense. Il s'agissoit de lui constituer en domaines un revenu de plus de trois millions. C'étoit dans les provinces belgiques, et principalement dans les quatre nouveaux départemens du Rhin, où la vente des biens nationaux ne faisoit que commencer, qu'on devoit trouver la majeure partie de ces immeubles. Au mois de juillet 1803, Lucien vint dans ces départemens en qualité de commissaire du grand conseil d'administration, et reconnut les domaines que l'on affectoit à la légion. Il visita en même temps la sénatorerie qui lui étoit destinée; c'étoit Poppelsdorf, maison de plaisance des électeurs de Trèves. Elle est située près de la jolie ville de Bonn, sur le Rhin. Le château, construit en briques, est grand et beau, mais il avoit besoin d'être réparé; le parc est vaste, des bois magnifiques le décorent. On avoit attaché à cette résidence un

domaine utile susceptible de rapporter vingt-cinq à trente mille francs.

Ce voyage ne fut qu'une tournée ; et la fin de septembre vit Lucien de retour à Paris.

Il avoit perdu sa femme à l'hôtel du ministre de l'intérieur. Après avoir eu pour elle beaucoup de procédés, il l'avoit laissée libre et souveraine dans la maison. Ainsi, sans être fidèle, il avoit observé les convenances (1).

---

(1) Christine Boyer avoit le caractère extrêmement doux et le cœur excellent. Fort attachée à son mari, elle gémissoit de ses infidélités sans jamais se plaindre, et n'employoit que les moyens de l'amitié pour le faire revenir à elle. Lucien parut inconsolable de sa mort ; malgré le déréglement de sa conduite et de ses nombreuses intrigues, il paroît qu'il aimoit sa femme ou rendoit au moins justice à ses vertus.

Il ordonna qu'un monument digne de sa douleur seroit érigé dans le parc du Plessis-Chamant à son épouse.

A son retour d'Espagne, ce fut madame Elisa Bacciochi, l'aînée des sœurs, qui vint

---

Ce tombeau, en marbre et en bronze, contient l'inscription suivante*:

FILLE,
ÉPOUSE,
MÈRE,
SANS REPROCHE,

Christine Boyer,
Née à Saint-Maximin,
le....
Morte à Paris
le....

Son buste, exécuté en marbre, est posé sur un cippe, et entouré d'ornemens, de génies, de bas-reliefs qui rappellent les vertus et les qualités d'une femme estimable, morte à la fleur des ans et bien digne d'un meilleur sort†.

* Il est représenté dans la 7e livraison de la collection in-folio *des nouveaux Jardins de la France*, par M. de la Borde.

† On fut obligé d'entourer de grilles la partie du parc qui

tenir sa maison (1). Tous deux avoient un goût décidé pour la déclamation tragique.

Lorsque Lucien étoit au Plessis, il alloit chaque jour passer une heure ou deux auprès des restes de son épouse; il y conduisoit quelquefois ses filles. Tous les soirs, avant la chute de jour, accompagnés de la gouvernante, les enfans venoient faire leur prière au pied du tombeau de leur mère et répandoient des fleurs sur sa tombe.

Le bouquet que les enfans présentoient à Lucien le jour de sa fête provenoit des fleurs plantées autour du monument; mais la mobilité du caractère de Lucien ne lui permettoit pas d'avoir une longue affliction.

(1) La chambre à coucher du frère et de la sœur étoient contigus. Il étoit même connu que le frère et la sœur prenoient le bain dans la même salle et aux mêmes heures. Ils sortoient toujours ensemble, et pendant plus d'un mois ils offrirent le tableau de

renfermoit le tombeau, parce que des malveillans avoient porté des ordures sur le sarcophage, et y avoient jeté des pièces de monnaie.

Chose étrange! les plus hauts intérêts de la politique, la coopération la plus active à

---

l'union la plus intime; mais la sœur étoit aussi inconstante que son frère.

F..... la vit au jardin des Tuileries; il la suivit constamment, et répétoit, assez haut pour être entendu, à la personne qui étoit avec lui: « Parbleu, « voilà une femme charmante; je brûlerois volon- « tiers quelques grains d'encens sur son autel. » Madame Bacciochi avoit toujours fait un grand cas des hommes à larges épaules; elle s'informe du nom de l'individu qui la suivoit; on lui apprend que c'est le poëte F..... J'en suis charmé, dit-elle, il faut que je lui demande des vers pour une fête. Sitôt que madame est de retour, elle écrit au poëte, lui assigne une heure commode; et, dès la première entrevue, le nœud de l'amitié est contracté. Bacciochi avoit peu d'esprit; ne sachant qu'en faire, le consul l'avoit nommé colonel de dragons. Il passoit son temps à racler du violon, dont il jouoit comme un aveugle, et il ne s'apercevoit pas seulement des intrigues de sa femme. Sitôt qu'elle eut fait la conquête de

toutes les affaires de l'État, à tout ce qui pouvoit fixer l'élévation de sa famille, laissoient à Lucien, pour des succès de théâtre, toute la sensibilité d'un acteur de profession; il se faisoit une affaire sérieuse de distribuer des rôles aux personnes de sa société intime,

---

F....., elle quitta la maison de son frère et alla demeurer au faubourg Saint-Honoré. Madame Bacciochi emporta avec elle non-seulement les meubles qui décoroient son appartement, mais encore tous ceux qu'elle trouvoit à sa convenance. Ses gens portèrent si loin l'abus de prendre, qu'on fut obligé de les mettre à la porte et de les empêcher d'entrer; car, au train dont ils y alloient, rien ne seroit resté dans l'hôtel. On sait que c'est par le canal de madame Bacciochi que F..... fut recommandé à Buonaparte pour composer les discours d'apparat. Il fut d'abord nommé président du corps législatif, grand maître de l'université, ensuite sénateur et membre de plusieurs ordres. Outre les revenus de ses places, les gratifications extraordinaires, il reçut cent mille francs pour les discours relatifs au divorce.

parmi lesquelles se faisoit remarquer l'académicien A....., mauvais acteur et tragique malheureux. Lucien se couvrant lui-même du turban d'Orosmane et de la mitre de Joad, donnoit aux habitans de Senlis des représentations, où les dispositions et quelque talent qu'il seroit injuste de lui refuser, ainsi qu'à madame Elisa Bacciochi, rendoient encore plus disparate et plus ridicule la nullité absolue des autres acteurs. Madame Jouberteau, que Lucien connoissoit depuis peu de temps, vint bientôt s'associer à cette troupe inexpérimentée en jouant l'emploi des princesses et des reines.

Nous rassemblerons ici quelques traits propres à faire connoître cette dame, devenue plus célèbre encore pour avoir fermé à Lucien la carrière de l'ambition, que pour s'être attachée à sa destinée.

M. le comte de la B.... et M. Lucien étoient fort liés, et ils vivoient dans l'intimité.

De la B.,... entretenoit une assez belle femme nommée madame Jouberteau. Elle étoit née à Saint-Malo, petit port près Saint-Servan, d'un commissaire de marine nommé Bleschamp, fort honnête homme et père de sept à huit enfans dont elle étoit l'aînée. M. Bleschamp avoit une sœur établie à Paris qui faisoit le commerce de toileries, de rouenneries et de nouveautés. Ce fut chez cette sœur qu'il envoya sa fille aînée qui menaçoit de devenir une superbe femme. Venue à Paris à l'âge de douze à treize ans, elle apprenoit le commerce et à travailler sous la direction de sa tante, puis elle faisoit les petits ouvrages de la maison. C'étoit le temps où l'on voyoit de tous côtés des bals champêtres; l'heureuse époque où les jardins de Boutin, de Marbeuf, de la Vaupallière, de l'Élysée, etc. offroient cent amusemens divers. Ces lieux étoient fréquentés par le beau sexe, et beaucoup d'oisifs s'y rencontroient. Au nombre de ces

derniers étoit un certain chevalier d'industrie, nommé Jouberteau, qui avoit remarqué les appas naissans de notre provinciale; et comme il avoit souvent fait le courtage sur les appas des jeunes beautés, il résolut de se faire agent de change, de négocier un aussi bon effet, puis de le permuter contre quelque grosse somme. Jouberteau fait le galant auprès de ces dames et leur offre de les reconduire. La proposition est acceptée; et, en se retirant, il sollicite la permission de venir leur présenter ses hommages, ce qui lui est accordé. Il vient faire des emplettes, cause avec la tante et avec la nièce, et s'aperçoit bientôt qu'il échouera dans ses projets s'il ne propose le mariage. Paris est une ville charmante pour toutes sortes d'entreprises.

On s'occupe de chercher un riche entreteneur, et on le trouve; dès-lors on fait des propositions de mariage; elles sont écoutées. On épouse; et, dès le jour de ses noces, la nou-

velle mariée a son équipage, des diamans, un hôtel et des gens. Il est vrai que l'heure du berger ne sonna point pour l'époux, que cette fleur de volupté ne fut point cueillie par lui. Excellent mari, le modèle des maris, Jouberteau se contenta d'un modeste appartement à l'entresol, tandis que madame occupoit un vaste appartement au premier. Honnête et courtois, il envoyoit tous les jours demander des nouvelles de la santé de madame et s'informer comment elle avoit passé la nuit.

Après ce premier entreteneur il en vint un second, puis encore d'autres. Parmi les derniers on doit d'abord distinguer le général Franceschi dont madame eut deux enfans, ensuite, sauf quelques passades et caprices, le comte de la B...., entre les mains de qui elle tomba.

Lucien et de la B...., camarades de plaisirs, font la partie d'aller passer quelques jours à M....., et d'y conduire leurs maî-

tresses. Les premiers momens furent donnés aux plaisirs de la promenade, à la visite du parc, aux plaisirs de la table et à ceux de l'amour. On propose de faire un échange de belles; la proposition, qui fait beaucoup rire, est acceptée, et la joie renaît. Lucien fut tellement épris de sa nouvelle conquête, qu'il pria instamment son ami de vouloir bien la lui céder entièrement. M. de la B..., donne les mains à la nouvelle alliance; et madame Joubertean, au bout de quelques jours, est établie dans un appartement situé place du Corps-Législatif. Un corridor, pratiqué au bout de la galerie des tableaux et dérobé à tous les yeux, conduisoit de l'hôtel de Brienne, où demeuroit Lucien, à l'hôtel de la favorite. Par ce moyen, on pouvoit aller et venir sans crainte d'être rencontré et même d'être vu. Bientôt la favorite sent les premières atteintes de grossesse et devient enceinte. Lucien désiroit ardemment un fils; et,

dans le premier moment de sa joie, il promet à sa maîtresse de l'épouser dans le cas où elle accoucheroit d'un garçon. Arrivée à son terme, madame Jouberteau met au jour un fils que la chronique scandaleuse mit sur le compte du petit C..... (1). Lucien fut dans

(1) Il étoit fils d'un valet de chambre ou d'un sommelier. C'étoit *un ami du prince;* il dessinoit passablement et peignoit assez bien la miniature. Insolent avec les inférieurs, très-humble avec son maître, qu'il avoit accompagné en Espagne, il alloit à la recherche des beautés destinées à l'honneur du partage de la couche de Lucien.

M. C..... voulut absolument passer une nuit avec madame Jouberteau; elle n'ignoroit pas son adresse et ses talens pour découvrir les beautés faciles. Aussi le petit homme menaça, dans le cas où l'on ne voudroit pas condescendre à ses vœux, de faire partir Lucien pour sa sénatorerie, de le retenir à Aix-la-Chapelle, enfin de lui faire agréer un objet plus aimable, plus jeune, plus joli, et surtout

l'enchantement. Toujours contrarié par Napoléon, qui lui parloit de le marier avec la reine d'Etrurie, les deux frères ont, à la suite d'une longue discussion, cette fameuse dispute dont le public a été instruit. Comment, disoit Napoléon, quand je veux vous donner une princesse d'Espagne, une infante avec un royaume que je me propose d'agrandir, vous refusez, et pour qui encore? Pour une misérable qui, après avoir été la maîtresse de tous ceux qui ont voulu l'entretenir, n'est, au résumé, qu'une gourgandine.—Cela peut être, répondit Lucien; mais convenez du moins,

---

moins bégueule. Connoissant le peu de constance et la légèreté de l'entreteneur, les talens de l'ami, la belle se soumit en accordant tout ce qui lui fut demandé. On prétend, et voyez jusqu'où peut aller la médisance, que, dans le premier moment, madame traitoit son ravisseur de scélérat, de monstre, mais que s'étant radoucie elle lui disoit: « Ah! scélérat, que je t'aime. »

qu'en suivant votre exemple, la mienne est jeune et jolie. — La mienne, dit Napoléon, a fait ma fortune et votre bonheur; c'est par mes actions que j'ai élevé ma famille, qui me doit tout. Je veux placer mes frères sur des trônes; et vous, qui devriez me seconder, vous que j'aime, vous ne vous plaisez qu'à faire des sottises: comment, de gaîté de cœur, vous voulez vous déshonorer? Oh! non; vous me connoissez trop pour ne jamais l'espérer.

Les deux frères se quittent après une très-vive altercation. Rentré dans son hôtel, Lucien fait venir madame Jouberteau, à laquelle il rapporte la conversation qu'il avoit eue, à son sujet, avec son frère. Il l'entretient de ses projets de vengeance. Elle ne manqua pas d'entretenir son amant dans les bonnes dispositions où elle le trouva, et le mariage fut fixé au lendemain.

Il est bon de prévenir que, pendant toutes

ces disputes de famille, M. Jouberteau, ce pacifique et excellent époux, vivoit encore. Une couple de mois auparavant, M. Lucien lui avoit donné une somme pour acheter une pacotille et l'avoit fait partir pour l'Amérique, où la fièvre jaune le raya ensuite du nombre des vivans.

M. Duquesnoy, maire du dixième arrondissement, est mandé chez M. Lucien, reçoit l'ordre de vouloir bien se rendre à l'hôtel pour y célébrer le mariage, et d'apporter avec lui les registres de l'état civil. On lui recommande particulièrement le secret sur la cérémonie qui devoit avoir lieu. Malgré toutes les précautions, le consul est instruit des démarches de son frère; et au jour fixé, à l'heure de la fermeture des bureaux, M. Duquesnoy reçoit l'ordre formel de rentrer chez lui et de n'en pas sortir de la soirée, l'ordre de ne point déplacer les registres de la municipalité, et de ne procéder à aucun acte de l'état civil

que dans l'hôtel affecté aux cérémonies pareilles; enfin, de ne marier qui que ce soit dans le cas où l'affiche n'auroit pas été apposée pendant l'espace de temps exigé par la loi, etc.

Le maire du dixième arrondissement s'empresse, aussitôt qu'il lui est possible, de communiquer la teneur des ordres qu'il a reçus, et de témoigner ses regrets de n'avoir pas rempli les ordres de M. le sénateur. Non, la tête de Méduse ne produisit jamais plus d'effet que la lecture de cette lettre. Chacun resta interdit; et, après un moment de silence, Lucien se livre à toute la violence de son caractère et à son emportement ordinaire. Après avoir vomi des imprécations contre son frère, il fait mettre des chevaux aux voitures, et tous les convives partent pour le Plessis-Chamant. On arrive à onze heures du soir; on donne l'ordre au maire et au curé de se rendre sur-le-champ au château. Le premier étoit ab-

sent; par bonheur, le second remplissoit souvent les fonctions d'adjoint. On prépare un autel à la hâte, et on retourne chez le pasteur prendre ses ornemens et sa chapelle, qu'on avoit oublié de lui enjoindre d'apporter. Après la cérémonie civile, on procède à la cérémonie religieuse. Les témoins étoient MM. Campi (1), Sapey (2), Chatillon, Thi-

(1) Parmi les gens qui avoient le plus d'influence sur Lucien, on doit particulièrement distinguer M. Campi, homme très-honnête, très-brusque, très-original et parfois très-plaisant. M. Campi, né à Ajaccio, dans la même maison qu'habitoit madame Buonaparte la mère, étoit l'ami d'enfance de tous les membres de cette famille qu'il tutoyoit également. Plus âgé que Lucien, il s'étoit attaché à lui, et lui avoit servi de mentor dans les affaires difficiles. Après avoir rempli les fonctions de secrétaire général au ministère de l'intérieur, il devint l'homme d'affaires de M. Lucien, en un mot le *fac-totum* de la maison. Il percevoit les rentrées, faisoit la dépense, payoit les

band (3), et deux ou trois autres dont j'ai oublié les noms. Je pense que M. le Thiers faisoit aussi partie de la société.

---

fournisseurs et communiquoit directement avec son ami qui avoit en lui la plus grande confiance. Cet homme, qui parloit peu, étoit fort caché, surtout pour ce qui concernoit M. Lucien et sa famille. M. Campi aimoit singulièrement la musique, mais il ne vouloit et n'estimoit que celle qui venoit d'Italie. A l'époque où le premier consul plaça la couronne impériale sur sa tête, un employé de la maison lui témoignoit sa surprise et son chagrin sur ce que M. Lucien n'étoit point porté sur la liste des princes françois.—Eh! qu'est-ce que cela fait donc?—Il me semble, Monsieur, que ce titre de prince françois est assez beau pour être ambitionné.—Ce n'est rien que cela; puis n'y a-t-il pas des royaumes à donner? J'en conviens, mais vous savez bien qu'ils sont tous occupés; puis, par l'acharnement, je dirai même la fureur que les souverains mettent à les conquérir, à s'en emparer, ou à les posséder, je n'en vois aucun que veuille céder sa place.—Que vous êtes jeune, mon cher ami;

Rien ne peut peindre la fureur du consul, lorsque le lendemain matin il apprit l'événement de la veille. Transporté de colère et

---

et qu'importent les souverains; s'ils ne cèdent pas de royaumes, eh bien, on en fera.—Nous avons dit que M. Campi étoit fort original; et, pour le prouver, nous dirons qu'il ne mange jamais de viande, rarement du poisson, qu'il ne boit que de l'eau. Sa nourriture habituelle consiste en un peu de pain trempé dans du bouillon, et force légumes. Pendant long-temps il avoit cessé de manger du pain, et même des pâtes d'Italie. Il regardoit ces alimens comme un poison et les remplaçoit par des pommes de terre cuites à l'eau et un peu salées.

M. Lucien lui fit don de la ferme du Plessis.

(2) C'étoit un Dauphinois qui étoit devenu le plus grand ami de Lucien; après avoir acquis de grandes richesses étant garde-magasin, il devint successivement membre du tribunat et du corps législatif. A présent, on le croit dans ses immenses propriétés qui sont situées près de Grenoble.

(3) Un des secrétaires de Lucien étoit le sieur

hors de lui, Napoléon ne respiroit que vengeance. Il fait aussitôt mander le pauvre curé qui ne se pressoit pas d'obéir. Voyant cette irrésolution, un officier de gendarmerie lui dit: Monsieur le curé, dans le cas où vous refuseriez de partir sur-le-champ, j'ai l'honneur de vous prévenir que je vous ferois con-

---

Thibaud, fils d'un limonadier de Montpellier. Après être sorti du collége, il étudia la médecine et se fit recevoir docteur. Le célèbre Broussonet, voyant son amour pour la botanique, lui confia plusieurs missions; et, à l'âge de vingt-cinq ans, Thibaud avoit visité toute l'Europe. Dans un de ses voyages en Angleterre, il épousa une Ecossoise fort riche. De retour en France, sous le ministère de Lucien, ce dernier lui proposa de l'attacher à sa maison en qualité de secrétaire. Après le départ de son protecteur, Thibaud suivit Joseph à Naples, puis ensuite fut nommé trésorier du royaume d'Espagne. Lors des événemens de 1814, Thibaud fut tué par un Espagnol qui le prenoit pour un officier qui avoit violé sa fille. Il étoit âgé d'environ quarante-cinq ans.

duire de brigade en brigade jusqu'à votre destination. Vous êtes trop raisonnable pour me forcer à prendre ce parti, et j'espère aussi que vous voudrez bien me permettre de vous accompagner, afin de vous dissiper et de vous éviter l'ennui de voyager seul.— A la force il n'y a pas de résistance, et le pauvre curé fut amené aux Tuileries. Son conducteur l'introduit, et il éprouva une défaillance, lorsque le consul, à peine entré dans la salle, lui cria d'une voix terrible : Misérable, pourquoi avez-vous marié mon frère ? — Général consul, M. Lucien est mon bienfaiteur et celui du mon pauvre village (1). On vient me réveiller dans

(1) M. Lucien faisoit six cents livres de rente au curé et faisoit beaucoup de bien aux malheureux de Plessis-Chamant, ainsi qu'aux villages environnans. Le curé avoit une vache ; et, sous prétexte d'aller prendre du lait chaud, les filles de Lucien, suivies de leur gouvernante, mademoiselle Anne, se rendoient,

mon premier sommeil et me donner l'ordre de me rendre au château sur-le-champ, d'apporter avec moi mes ornemens pour y célébrer un mariage. Il m'étoit également enjoint de prévenir le maire, de le prier de m'accompagner et d'apporter les registres de l'état civil. Le maire étoit absent, mais je remplissois les fonctions d'adjoint. J'allai seulement chez lui pour y prendre le registre précité. D'ailleurs, il étoit minuit, et les saints canons m'autorisoient à célébrer le sacrifice de la messe à cette heure, ainsi que de con-

---

lorsqu'elles habitoient le château, deux fois par semaine chez le pasteur. Un domestique, sous prétexte d'aller le prévenir et de lui donner l'heure de ces dames, lui apportoit des vivres de toute espèce auxquels on ne touchoit jamais. Et toujours à leur départ, une somme indépendante de la pension étoit remise au curé pour dire des messes et des prières pour le repos de l'ame de Christine Boyer, leur mère.

joindre deux époux. — Ne saviez-vous pas que vous alliez contre mes volontés et que je m'opposois de toutes mes forces à une alliance pareille ? Puis d'ailleurs, comment célébrer les saints mystères dans un lieu profane, dans un lieu qui n'étoit pas consacré? Je ferai rendre compte de votre conduite à l'évêque de Beauvais et vous ferai suspendre de vos fonctions.—Général consul, j'avois, au préalable, fait les prières nécessaires en pareil cas, et de ce côté je suis à l'abri des censures ecclésiastiques. — Retirez-vous, misérable, allez attendre, dans votre presbytère, les justes effets de mon courroux.

Le curé se voyant congédié, reprit bien vite la route de son village qu'il auroit bien désiré n'avoir jamais quitté.

Les deux époux retournèrent à Paris au bout de quelques jours; sitôt son arrivée, madame Lucien se met à la tête de toutes les affaires de l'hôtel, bien moins pour écono-

miser que pour se faire un sort et préparer la dot de sa fille (mademoiselle Anne Franceschi). Elle renvoie les domestiques et les divers employés qui ne lui paroissoient pas être assez dans ses intérêts. Les fournisseurs qui ne veulent pas lui faire de fortes remises sont changés. S'étant fait remettre la caisse, c'est elle qui solde toutes les dépenses, en se faisant donner des quittances d'une somme beaucoup plus élevée que la somme payée.

Les deux filles de Lucien, qu'on nommoit Lolotte et Lili, avoient reçu, tant du consul et de madame Buonaparte que de leurs oncles et tantes, un grand nombre de bijoux plus ou moins précieux. A certain jour de l'an, Napoléon avoit donné à chacune de ses nièces, qu'il aimoit beaucoup, un superbe collier de perles remarquables par leur beauté et plus encore par l'égalité de leur grosseur. Ces colliers avoient pour fermoir un magnifique solitaire. Eh bien! sous le prétexte de

faire faire un serre-bijou, madame Lucien demande à la gouvernante des enfans de lui remettre leurs parures qu'elle désire voir et mettre en lieu sûr. Dès qu'elle les a en sa possession, elle en vend la plus grande partie qu'elle remplace par des perles de moitié moins grosses, par des diamans bien inférieurs en beauté. Une grande boîte d'or renfermoit un petit orgue qui jouoit douze à quinze airs; sitôt qu'on l'ouvroit, il s'élevoit un arbre sur lequel étoit placé un petit oiseau. Il battoit des ailes, se tournoit de droite et de gauche et remuoit son bec pendant qu'il chantoit. Sous prétexte que ce bijou, qui venoit de madame Buonaparte, étoit trop précieux pour être laissé entre les mains des enfans, madame Lucien jugea à propos de s'en emparer. Lors de l'ambassade de Lucien, le roi d'Espagne lui avoit fait présent de son portrait enrichi de superbes diamans. Lucien avoit eu depuis la fantaisie de faire servir les pierres de l'en-

courage à former une garniture de chapeau; ce qu'il n'avoit pas exécuté, par respect pour le rang du donataire. Madame Jouberteau sut persuader à son mari que ces diamans pourroient lui former un fort beau collier. Le portrait fut remis entre les mains du bijoutier pour en ôter les pierres fines qu'il remplaça par des pierres fausses, et madame fit monter le collier dans lequel figuroient les deux magnifiques solitaires qu'elle avoit volés aux enfans.

Madame descendoit dans les détails de ménage les plus minutieux. Elle s'abaissoit jusqu'à compter le linge et ne rougissoit pas d'exiger des épingles et des gratifications de tous les fournisseurs. Excédé par les contrariétés, les caprices et la tyrannie de cette femme, le maître d'hôtel, nommé Tassard, quitta sa place et entra chez M^me^ Bacciochi.

Il n'est pas surprenant que Napoléon, auquel on faisoit le récit des turpitudes de sa

belle-sœur, ait toujours demandé son renvoi, avant de se réconcilier avec son frère.

Plutôt belle que jolie, madame Jouberteau se faisoit remarquer par un œil vif, beaucoup de blancheur, d'assez belles formes et par une de ces figures expressives qui subjuguent plutôt qu'elles n'intéressent. Elle paroît peut-être plus imposante dans sa taille et dans ses manières que par la régularité de ses traits; on lui trouve ce caractère de beauté asiatique, qui s'éloigne du gracieux des figures françoises et de la gravité des physionomies grecques et romaines. Ne recherchant pas l'extrême élégance dans sa parure, elle savoit néanmoins paroître avec éclat dans les occasions extraordinaires. Son caractère, d'abord violent et emporté, ne fut refréné que par de grands efforts et une attention continuelle sur elle-même; mais elle ne put le changer entièrement, et des vivacités fréquentes, de la brusquerie, un commandement impérieux, le

décèlent encore. Depuis son mariage avec Lucien, elle s'est montrée épouse attachée, mère excellente, et belle-mère jalouse et envieuse. Mais on regrette que cette sensibilité expansive et bienveillante, apanage le plus doux de son sexe, ne s'étende point chez elle hors de la sphère des affections domestiques. Elle écrit avec facilité, fait même des vers, se plaît aux jeux d'esprit, et tourne passablement un couplet.

Lucien s'attacha à former, dans sa famille même, une ligue contre Napoléon. Ce fut lui qui soutint Jérôme dans sa première mais courte résistance aux ordres de son frère; il avoit aussi la plus grande influence sur Joseph qui, entraîné par ses conseils, avoit d'abord refusé la vice-royauté d'Italie donnée ensuite à Eugène Beauharnois; ce furent ces intrigues et le mariage de Lucien qui amenèrent la seconde rupture (A).

Lucien avoit donné ses ordres pour que

dans son hôtel il ne fût jamais parlé de son frère et de tout ce qui se passoit à la cour. Sa défense étoit si formelle à cet égard, qu'il fut au moment de renvoyer un de ses secrétaires, qui, pour faire plaisir à ses deux filles et d'après la demande qu'elles en avoient faite, leur avoit acheté des estampes qui représentoient quelques-unes des actions de la vie de Napoléon. Lors de la grande querelle entre Napoléon et Lucien, les portraits de ses frères et de ses sœurs furent ôtés de la place qu'ils occupoient dans l'hôtel, et ensuite relégués dans un garde-meuble. Le seul portrait de famille qui échappa à la proscription fut celui de sa mère.

La réponse piquante que Lucien avoit faite à son frère au sujet de mesdames de Beauharnois et Jouberteau lui auroit coûté plus tard la liberté ; mais Buonaparte ne se croyoit pas encore assez affermi pour déployer, par un coup d'autorité, tout son despotisme contre

un frère que le public regardoit comme lui ayant frayé la route du pouvoir (1). Il n'igno-

(1) Napoléon fut instruit, en 1807, que les sénateurs avoient en caisse une somme de 1,550,000 f. Le sénat étant venu en corps pour lui présenter ses hommages, il appelle les questeurs et leur demande combien ils avoient en caisse?—Sire, nous avons bien certainement des fonds, mais il nous seroit impossible de déclarer au juste la somme que nous possédons. —Mais dites à peu près.—Nous le répétons à V. M., cela nous est impossible.—Eh bien, je suis plus avancé que vous, car je sais que vous avez 1,550,000 f. à votre disposition, et je ne doute pas que votre intention ne soit d'en faire un usage convenable.—Sire, nous destinons cette somme pour faire élever un monument à la gloire de V. M.—Il n'en est pas besoin. Les habitans du faubourg Saint-Germain demandent le rétablissement de la salle de l'Odéon; vous seriez fort agréables à l'impératrice, si vous donniez son nom à ce théâtre.—La députation se retira, et se rendit sur-le-champ chez madame Buonaparte pour obtenir son agrément; et, sitôt qu'elle l'eût obtenu, le sénat fit restaurer la salle.

roit pas, d'ailleurs, que Lucien avoit un parti et de nombreux amis; il se contenta de lui ordonner de quitter la France.

Si le lieu de l'exil eût été au choix de Lucien, on peut penser qu'il auroit préféré Poppelsdorf à tout autre, puisque même, au-delà des monts, il ne pouvoit plus s'affranchir de la domination de son frère; mais s'il en avoit fait la demande, très-probablement elle ne lui auroit pas été accordée.

L'assassinat du duc d'Enghien eut lieu pendant les préparatifs de cet exil. Lucien fut tout-à-fait étranger à l'attentat, qu'il n'apprit qu'après qu'on l'eut consommé; il ne voyoit déjà presque plus le consul, et d'ailleurs ses amis s'exprimoient sur cet affreux événement, de manière à faire connoître combien Lucien le condamnoit (B).

Lucien ne prit aucune part non plus à l'affaire de Moreau, qui suivit de près; mais il avoit des préventions contre ce général; il le

considéroit comme un ennemi de sa famille, dangereux pour le succès de ses vues sur la pauvre France. Six mois avant ce procès fameux, on l'entendit proférer des paroles: « Moreau est un factieux; mais qu'il y prenne « garde, au premier pas il est perdu. »

Le surlendemain de la mort de l'héritier des Condé, Buonaparte, dans une nombreuse réunion de ministres et de conseillers d'état, crut devoir faire l'apologie de son crime. Le public pensoit qu'il avoit eu pour but de prouver aux princes de la maison de Bourbon, et en même temps aux Jacobins, qu'il ne seroit jamais un Monck. Laissant de côté ce motif vrai ou supposé, Napoléon parla très long-temps, et s'attacha à faire considérer sa victime comme un embaucheur de l'ennemi. « J'aurois été bien coupable, » dit-il, « si, pre- « mier consul de la république, arrêté par de « vaines considérations, je ne me fusse pas « saisi d'un officier étranger, qui, placé sur

« nos frontières, cherchoit des traîtres parmi « les généraux françois. Cette tentative mé- » ritoit la mort; il l'a subie.» Puis il ajouta : « On a repandu le bruit qu'un autre prince « de cette famille (Monsieur, frère du Roi) « se trouve à Paris, caché dans l'hôtel de « l'ambassadeur d'Autriche. Cela est faux. Si « M. de Cobentzel eût été capable d'oublier « les devoirs de sa place au point de receler « un ennemi de la France, j'aurois déjà fait « fusiller et le prince et l'ambassadeur.» C'est avec cette atrocité de pensée et d'action que l'Attila de ce siècle créoit un nouveau droit des gens.

Un grand dignitaire de son empire (l'archi-trésorier Lebrun) s'entretenant, en 1814, dans l'intimité et la confiance, disoit avoir bien innocemment contribué à la mort du duc d'Enghien. Peu de jours avant l'arrestation de ce prince, les Bourbons étoient l'objet de la conversation que Buonaparte tenoit avec quelques

personnes de sa cour. Le dignitaire cita du duc d'Enghien nombre de traits qui prouvoient un grand caractère, des talens peu communs, avec toutes les qualités qui attachent le soldat au général. Napoléon écoutoit : tout-à-coup on put voir, à l'immobilité de son regard, à la contraction de ses lèvres, que l'éloge de l'infortuné d'Enghien excitoit en lui une méditation concentrée. Bientôt après Caulincourt part; et le prince, amené à Vincennes, est sacrifié à la noire jalousie et à la défiance de l'affreux despote qui étoit à la veille de s'asseoir sur le trône des Bourbons.

Lucien s'éloigna de Paris au mois d'avril 1804, et se rendit d'abord à Milan. Madame Lætitia voyoit avec chagrin l'éloignement du fils qui lui étoit le plus cher (1). Le reste de

(1) Madame Buonaparte la mère étoit fort plaisante dans son intérieur; toujours mise en jeune personne, elle portoit des robes de mousseline, de per-

la famille, dont Lucien s'étoit séparé assez froidement, toujours à cause du mariage,

---

kale ou de linon blanc, et une couronne de fleurs ornoit sa tête. C'étoit une très-belle femme qui conservoit encore, à cette époque, de nombreuses traces de sa beauté. Plusieurs fois Napoléon lui avoit fait des reproches au sujet de sa mise, qu'il trouvoit ridicule pour l'âge de sa mère et trop simple pour venir à la cour. Il chargea même madame Bacciochi de mener Lætitia chez le fameux Lenormand pour y faire emplette d'étoffes plus conformes à son âge et à son rang. Madame Buonaparte s'y décida d'après les observations qui lui furent faites; mais arrivée au magasin, tout lui paroît d'un prix trop élevé, elle veut s'en retourner les mains vides. Madame Elisa insiste, fait une levée de mille écus d'étoffes de soie, force sa mère à la prendre, et la bonne dame fut malade pendant plus de quinze jours de regret d'avoir tant dépensé.

Après le départ de Lucien, madame mère vint occuper son hôtel; elle donnoit douze cents francs par an à ses huissiers et valets de chambre qu'elle ne

geoit que le mariage fût cassé; telle étoit la volonté absolue de la nouvelle majesté (car

---

ment que la somme nécessaire à mes dépenses.— C'est, je vous le répète, un service que j'attendois de vous.—Je vous réitère, Sire, que je n'ai plus d'argent; ce que j'en avois, je l'ai fait passer à quelqu'un de notre connoissance (Lucien).—Je veux bien le croire, ma mère;—puis la conversation reprit sur un autre sujet.

Buonaparte savoit à quoi s'en tenir; et, deux jours après son entrevue avec madame Lætitia, il vient incognito lui demander à dîner. Après être sorti de table, il examine les tableaux, s'arrête devant celui qui masquoit la cachette, et dit: Je vous serois obligé si vous vouliez me donner ce tableau. —Volontiers, mon fils, je le ferai porter aux Tuileries. Aussitôt il sonne, fait venir les domestiques, leur ordonne de descendre le tableau; madame Lætitia vouloit s'y opposer, mais Buonaparte vouloit être obéi sur-le-champ. Sitôt que le tableau fut déposé, il aperçut la cachette, voulut voir lui-même ce qu'elle contenoit et ordonna de tout porter dans sa voiture. Il

alors Napoléon étoit empereur). Dans sa clémence, il vouloit bien promettre un établissement, en Italie, au fils que Lucien avoit déjà de son second mariage, et cet établissement n'étoit rien moins que le duché de Parme. Le cardinal-oncle faisoit valoir tous ces avantages, conseilloit la soumission, insistoit, et déclaroit *ab professo* que, canoniquement et positivement, Lucien ne devoit pas se croire marié. Les réponses de Lucien, fortes de raisonnemens et pleines d'une noble sensibilité, étoient terribles pour le cardinal, qui, en cette circonstance, trahissoit à la fois les devoirs de sa religion et de sa parenté. Lorsque quelques-unes de ces lettres furent montrées à Buonaparte, celui-ci dit : « Lucien en est « toujours sur le sentiment ; il oublie que mes « devoirs m'empêchent de l'écouter, et que,

---

partit aussitôt sans rien dire à sa mère que le chagrin et le dépit empêchoient de parler.

« dans la position où je me trouve, je ne peux « plus me livrer aux affections de famille. » La correspondance finit ainsi. On conféra à Eugène Beauharnois la dignité d'archichancelier d'état, qu'on sembloit jusque-là avoir réservée pour le retour en grâce du frère éloigné; et, quant au duché de Parme, il fut donné à Pauline, épouse du prince Borghèse.

Lucien avoit quitté Milan, lorsque Napoléon vint s'y faire couronner roi d'Italie. Il ne parut vouloir s'établir à Rome que plus d'un an après, ayant, dans l'intervalle, habité la ville de Pesaro et une campagne voisine. Bien qu'il connût l'ambition effrénée de son frère, il pensoit néanmoins que le traité de Tolentino seroit respecté, et il désiroit jouir, dans un pays neutre, de la considération et de l'éclat que lui donnoit aux yeux des étrangers son état d'opposition avec le tout-puissant empereur. Dans l'antique capitale du monde

romain, son existence fut brillante et flatteuse. Le pape l'avoit accueilli; sa sainteté se souvenoit avec bienveillance de la part principale qu'il avoit eue dans la négociation relative au concordat. On rendoit à Lucien des honneurs personnels, et ceux aussi que l'on croyoit devoir au frère d'un grand souverain, sans s'arrêter au rang équivoque qu'il tenoit dans sa famille. Chez lui, madame Lucien recevoit avec aménité, mais avec quelque supériorité, les premiers seigneurs de l'État; et son mari lui-même affectoit cette sorte de prétention, tout en ne permettant pas qu'on lui donnât d'autre qualification que celle de sénateur.

Il est d'usage à Rome de fermer les théâtres pendant une partie de l'automne, saison que l'on passe généralement à la campagne; et, le jour de leur ouverture, le gouverneur de la ville fait servir des glaces dans chaque loge, ayant égard à certaines convenances dans

l'ordre de cette distribution. Il arriva, la première année, que les glaces furent portées d'abord dans la loge du duc et de la duchesse de Chablais, oncle et sœur du roi de Sardaigne. Le sénateur françois, à qui les rafraîchissemens furent présentés immédiatement après, refusa, et en fit venir de son palais. Le gouverneur crut devoir faire des excuses, attribuant à ses officiers cette *inconvenance* d'étiquette.

La duchesse de Chablais et la princesse douairière Borghèse étoient les seules femmes que madame Lucien reconduisoit jusqu'à l'entrée du salon. Le sénateur avoit les mêmes égards pour le duc de Chablais, le prince Stanislas Poniatowski, le prince de Saxe-Gotha, les cardinaux, et pour tout personnage de famille souveraine qui, pendant son séjour à Rome, se seroit fait présenter au palais. Dans les jours réglés pour les grandes assemblées, très-peu d'hommes se permettoient de

s'asseoir; c'étoit, en un mot, l'étiquette de Paris chez les altesses napoléoniennes. Lucien ne rendoit jamais de visites qu'aux princes étrangers venus chez lui; il étoit extrêmement rare qu'on le vît dans aucune maison romaine, et surtout cérémonieusement. Plusieurs fois dans l'année, à des jours marqués, il alloit rendre ses respects au pape; et alors seulement il prenoit un habit françois avec l'épée; c'étoit le costume de l'institut, dont il étoit membre depuis le mois de février 1803; hors de là, il étoit toujours vêtu d'un frac, même dans les fêtes qu'il donnoit, et dans les jours de solennité où il paroissoit parmi les spectateurs, mais toujours à ses places privilégiées.

La bataille d'Austerlitz avoit imposé le traité de Vienne, et Napoléon pouvoit en liberté engloutir ce qui restoit de l'Italie. Les souverains de Naples, long-temps comprimés et menacés par un corps d'armée

françoise cantonné dans la Pouille, sous le commandement du général Soult, se voyoient enfin délivrés par le rappel de ces troupes qui alloient renforcer l'armée du maréchal Masséna, dans la Haute-Italie. Ils avoient souscrit leur neutralité; mais trop de tyrannie d'un côté, de l'autre trop d'irritation et d'intérêts, s'opposoient à l'exécution du traité. Le général françois fut à peine rendu sur l'Adige, que des flottes angloises et russes débarquèrent à Naples des troupes des deux nations. Jamais conjonctures ne parurent plus favorables pour s'affranchir sans retour du joug de Napoléon. Déjà les Russes étoient en marche pour opérer une diversion utile à l'Autriche, lorsqu'on apprit que le sort des batailles venoit encore cette fois de se prononcer contre l'empereur d'Autriche. Le petit corps d'Anglo-Russes, débarqué en Italie, participa à la retraite consentie par le czar après la journée décisive d'Austerlitz; il vint

se rembarquer à Naples. Vainqueur en Allemagne, Buonaparte s'empressa de ressaisir sa proie : une armée d'expédition marcha sous le commandement du général Gouvion-Saint-Cyr vers l'Italie méridionale. Parvenue à Spoletto, on y vit arriver inopinément le maréchal Masséna. Saint-Cyr, surpris autant que mécontent d'être pour la seconde fois (1) contraint de céder une armée destinée à des conquêtes, partit aussitôt après avoir remis le commandement. En le revoyant, Napoléon feignit d'être étonné ; et, ne laissant pas même au général la liberté de s'expliquer, il lui ordonna sévèrement de retourner sur-le-champ à l'armée. Le despote ne permettoit plus la plainte.

---

(1) Il avoit, en 1800, organisé l'armée d'expédition contre le Portugal, qu'un beau-frère de Napoléon, le général Leclerc, étoit venu lui enlever.

Une autre surprise fut l'apparition à Rome de Joseph Buonaparte, le jour même que le quartier-général françois alloit s'établir dans les environs, à Albano. Dès ce moment on dut voir qu'il s'agissoit non seulement d'occuper les états napolitains, mais encore d'en dépouiller entièrement et sans retour leurs légitimes possesseurs. Ainsi, Napoléon réalisoit la menace qu'il avoit faite en termes de corps-de-garde, lorsqu'on lui avoit annoncé que la reine de Naples manquoit au dernier traité; violation qu'il avoit bien prévue et dont s'applaudissoit son astucieuse politique. « Cette guenon-là, dit-il, ne me « laissera pas tranquille que je ne lui aie fait « tomber sa dernière cotte. »

Pendant le peu de temps que Joseph fut à Rome, il vit intimement son frère et vécut très-bien avec sa belle-sœur. Soit de lui-même, soit qu'il y fût autorisé, il reprit la

négociation expirée dans les mains du cardinal Fesch (1); mais la grande condition, toujours subsistante, empêcha de rien conclure. Des généraux de l'armée et quelques hauts fonctionnaires en France crurent que le sénateur faisoit à ses devoirs d'époux et de père le sacrifice du trône de Naples. Sans doute qu'il eût refusé ce trône plutôt que de se séparer de sa femme et de ses enfans; mais l'offre ne lui en fut pas faite; le nouveau maître des Napolitains étoit déjà désigné. C'est la Toscane qui devenoit le prix de la soumission de Lucien. On n'exigeoit plus qu'il épousât la veuve du roi d'Etrurie; cette princesse et son jeune fils ne devoient plus que céder la couronne.

L'altesse impériale suivit la marche de

(1) De tous ses frères, celui que Lucien chérissoit davantage étoit Joseph. A l'exception du consul, il vivoit en parfaite intelligence avec sa famille.

l'armée que commandoit le maréchal Masséna, elle étoit de quarante-cinq à cinquante mille hommes; un très-nombreux état-major formoit au prince une cour brillante. En pénétrant sur le territoire napolitain, on fit des dispositions pour entrer en campagne; elles étoient superflues, la cour de Naples n'ayant rien préparé pour la défense du royaume. L'armée continua sa marche au milieu d'une population sans armes, dont l'affliction étoit visible et les malédictions secrètes. A Tiana, situé à vingt milles de la capitale, des députés du sénat vinrent apporter la soumission. Le lendemain, la division Partonneau prit possession des forts et des positions militaires; le jour suivant, 15 février, Joseph fit son entrée publique à Naples, précédé et suivi d'un gros corps de cavalerie.

Le roi Ferdinand n'avoit pas attendu l'arrivée des François pour se retirer en Sicile;

mais la reine, véhémente et opiniâtre auroit voulu que l'on se défendît. C'eût été sans aucun espoir de succès. En effet, quelques régimens peu aguerris pouvoient-ils se mettre en ligne contre une armée françoise? En s'enfermant dans Capoue, ils n'eussent point empêché le passage du Garigliano, ils n'eussent point préservé Naples. Ils n'auroient fait que retarder la reddition de Capoue qui ne pouvoit être secourue. La reine, persuadée enfin qu'il falloit céder, s'étoit embarquée pour rejoindre son époux. En même temps, le prince héréditaire, à la tête de cinq à six mille hommes, avoit pris la route des Calabres; et, à l'exception de la forteresse de Gaëte, dont la défense fit tant d'honneur au prince de Hesse-Philipstadt, toutes les places du nord du royaume et la Pouille toute entière reçurent paisiblement les troupes françoises. Les Calabres elles-mêmes tardèrent peu à être occupées.

Plusieurs divisions françoises s'y portèrent. La résistance du prince-royal eût été vaine, et il abandonna aussi le continent. Les troupes françoises se répandirent dans tout le pays, et la tranquillité parut tellement assurée, que Joseph se montra impatient de jouir des acclamations des peuples condamnés à être ses sujets. Ce voyage, entrepris sur de flatteuses apparences, ne tarda pas à être troublé.

Les paysans calabrois, pris au dépourvu, isolés, sans chefs, avoient reçu le joug; mais ce joug leur paroissoit un opprobre. Sept années auparavant, ils s'étoient armés pour reconquérir le royaume sur ces mêmes François qu'ils n'avoient pas cessé de haïr. On ne se défia pas assez de leurs sentimens ni de ce qu'ils pouvoient entreprendre. Le découragement, la stupeur de l'ancienne cour, l'avoient empêchée de s'aider de ces dispositions; mais, de son asyle, elle se hâta de se ménager et d'entretenir de nombreuses intel-

ligences. Fortifiée bientôt par la présence de quelques régimens anglois, elle crut le moment favorable pour réagir sur son ennemi. Tout-à-coup éclate, à l'extrémité de la péninsule, une insurrection terrible, au moment même où le général Stuart y opéroit un débarquement. Les troupes françoises, éparses et étonnées, eurent à se défendre sans pouvoir d'abord se réunir. Elles marchèrent enfin pour arrêter le progrès des Anglois; on combattit à Maida, et ce combat, malheureux pour les armes françoises, fut le premier où la fortune trahit Buonaparte depuis son retour d'Égypte. Les Calabrois exercèrent des cruautés inouïes sur les François qui tombèrent en leur pouvoir, ne voulant leur faire aucun quartier: le général anglois ne parvint à arrêter ces excès qu'en achetant d'eux les prisonniers. On voulut à Naples atténuer les effets déplorables de cette espèce de guerre à la fois étrangère et intes-

tine, et qui en peu de jours coûta plus de quatre mille hommes à l'armée.

Cependant Scylla, Reggio et tous les points fortifiés étoient restés aux François. Des renforts arrivoient en toute hâte, et on parvint à rassembler assez de troupes pour reprendre l'offensive. Les Anglo-Siciliens, se voyant ainsi arrêtés dans leurs premiers succès, ne jugèrent pas à propos de prolonger la lutte. Les bandes de paysans armés s'éloignèrent aussi; mais long-temps encore elles gênèrent les communications, inquiétèrent les garnisons françoises, infestèrent le pays. Il fallut que le maréchal Masséna s'établît au milieu des Calabres et qu'il y exerçât une police militaire rigoureuse.

A son retour à Naples, Joseph trouva le diplome de sa royauté. Toutes les autorités de la ville, encore subsistantes, le clergé et l'archevêque en tête, furent au-devant de la nouvelle majesté. Mais cet archevêque (le cardinal

Ruffo Syfla), qui s'étoit prêté à cette pompeuse réception, ne montra pas la même condescendance lorsqu'on voulut exiger de lui le serment au nouveau maître; instances et menaces, tout fut inutile. On l'exila; et, dans la suite, il fut l'un des prélats qui eurent le plus à souffrir de l'indigne persécution de Napoléon.

Sans avoir acquis une réputation politique estimable, Joseph, élevé au trône de Naples, passoit pour n'être pas étranger aux affaires publiques et à l'administration d'un État; on le croyoit capable d'application et doué même d'une sorte de sagesse froide assez propre à la science du gouvernement. A Naples, on put croire que ces qualités dont on l'ornoit étoient imaginaires. Loin de s'élever au niveau de son rang, de se vouer au bien des peuples qu'il venoit régir; loin d'effacer la tache d'une usurpation par des travaux noblement utiles, il ne montra, dans sa vie privée, que de l'at-

trait pour les plaisirs obscurs et de honteuses jouissances; sur le trône, il ne fut qu'un prince sans caractère, sans tenue, asservi à ses conseillers, prodigue sans discernement. Les ministres Salicetti et Rœderer, le commissaire général des armées Arcambal, avoient acquis un ascendant suprême sur ce mannequin royal. La jalouse et réciproque inimitié des deux premiers, qui se partageoient toute l'administration du royaume, détruisoit l'ensemble des mesures, étouffoit tout projet salutaire. La police, les finances, l'intérieur, furent d'abord dans les mains de Salicetti. Les formes rigides de son administration, la dureté de ses manières, bien imitées par son secrétaire favori et tout-puissant Mariani, le faisoient exécrer. Cette haine, un an après, se manifesta par une entreprise horrible: on fit sauter, par l'effet de la poudre et pendant la nuit, une partie du palais qu'il habitoit, mais sans atteindre le but de cette infernale vengeance.

Toutefois, la nouvelle domination semblait s'affermir. Des tentatives isolées, quelques foibles bandes armées qui, de temps à autre et sur des points divers, se montroient pour la cause des anciens souverains, ne pouvoient prévaloir contre toute une armée française, ni lutter contre l'adhésion presque générale des classes supérieures de l'État, empressées à briguer les faveurs de la nouvelle cour ou les emplois de la nouvelle administration. La conquête de Gaëte, qui se rendit enfin, compléta la possession du royaume.

Lucien, toujours à Rome, avoit une correspondance suivie avec le nouveau roi. Naturellement affectionné à sa famille, il professoit pour Joseph, en particulier, cette sorte de déférence d'habitude et de devoir que les Italiens accordent au frère aîné. Il n'en étoit pas de même à l'égard de Napoléon; ses querelles, ses dissensions politiques et les persé-

cutions qu'il en essuyoit depuis plusieurs années, allumoient dans son cœur une haine véhémente. Tout la déceloit en lui. A l'exception de quelques généraux, ses anciens amis, sa porte étoit fermée aux nombreux agens françois qui passoient ou repassoient par Rome. Il souffroit avec une impatience visible la présence d'un serviteur de S. M. Impériale; l'ambassadeur Alquier lui-même, qu'il avoit remplacé autrefois à Madrid, n'étoit reçu qu'avec une froideur marquée. Au contraire, Lucien accueilloit avec une bienveillance toute particulière M. de Humboldt, ministre de Prusse, dans le temps même que Buonaparte poursuivoit le roi Frédéric-Guillaume jusque dans sa dernière province. Chaque jour on voyoit le frère du conquérant *épingler* la carte du théâtre de la guerre, suivre, avec l'ambassadeur de l'ennemi, le mouvement des armées, et, quand il ne pouvoit douter des succès de son frère, les atté-

nuer du moins et présager des revers. Certes, plus d'un cœur françois étoit réduit à former des vœux contre la fortune de Napoléon. Reprochera-t-on à Lucien de les avoir partagés, d'avoir plaint et la France victorieuse et l'Europe désolée? Mais, en révélant ainsi ses propres sentimens; il prouvoit aussi la force de son aversion; elle le jetoit hors de cette circonspection mystérieuse qu'il affectoit sur tout autre objet.

Ainsi la réconciliation des deux frères sembloit impossible. Ce fut pourtant à cette époque qu'on fit de nouvelles tentatives pour les rapprocher. Un ministre, diplomate habile, fut chargé de cette négociation épineuse, et il écrivit à Lucien, du quartier-général impérial, des lettres immenses pour lui persuader de fléchir sous la volonté suprême. Il insistoit principalement pour qu'il se séparât de sa femme, que le ministre affectoit de n'appeler que madame Jouberteau : à

cette condition, les cieux étoient ouverts devant Lucien, et les trônes étoient à ses pieds. Peut-être que, mesurant sa confiance sur la connoissance parfaite qu'il avoit du caractère de son frère, Lucien n'en résista que plus aisément à la séduction. Quoi qu'il en soit, il répondit au ministre avec une dignité assez honorable: « Nous ne pouvons pas nous entendre, Monsieur; je me fais gloire d'ignorer la langue que vous employez. »

Le traité de Tilsitt fut connu de Lucien avant l'arrivée du courrier ordinaire; il s'empressa d'en donner communication au prince Stanislas Poniatowski, neveu du dernier roi de Pologne, qui rêvoit encore le rétablissement politique de son pays, et mettoit son espoir dans les promesses de Napoléon. Quand il lut la création d'un duché de Varsovie, ce prince dit: « Je vois bien que « Napoléon prend et donne, mais qu'il ne « rend pas. »

Ce n'étoit pas seulement un roi de Naples que Napoléon avoit prétendu faire, en plaçant son frère Joseph sur le trône des Tancrèdes; il vouloit mettre dans sa famille, et par conséquent en son pouvoir, la monarchie entière des Deux-Siciles. Au milieu de la prospérité, il pensoit n'avoir qu'à demander. On fit en effet au roi Ferdinand la proposition de déposer sa dernière couronne, et de se résigner à la condition d'un souverain détrôné et pensionnaire. La puissance de la France étoit alors si formidable, qu'on ne sait ce qui seroit arrivé si les possesseurs de Malte, pour qui le voisinage de la Sicile est d'un si grand avantage, n'eussent inspiré à la cour de Palerme assez d'énergie pour prononcer un refus. Ceci se passoit pendant l'été de 1807; et il étoit convenu que, la cession faite, Lucien conservant sa femme et ses enfans, mais renonçant à prendre rang parmi les princes de sa famille reconnus en France, seroit

déclaré prince du sang de la monarchie de Naples, et qu'il iroit s'établir en Sicile, en qualité de vice-roi.

Dans le cours de cette même année, la malheureuse reine d'Etrurie, *la fille aînée de l'empereur*, qualification qu'elle se donnoit elle-même, fut sacrifiée par ce père d'adoption. Le ministre de France, M. d'Aubusson de la Feuillade, eut la pénible commission de notifier un prétendu arrangement entre les cours de France et d'Espagne, qui remettoit entre les mains de Napoléon l'état toscan, érigé en royaume six années auparavant. La princesse, qui n'avoit pas été prévenue, s'évanouit à la lecture de cette déclaration, faite dans un conseil extraordinaire. Elle se retira en Espagne avec le jeune roi Louis, son fils, sans prévoir alors la bien plus grande catastrophe qu'on préparoit sourdement à son auguste famille.

Peu de temps après, Napoléon reparut en

Italie ; il étoit alors à l'apogée de sa puissance et de sa fausse gloire. Venise étoit devenue un des départemens de la marine de l'empereur-roi, qui voulut examiner les progrès de cet établissement. Son frère Joseph s'empressa de l'aller joindre : il ne s'arrêta point à Rome ; mais Lucien partit de nuit, et fut à sa rencontre jusqu'à Velletri. Dans cette conférence, on sentit la nécessité de mettre enfin un terme à la longue mésintelligence qui régnoit entre Napoléon, et Lucien. Joseph se chargea de ménager une entrevue à cet effet. Quelques jours après, Lucien, qui paroissoit très-agité depuis le passage du roi de Naples, partit, et, avec une célérité extrême, joignit l'empereur à Mantoue. Il se rendit à l'instant même auprès de lui : la discussion fut très-animée ; elle dura plusieurs heures. Malgré ses représentations, Lucien ne put obtenir que Napoléon renonçât à la condition principale qu'il lui

avoit imposée. « Je ne puis revenir, lui dit-il, « sur ce que j'ai fait ; séparez-vous de votre « femme au moins pour quelque temps, en- « suite nous verrons. » — « Pas pour une « heure, » repartit Lucien impatienté. — Devenu dès-lors personnellement étranger à l'objet de la conférence, il ne voulut cependant pas abandonner les intérêts de ses enfans. Napoléon promit ses bontés à tous ; mais il ajouta qu'il regardoit les deux filles du premier lit comme ayant déjà un rang acquis dans la famille, et qu'il avoit depuis longtemps l'intention de procurer à ses deux nièces des établissemens convenables, et qu'il destinoit l'aînée au prince des Asturies. Lucien promit de l'envoyer incessamment à la cour de son frère.

Depuis long-temps madame Lætitia témoignoit le désir d'avoir auprès d'elle ses deux petites filles. L'empereur vouloit qu'elles fussent distinguées des autres enfans de son

frère, et encore mieux marquer sa réprobation du second mariage, en les faisant participer toutes deux à sa grandeur. Lucien chérissoit ses filles; il répugnoit à s'en séparer. Peut-être sa tendresse pour ses autres enfans souffroit-elle avec peine que leur destinée fût différente; peut-être espéroit-il aussi reprendre un jour son rang dans la famille. Quoi qu'il en soit, il cessa de répondre à sa mère par des promesses et des prétextes de retard, et il lui annonça le départ prochain de sa fille.

Les intérêts de famille ainsi réglés, le reste de l'entrevue fut rempli par des questions oiseuses. « A quoi employez-vous votre temps « à Rome? » dit Napoléon à Lucien. — « Je « m'y suis créé des occupations; je travaille « à la composition d'un poëme ». — « D'un « poëme! et quel en est le sujet? » — « Le « sujet est dans le titre; c'est Charlemagne, « ou le Triomphe de l'église, lorsque Didier

« échoua dans ses projets contre le pontife « romain assisté des François. » — « Com- « ment donc ! Seriez-vous devenu dévot ? « il ne vous manquoit plus que cela. »

Le mécontentement et l'aigreur percèrent au travers de ces paroles ironiques. Napoléon, qui déjà tourmentoit le pape, ne voyoit pas avec indifférence son frère s'occuper d'un poëme religieux ; il pensoit que le nom de l'auteur et quelques allusions suffiroient pour attirer sur cette production l'attention générale, et pour en assurer le succès. Depuis que Lucien habitoit l'Italie, Buonaparte, jaloux de la sorte de considération que son opposition lui donnoit, s'attachoit à le déprécier, en s'efforçant de faire douter de sa capacité pour les affaires publiques, en rebutant tous les hommes qu'il soupçonnoit être restés attachés à son frère et se servant surtout contre lui de l'arme de ridicule si puissante sur les François.

De retour à Rome, Lucien prépara le départ de sa fille aînée. Le bruit de l'alliance projetée pour cette jeune personne se répandit, et, au premier bal de carnaval donné au palais, on s'aperçut aisément, par les respects dont mademoiselle Charlotte Buonaparte fut environnée, que toute la noblesse romaine étoit initiée dans le mystère de sa prochaine élévation. Quinze ans, une figure distinguée, une jolie taille et de la tournure, tels étoient les avantages que possédoit mademoiselle Charlotte. Elle devoit séjourner quelque temps à la cour de Napoléon, pour se familiariser avec le rôle qui l'attendoit à Madrid; cependant, après de nouveaux délais, ces arrangemens parurent abandonnés; on ne parla plus de voyage, et la catastrophe d'Espagne commença.

L'entrevue de Mantoue étoit devenue le sujet de toutes les conversations. On n'en connoissoit qu'une circonstance presque

avouée, l'intention de marier mademoiselle Lucien; et l'on pensoit que celui qui étoit destiné à avoir pour gendre le prince héréditaire d'Espagne, ne tarderoit pas à prendre place parmi les têtes couronnées. C'est ainsi qu'on expliquoit le consentement de S. M. catholique à la spoliation récente de la reine d'Étrurie. L'Italie entière étoit persuadée que cette belle domination seroit donnée à Lucien. Déjà des Toscans et des fonctionnaires publics cherchoient à se donner auprès du sénateur le mérite de l'empressement. Il arrêta bien vîte cet élan, qui flattoit en secret son amour-propre, d'autant plus qu'il étoit sincère; et il dit publiquement dans son salon qu'on se trompoit, si l'on croyoit que la Toscane lui étoit réservée. Lucien avoit raison, sans doute, puisque déjà toute l'ambition de sa sœur, Élisa Bacciochi, étoit tournée vers la possession de ce beau pays; mais il n'est pas moins vrai que, sans l'éternel obstacle que l'on opposoit

à l'élévation de Lucien, il eût accepté avec joie la souveraineté de cette terre classique des beaux-arts.

Pendant que se tramoit le complot qui devoit enlever les Bourbons à la fidélité des Espagnols, on réalisoit enfin l'envahissement de ce qui restoit au pape. Depuis long-temps Sa Sainteté étoit en butte aux persécutions de la France. Le passage de l'armée qui avoit pris possession de Naples, et les troupes qui alloient et venoient continuellement, surchargeoient et fouloient tout l'état romain. Il en coûtoit au pape des sommes énormes, dont le remboursement étoit promis, mais sur lequel on ne pouvoit compter. Le pape avoit été obligé d'augmenter considérablement les impôts existans, et d'en créer de nouveaux, mais on croyoit que du moins la reconnoissance tiendroit compte de ces sacrifices; on n'imaginoit pas que, dans l'état de civilisation où l'Europe étoit parvenue, renai-

troient ces exemples des siècles barbares, où il suffisoit de tout pouvoir pour tout vouloir. Vaines idées! Buonaparte ne respectoit plus rien, les provinces de l'état ecclésiastique furent successivement envahies; le traité de Tolentino et le droit des nations ouvertement violés. Depuis un an, l'ambassadeur Alquier tourmentoit le Saint-Père par des communications fatigantes et par des notes officielles; plusieurs mêmes furent signées par M. de Champagny, duc de Cadore: elles offroient tout ce que la mauvaise foi, la déraison et l'abus de la puissance, pouvoient inspirer. Le texte de toute cette chicane politique se réduisoit au raisonnement suivant:

« L'empereur Napoléon n'admet point de « neutralité en Italie. L'intérêt de ses états, « la sûreté de ses armées, le but qu'il lui im- « porte d'atteindre, exigent qu'il n'y ait « dans toute la péninsule que des alliés ou « des sujets du grand empire. Distinguons,

« dans le pape, le chef de l'Église du mo-
« narque temporel : en sa première qualité,
« le Saint-Père doit désirer, sans doute, de
« se maintenir en paix avec toutes les puis-
« sances chrétiennes ; mais cette paix est in-
« compatible avec la situation topographique
« des provinces de Sa Sainteté, et les relations
« politiques auxquelles il ne peut échapper.
« Les états du pape, qui séparent la Toscane
« et le royaume d'Italie du royaume de Na-
« ples, seroient, par cette seule raison, d'un
« grand poids aux yeux de sa majesté impé-
« riale : en restant neutres, ils priveroient
« les armées françoises de la sûreté de leurs
« communications, et mettroient l'espionnage
« de l'ennemi au milieu d'elles. Les côtes
« de la Méditerranée et de l'Adriatique étant
« encore accessibles à l'Angleterre, comment
« pourroit-on compter sur l'efficacité des me-
« sures prises contre le commerce de cette
« puissance ? Il faut donc que le pape, agis-

« sant seulement comme monarque, s'unisse « au système politique dans lequel le placent « ses provinces; qu'il déclare la guerre à la « Grande-Bretagne, et adopte les mesures « des puissances continentales, alliées du « grand empire, ou bien que, renonçant au « pouvoir temporel, le père commun des « chrétiens remette au successeur de Charle- « magne les provinces autrefois détachées de « ce grand héritage en faveur du Saint-Siége. »

Telles étoient, en substance, les prétentions, d'abord graduées, et successivement énoncées comme des droits à discuter, et enfin notifiées sans équivoque au nom de l'empereur et roi. On entreprenoit même de limiter le pouvoir du pape sur des points étrangers à la politique des gouvernemens, et purement de discipline et d'hiérarchie ecclésiastique. Par exemple, on disoit : « Le con- » clave est, par un abus qui remonte aux » siècles précédens, presque entièrement

» formé de cardinaux italiens; cependant » l'Église est une, il est juste que les prélats de » la catholicité aient droit de prétendre à ces » premières dignités de leur ordre, en raison » de leur nombre et du rang que tiennent » leurs nations respectives. » En conséquence, on exigeoit pour la France seule trente chapeaux rouges. Qui ne voit que cette demande tendoit à établir, au sein de Rome même, un sénat aussi servile que l'étoit celui du Luxembourg, à transférer bientôt le Saint-Siége en France, et par là, à commander à l'Église comme aux rois de l'Europe?

A ces artifices d'une politique grossière; mais malheureusement puissante; à l'étrange option proposée au Saint-Père, on répondoit que le gouvernement françois n'avoit pu se cacher à lui-même la foiblesse de sa discussion et le ridicule des motifs qu'il présentoit comme des considérations décisives. « Pou- » voit-on craindre sérieusement qu'un petit

» État, tout peuplé de prêtres et d'hommes
» nés et vivant dans une paix permanente;
» qu'une enclave, pour ainsi dire, des nou-
» velles provinces que Napoléon s'étoit sou-
» mises, devenue le passage et le séjour con-
» tinuel des troupes françoises; que ce foible
» État enfin fût un objet d'inquiétude pour les
» armées impériales?

« A l'égard de l'état d'hostilité où l'on
» vouloit entraîner le pape, lors même que
» les principes personnels de Sa Sainteté ne
» lui prescriroient pas une conduite contraire,
» le caractère sacré dont l'avoit revêtu la re-
» ligion traçoit ses devoirs, et ne permettoit
» pas d'insister sur une semblable proposition.
» L'Angleterre, il est vrai, étoit séparée du
» giron de l'église catholique (1), mais pour-
» tant étoit-elle chrétienne, et d'ailleurs les

(1) Dans une note françoise, on faisoit valoir comme moyen de persuasion le schisme anglican.

» sujets du Saint-Père n'en avoient point » reçu d'offense. Il étoit d'ailleurs incontestable que l'immense et abusive puissance du » gouvernement françois lui donnoit, sur les » côtes même de l'état ecclesiastique, toute » facilité pour maintenir ses mesures de prohibition contre le commerce anglois; que » Sa Sainteté n'avoit aucun moyen pour s'opposer à cette entreprise, sur les droits de » sa souveraineté; mais qu'elle protestoit » hautement contre la violence qu'on vouloit » exercer dans ses États, et qu'elle ne consentiroit jamais à rien d'indigne d'un souverain pontife et d'un monarque.» Cette résistance morale ne fit qu'irriter le spoliateur.

Déjà les provinces de l'Adriatique étoient soustraites à la domination du pape; celle de Spoletto, le Camerino et tout le pays jusqu'au revers des Apennins, venoient aussi d'être envahis; il ne restoit au Saint-Père que la partie de ses États qui, en deçà des mêmes

montagnes, s'étend des limites de la Toscane à celles du royaume de Naples ; et ce reste, on prévoyoit bien qu'il ne seroit pas respecté. Au commencement de 1808, les notes françoises prirent un caractère plus impérieux et plus menaçant. Pie VII, ferme dans son opposition, se détermina à tout souffrir et à ne rien céder. On sut enfin que des troupes marchoient sur la capitale ; elles furent à Ponte-Mole, faubourg de Rome, le 7 février au soir. Le général Miollis, qui commandoit ces trois ou quatre mille hommes, prévint le cardinal secrétaire d'état, que le lendemain matin il entreroit dans la ville. La garnison n'étoit que de cinq cents hommes d'infanterie et d'environ deux cents cavaliers armés en hussards ; mais eût-elle été beaucoup plus nombreuse, qu'on n'auroit pas songé davantage à repousser les François. Jamais le pape n'avoit eu l'intention de se défendre à main armée ; il n'opposoit à l'oppresseur que sa

conscience, sa dignité suprême et le droit reconnu des nations : foibles remparts contre l'envahisseur. Cependant le Saint-Père ne voulut pas que les troupes entrassent librement dans Rome; il vouloit prouver au monde la violation de sa souveraineté jusque dans sa capitale.

Dès l'aube du jour, la garnison de Rome, sous les armes, prit poste sur la place du Peuple. A huit heures, les François se présentent, et trouvent fermée la belle porte de la ville qui termine cette place; des sapeurs attaquent la porte. Au troisième coup de hache, elle leur est ouverte; la troupe est reconnue, et entre dans la ville pendant qu'on lit la protestation du souverain.

Les habitans étoient dans la stupeur; très-peu d'entre eux manifestèrent des sentimens favorables aux François et à leur gouvernement.

Suivons maintenant la conduite de Lucien dans cette circonstance.

Le cardinal Gonsalvi, ancien secrétaire d'état, qui, deux ans auparavant, pour avoir tenu tête au cardinal Fesch, alors ambassadeur de France, avoit été forcé de quitter le ministère, conservoit néanmoins l'entière confiance du souverain pontife. Cette éminence étoit étroitement liée avec Lucien, et par elle le frère de l'empereur de France participoit aux délibérations du conseil intime du pape. Il n'est pas douteux que l'avis de Lucien ne fût toujours pour les résolutions énergiques. Tout ce qui arrivoit de malheureux alors lui paroissoit être la conséquence du voyage de Pie VII à Paris, voyage qu'il appeloit une fâcheuse foiblesse. Or le public se trompa, en s'imaginant que l'occupation de Rome devoit avoir été secrètement concertée avec Lucien, qui alloit prendre, disoit-on, le gouvernement général, et peut-être la souveraineté du pays. Loin de jouer ce rôle, que l'extrême bienveillance du pape pour lui

eût rendu plus odieux, il reçut à peine le général Miollis le jour même de l'entrée des troupes ; et le lendemain il renvoya avec beaucoup d'humeur un piquet de grenadiers, en grande tenue, qui s'étoit présenté comme garde d'honneur. Dans la suite, le même général fut admis au palais, mais plutôt à titre d'ancienne connoissance. Les deux généraux de brigade de cette division se présentèrent une ou deux fois, et aucun autre officier supérieur ne fut reçu. Les sentimens de Lucien furent plus marqués encore par sa conduite envers le baron de Friès, colonel commandant l'infanterie papale. Cet officier, né en Suisse, avoit été au service de France ; il s'étoit marié en Corse à une demoiselle du pays qui devoit d'abord épouser Joseph Buonaparte. Le mari et la femme étoient toujours bien accueillis dans la maison de Lucien ; d'ailleurs, militaire exact, M. de Friès étoit très-considéré à Rome ; le gou-

vernement lui devoit l'organisation de l'infanterie qui formoit les diverses garnisons de l'Etat. Tout portoit donc à croire qu'un homme de ce rang seroit fidèle aux devoirs que la reconnoissance et ses sermens lui imposoient; mais le chemin de l'honneur n'étoit pas ici celui de l'ambition. Le colonel, croyant n'avoir plus rien à espérer de son dernier souverain, n'attendit pas que la marche des événemens lui permît de prendre honorablement le parti qui convenoit à sa fortune; cédant bien vîte au prestige de la puissance de l'empereur, on le vit, peu de jours après l'occupation de Rome, recevoir la confirmation de son grade, se décorer de l'ordre de la couronne de Fer, et passer avec son bataillon au service du royaume d'Italie. Cette brusque défection fut jugée avec sévérité; et si la crainte contraignit la noblesse romaine à voir encore le baron de Fries, Lucien, qui lui fit fermer sa porte, se rendit

en cela l'organe d'un sentiment général. Madame la baronne, qui, ayant pu épouser Joseph Buonaparte, se seroit vue alors reine de Naples, dut faire de tristes réflexions sur les vicissitudes et la fatalité des événemens.

On ne manqua pas de présenter l'affront fait au colonel de Friès, sous les couleurs les plus propres à blesser l'orgueilleuse autorité de Napoléon, et à alarmer sa politique. Ce n'étoit pas le comte Miollis qu'on pouvoit en accuser; le général, au contraire, étoit plein de respect, d'affection et même d'admiration, pour Lucien. Nous ne dirigerons pas non plus le soupçon sur l'ambassadeur Alquier, qui, personnellement peu content de Lucien, étoit plus porté à se venger par des épigrammes et par l'arme du ridicule, qu'à descendre au vil métier d'un délateur. Mais on a tout lieu de croire que le chevalier A.... (1),

(1) M. A....., ancien secrétaire de l'ambassadeur

chargé d'affaires dans le royaume d'Italie, n'ut soit point de la même retenue, et qu'il ne négligeoit pas la chronique du palais de Lucien dans les rapports confidentiels qu'il adressoit au prince Eugène. Ce qui est sûr, c'est que le sénateur étoit épié ; et il est extrêmement

---

Cacault, a été secrétaire d'ambassade à Rome près M. de Blacas d'Aulps, et il est maintenant à..... auprès de l'ambassadeur de France. M. A..... avoit été attaché à la légation du royaume d'Etrurie; il parvint à plaire à la reine qu'il consoloit de son veuvage et à laquelle il confioit les secrets de son gouvernement. La chose fut sue; un courrier dépêché pour l'Espagne ayant été arrêté, on le trouva nanti de pièces qui prouvèrent la fidelité avec laquelle l'employé du gouvernement remplissoit ses devoirs et les fonctions qui lui étoient attribuées. Le sieur A..... fut obligé de revenir à Paris.

A son retour en France, il s'attacha au général Pommereuil, directeur de la librairie et de l'imprimerie, aussi fut-il nommé censeur impérial.

probable que les espions n'étoient pas dans son palais; aucune des personnes qui composoient sa maison ne pouvoit être soupçonnée, les domestiques étant tenus à une assez grande distance des maîtres, pour ne pouvoir pas servir utilement la police secrète de Napoléon, qui s'étendoit déjà dans toutes les parties de sa domination, en deçà et au delà des Alpes (1).

Les délateurs se trouvoient dans la haute société de Rome; c'étoit au salon même de Lucien que s'exerçoit leur surveillance et se fabriquoient leurs rapports. On avoit soin de rendre compte des visites particulières; on

(1) Il en étoit de même à Paris; les démarches, les discours de Lucien, les conversations particulières des employés de l'hôtel de Brienne étoient rapportés aux Tuileries. Malgré les soins, la surveillance qu'on apportoit à découvrir le délateur, il a toujours échappé aux recherches et à l'opprobre.

cherchoit à deviner le sujet des entretiens intimes; les choses les plus indifférentes étoient saisies, pour peu qu'elles parussent susceptibles d'être colorées par la malignité. En voici une preuve.

Au commencement du même hiver, madame Lucien, pour amuser ses enfans, fit faire à ses filles différens costumes de paysannes des environs de Rome, costumes riches et pittoresques; en même temps le petit Charles, âgé de six ans eut deux uniformes, l'un d'officier de chasseurs françois, l'autre d'officier de la cavalerie romaine, habit de hussard très-galonné: ce dernier, comme le plus brillant, avoit souvent la préférence; l'enfant se montroit aux promenades ainsi vêtu. Quel trait de lumière pour les nouvellistes! Un général M. . . ., que l'on avoit installé commandant de place à Rome pour le passage des militaires, crut, sur ce grand indice, devoir avertir le ministère de

Milan que le pape préparoit ses moyens de défense, et que le sénateur Lucien, pour donner plus d'importance aux troupes de Sa Sainteté, avoit permis que son fils fût commandant titulaire de la cavalerie. On ne sentit pas combien il étoit ridicule de demander des explications à ce sujet.

Les autorités légales continuoient à administrer les provinces dont Bonaparte n'avoit point encore daigné se mettre en possession, et le général françois n'exerça d'abord que la haute police; mais il en tendit tellement les ressorts, qu'il put, à son gré, celer à la masse des peuples tous les actes émanés du souverain pontife. Dès-lors commença cette inquisition impie et odieuse soufferte par le respectable Pie VII, au milieu de sa capitale, et dans l'intérieur même de son palais. On savoit bien en France que le pape auroit la fermeté de se saisir des armes de l'Église; mais on croyoit aussi pouvoir réussir à se

saisir des foudres lancées avant qu'elles fissent explosion; au surplus, la vengeance étoit prête, et l'attentat devoit s'achever.

La présence de Lucien n'étoit point un obstacle, mais elle déplaisoit. Son opinion, si hautement prononcée dans cette grande circonstance, faisoit croire qu'il ne pourroit pas se résoudre à en voir les suites avec tranquillité; qu'il contiendroit du moins à faire parvenir des informations et ses conseils; on résolut de l'éloigner. Dans les premiers jours d'avril 1808, étant à sa campagne de Frascati, la même qui avoit appartenu à Cicéron, et à laquelle il avoit restitué son ancien nom de Tusculum, il fut invité par le roi Joseph à quitter pour quelque temps les états romains, qui cessoient de lui présenter un asile convenable, et de choisir pour lui et sa famille un séjour plus paisible. Le roi ne lui proposoit pas ses États; c'étoit lui dire qu'il ne devoit pas y venir: il y auroit eu de

l'embarras en effet à recevoir le frère du souverain, qui, ne pouvant pas le traiter en prince reconnu, ne vouloit pas qu'il le fût en disgracié. Napoléon d'ailleurs avoit, à quelques égards, redoublé de sévérité; il n'étoit pas permis que les deux frères se vissent. Deux mois auparavant, la reine Julie se rendant à Naples, avoit reçu une défense absolue de voir Lucien dans son voyage; cette belle-sœur étoit une amie; elle fit connoître la peine qu'elle ressentoit en se conformant à cet ordre. Dans cet état de choses, la Toscane, à laquelle on avoit enlevé ses souverains, et que l'on n'avoit point érigée en gouvernement général, fut choisie pour être le séjour de la famille de Lucien.

Le conseiller d'état Dauchy avoit alors l'administration supérieure de toute cette province, et le général Fiorella, parent de Buonaparte, commandoit les troupes, sous l'autorité supérieure du prince Eugène. Cette

époque étoit tellement marquée en Italie, pour les révolutions de la géographie politique, qu'en voyant Lucien arriver, les Toscans crurent saluer leur nouveau prince. Sa réputation dans les affaires d'état, son goût pour les beaux-arts, ainsi que les encouragemens qu'il affectoit de leur donner, et jusqu'aux habitudes italiennes de la vie privée qu'il sembloit avoir adoptées, parloient pour lui au cœur d'une populace si susceptible d'un engouement irréfléchi. C'étoit le prince par excellence; par lui alloient renaître les temps des Médicis. Des acclamations sans fin marquèrent sa route, et, dans les premiers jours de son arrivée à Florence, il n'osoit plus se montrer, craignant qu'on ne lui fît un crime de se complaire dans ces bruyantes démonstrations de toute la canaille et de les provoquer. Mais enfin, des articles équivoques, insérés dans les gazettes, et des dénégations plus précises que la police

eut soin de propager, annoncèrent aux Florentins que Napoléon les retenoit dans sa chaîne; les joies cessèrent.

Madame Élisa Bacciochi résidoit alors dans sa principauté de Lucques; elle vint, pendant ce même été, passer quelques jours à Florence; mais ce ne fut que la nuit, en se glissant par une petite porte de jardin, et prenant toutes les précautions de l'incognito, qu'elle visita Lucien et sa famille. Ces craintes d'une sœur aussi entière dans ses affections, et à qui un caractère décidé avoit acquis une sorte d'émancipation, prouvoient bien que l'entrevue de Mantoue n'avoit point changé les dispositions de Napoléon pour son frère. Avec ces signes d'une disgrâce constante, comment donc concevoir les espérances qui sembloient renaître dans la maison de Lucien, chaque fois que le démon impérial agitoit sa torche sur l'Europe? Déjà nous avons cru Lucien déterminé à accepter la vice-

royauté de Sicile, si le roi Ferdinand eût consenti à l'abandon de cette riche moitié de son royaume. Plus tard, on ne put douter qu'il ne désirât la souveraineté de la Toscane; et bientôt la transplantation de Joseph en Espagne offrira de nouvelles chances d'espoir à l'ambition dissimulée de son frère. On pourroit penser que madame Lucien, persuadée enfin que son mari ne reprendroit jamais ses droits de famille sans faire quelques concessions, s'étoit résignée, non pas à une séparation, mais à vivre auprès d'un trône comme épouse reconnue et non couronnée, espérant du temps et des sentimens inaltérables de son époux un ordre de choses plus satisfaisant pour son amour-propre; nous sommes fondés à croire qu'elle étoit parvenue à faire adopter ces idées au sénateur.

Telle étoit la base des nouvelles négociations que Joseph alloit tenter. Appelé à Bayonne pour s'emparer des dépouilles des

princes espagnols, ce frère aîné prit la route des Marches de l'Adriatique, et se contenta de faire passer un courrier de confiance par la Toscane. La reine Julie étoit restée à Naples; mais on ne cachoit pas que cet état alloit changer de maître. Quel seroit le nouveau roi? Louis et Jérôme étoient pourvus. On croyoit savoir que Napoléon avoit irrévocablement borné l'élévation de Murat, en lui créant le grand-duché de Berg; et la conduite violente et sanguinaire de ce beau-frère, à Madrid, ne paroissoit pas lui donner des titres pour demander de plus grandes récompenses. On crut que le moment étoit enfin arrivé pour Lucien. Tous les yeux se portèrent sur lui; la cour de Naples, l'armée, les gens en place, s'attendoient à le voir bientôt arriver.

Mais ces apparences si favorables se dissipèrent bientôt devant l'ambition active d'une femme de la famille. Madame Murat compa-

roit avec dépit la couronne ducale à celles d'un rang plus élevé qui ornoient la tête de ses belles-sœurs ; elle saisit ardemment l'occasion de devenir reine aussi ; et, courant à Bayonne, où tant de grandes destinées se déclaroient, elle avoit déjà tout obtenu, avant que Joseph pût faire prévaloir des demandes contraires. Murat dut donc entièrement à sa femme le trône qu'il alloit occuper, et qui l'élevoit, pour rendre, quelques années plus tard, sa chute plus digne de figurer dans les fastes de l'histoire. Les deux rois beaux-frères furent peu de temps ensemble à Bayonne, et ne se firent point de visite ; leur froideur réciproque étoit marquée.

Après quelques mois de séjour à Florence, le sénateur Lucien obtint, non de revenir à Rome, mais d'aller habiter sa terre de Canino, à vingt-cinq lieues de la capitale, et à six seulement de Viterbe. C'étoit une ancienne châtellenie de la maison de Farnèse réunie au

domaine de la chambre apostolique, comme dépendance du duché de Castro, et que, l'année même avant de quitter Rome, le sénateur avoit acquise de cette chambre avec avantage. Il vouloit s'attacher à cette possession étendue qui, même dans l'état de nudité où elle se trouvoit alors, étoit d'un produit considérable. Aux immenses pâturages qui en assuroient les revenus, à des forges environnées de bois, qui seules eussent pu former un établissement intéressant, on eut le projet de joindre toutes les ressources d'une grande culture. Cette propriété ne donnoit aucun droit de juridiction sur le bourg même de Canino, dont la population, d'environ douze mille ames, s'augmentoit, à différentes époques de l'année, des montagnards appelés par les pâturages d'hiver, ou par les travaux de la campagne et des ferrières. Ce petit pays prend alors un aspect animé et particulier; on se croit transporté à ces temps agrestes où

des peuplades entières varioient leur vie par le changement de leurs demeures. Des restes de l'antique château, on avoit formé postérieurement une maison seigneuriale ; mais elle étoit petite, négligée et sans aucune distribution. Il fallut, en quelques jours, mettre ce manoir en état de servir au moins d'abri provisoire à la famille du sénateur. Tout son monde se logea dans les maisons du bourg. A peine installé, Lucien sembla oublier la terre entière, et tourna son activité vers l'exécution de ses projets d'exploitation rurale. Vêtu d'une carmagnole en grosse laine, chaussé de souliers épais et ferrés, il employoit les jours à parcourir son domaine, à suivre le progrès des travaux, à projeter de nouveaux plans ; il chassoit chemin faisant, mais sans faire de sa chasse un plaisir principal, et tirant aux oiseaux sans même descendre de sa calèche. Une grande partie des soirées étoit donnée aux écritures, aux comptes; il recevoit les rap-

ports de ses agens, et règloit avec eux l'emploi du lendemain. Si le mauvais temps l'empêchoit de sortir, il se rappeloit alors qu'il avoit entrepris d'écrire un poëme, et consacroit quelques heures à cet ouvrage ; mais sa première ferveur à cet égard sembloit passée; elle lui revint malheureusement. Les dimanches faisoient exception : Lucien quittoit alors son vêtement ordinaire, et il exigeoit que les personnes de sa maison fissent également une toilette plus recherchée. Il y avoit dans la nef de l'église paroissiale un emplacement fermé, où des banquettes drapées étoient destinées à la famille seigneuriale. Les enfans du sénateur, accompagnés de leur instituteur et de leurs gouvernantes, alloient habituellement y entendre la messe ; les personnes qui ne les avoient pas suivis à l'église remplissoient leurs devoirs de religion dans la chapelle du château, où, régulièrement, M. et madame Lucien, et tous leurs domestiques, assistoient à

l'office. Cet usage datoit de loin; on n'y avoit jamais manqué à la campagne de Frascati; et, à Rome même, une chapelle portative servoit à la célébration de la messe dans une des pièces du palais, le sénateur n'allant pas l'entendre à l'église. Lui et son épouse, donnant à cet égard l'exemple de la régularité, eussent trouvé mauvais que ceux qui leur étoient attachés ne les imitassent pas. Ils n'auroient pas souffert non plus que l'on se permît, dans leur maison, d'affecter des opinions trop libres sur des objets du culte; et, dans toutes les occasions, ils montroient autant de mépris que d'aversion pour les prétendus esprits forts. Cette manière d'être avoit trop de constance pour n'avoir pas un but. On avoit connu Lucien bien différent; mais, après tout, seroit-il le premier qui eût abandonné les idées qu'il devoit à sa jeunesse, aux circonstances? Et pourquoi se refuseroit-on à croire que ses réflexions aient pu lui ins-

pter une philosophie plus saine ? C'est là ce qu'il voulait faire penser.

Dans cette partie de l'état ecclésiastique, vers les côtes de la Méditerranée, en approchant de la Toscane, la campagne, les terres cultivées sont absolument sans habitations. Les agriculteurs demeurent dans les bourgs, souvent très-éloignés ; et quelques accidens naturels, ou ménagés par les hommes, tels qu'une colline, ou des bois, préservent de l'air pernicieux qui s'exhale de toutes ces plaines voisines du rivage, depuis le mois de juin jusqu'en septembre. C'est pourtant dans cette saison, sur un sol devenu vraiment meurtrier, que se précipitent des essaims d'hommes et de femmes appelés des provinces voisines pour faire la moisson. Ces malheureux, qui arrivent dans l'état de santé le plus florissant, ont le courage d'aller camper sur les lieux mêmes ; ils ne tardent pas à porter la peine de leur témérité. Dans l'espace de trois se-

maines, la plupart sont atteints par les fièvres. Un douzième périt année commune; un plus grand nombre languit jusqu'à l'automne dans les infirmeries des bourgs voisins, où ils ne trouvent aucun des secours que réclame leur état. Cependant ces hommes, sauvés seulement à l'aide de la nature et de leur tempérament, ont à peine quitté le misérable grabat où ils gisoient, qu'ils courent prendre l'engagement de s'exposer l'année suivante au même danger; l'usage du pays, la crainte de perdre le gain de cette partie de l'année, l'emportent sur le soin de leur conservation.

A l'endroit le plus près du bourg et adossé aux bois protecteurs, on voyoit les restes d'un couvent de l'ordre des Templiers, qu'on avoit soumis à l'humble condition d'une grange, mais spacieuse et formée de plusieurs greniers bien entretenus. Elle étoit élevée sur un terre baigné par un gros ruisseau, entouré de prairies et de beaux bois; et planoit sur plu-

sieurs lieues de terres à culture, ayant pour dernière perspective le bourg de Montalo et la mer; cette situation en faisoit un lieu très-pittoresque. Madame Lucien prit plaisir à ce but de promenade; on fit dans la prairie voisine l'établissement de plusieurs jolies cabanes, et dans les plus beaux jours toute la maison s'y transportoit. Des courses à pied et à cheval et des danses suivoient le dîner; le soir, vingt minutes d'un trajet rapide ramenoient la petite cour au modeste palais. Le lieu de ces parties champêtres s'appeloit Musignano.

A un mille de distance, en prolongeant le revers des mêmes bois, se trouvoient des constructions étrusques, ruinées, d'une haute antiquité. Le voisinage d'eaux thermales, qui en partie croupissoient parmi les décombres, annonçoit qu'il devoit y avoir eu des bains dans cet emplacement. Lucien y entreprit bientôt des fouilles en grand; plus de cent

ouvriers y furent employés, et quelques jours de travaux firent connoître que cet établissement avoit dû être considérable. Un si grand nombre de galeries et de loges n'avoient guère pu servir autrefois qu'aux thermes publics d'une grande cité, entretenus pour les malades de toute la contrée; néanmoins, aucune tradition ne s'est conservée sur l'antique état de ce lieu. La fouille, sous ce rapport, ne fut pas satisfaisante; mais elle fit découvrir une très-belle statue de Junon, en marbre blanc, et beaucoup de fragmens curieux.

Les fouilles compensent rarement ce qu'elles coûtent. Lucien, par un bonheur singulier, trouva toujours un ample dédommagement de ces sortes de dépenses. Celles qui furent faites à sa maison de Frascati, plus considérables que les fouilles de Musignano, lui avoient produit un petit musée d'antiques, presque tous, il est vrai, composés de fragmens, d'objets mutilés, mais où l'on voyoit quelques bustes entiers,

et une grande statue de Tibère, qui exigea peu de restauration.

Cette dernière campagne étoit, comme nous l'avons dit, l'habitation même de Cicéron, en un mot le célèbre Tusculum. L'emplacement de la maison du grand orateur étoit dans le lieu le plus élevé de cette petite montagne. Les *murs circondaires* sont encore marqués, et Lucien a fait placer au centre un beau buste en marbre de l'illustre et premier propriétaire. C'est encore de la chambre apostolique, c'est-à-dire du gouvernement, que le sénateur tenoit ce domaine, qu'on appeloit alors *la Ruffinella*, du nom des *Rufinus*, famille consulaire qui, à ce qu'on croit, possédoit cette maison de campagne au temps des premiers Césars, par conséquent peu après la mort de Cicéron. La maison moderne n'a point la beauté imposante et la décoration de la plupart des *villa* ou maisons de plaisance des seigneurs romains; mais elle est

agréable, d'une distribution commode, et heureusement appropriée au climat; son salon, construit d'après des dessins de Vignole, est cité pour l'ensemble et le bel effet des proportions. Mais ce qui est admirable dans cette habitation, c'est sa vue. Il en est peu d'aussi magnifique, et aucune plus capable d'occuper l'ame de grands souvenirs.

Placé au sommet de la montagne, les yeux de l'observateur se portent d'abord sur le riche coteau. La ville de Frascati, dont le nom rappelle l'agreste origine; les nombreuses et superbes maisons et leurs beaux jardins élevés sur la ruine des campagnes plus somptueuses encore des anciens maîtres du monde; de jolies habitations particulières, des vergers, des vignobles soignés; tels sont les objets qui s'offrent à la vue. Au second plan, est une plaine de douze milles de terres maigres ou sablonneuses, presque entièrement incultes, où l'on découvre à peine quelques chaumières

éparses, mais en même temps où se voient encore de grands restes de ces aqueducs étonnans par leur étendue, admirables par leur utilité, et qui, abandonnés depuis quinze siècles, semblent ne résister à leur entière destruction que pour attester la grandeur de l'ancien âge. Rome suit....., cette Rome où chaque édifice, et, pour ainsi dire, chaque pierre appelle un souvenir ; où tant de ruines prodigieuses, tant de magnificence dans les monumens modernes, étonnent, émeuvent. Au delà de la ville sacrée l'horizon se prolonge, et enfin une branche des Apennins, qui ferme le bassin du Tibre, le termine. Sur la gauche de cette vue immense, est la mer qui, souvent, malgré une distance de quatre milles, laisse voir ses flots s'avancer et se briser sur ce rivage de sables. Les hauteurs d'Albano, couvertes aussi de belles habitations, bornent du même côté la vue maritime. A droite, sur le prolongement de la chaîne montueuse qu

embrasse Frascati, est ce Tivoli que Mécène, Horace, Lucullus, Catulle, semblent avoir recommandé jusqu'à la dernière postérité. Là, tous les voyageurs vont admirer les fameuses *cascatelles*, et se hasardent sur les roches mousseuses et glissantes de la grotte de Neptune; ils s'arrêtent devant le joli temple de la Sybille, qui est comme suspendu sur le torrent, et recherchent la trace des habitations où tant de grands personnages passoient des jours de délices. Les ruines *de la villa d'Adrien*, au pied de Tivoli, qui ont été si fécondes pour les cabinets d'antiquités; la *villa d'Este* sur le coteau, bâtie avec grandeur dans le 16.e siècle, et qui, dans ses jardins en terrasses, offre un assemblage de petites fabriques représentant des parties de l'ancienne Rome, méritent bien aussi la curiosité qu'elles excitent.

Lucien possède à Tivoli la partie de la *villa* Mécène, où se trouvoit le palais même

de ce célèbre favori d'Auguste. Les terrasses, les fondations, des voûtes qui subsistent encore, donnent l'idée de la grande étendue, de la solidité que devoient avoir les anciennes constructions. Le sénateur y ranima des ferrières, qui, depuis long-temps, ne travailloient plus. Du reste, ce lieu, actuellement privé de jardins et resserré par des maisons, n'est intéressant que par des vestiges et une position pittoresque plongeant sur le Tévérone et les Cascatelles. On n'y eût pas trouvé les agrémens de la campagne; Frascati devoit être préféré.

C'est dans l'habitation qu'il y avoit embellie que Lucien, tant qu'il habita Rome, venoit, avec sa famille, dans les mois d'été et dans l'automne, respirer l'air pur et frais que refuse cette capitale. Là, il paroissoit s'affranchir des soucis de l'ambition; sa vie étoit douce, ses loisirs noblement remplis; là, il

jouissoit sans mélange de tous les avantages de sa position, et pouvoit se croire heureux.

Il s'en falloit bien que la résidence de Canino présentât autant d'agrémens ; mais un revenu de quatre-vingt mille francs que ce domaine produisoit, revenu qui eût pu doubler en quelques années à l'aide des capitaux qu'on y consacroit, en faisoit un objet majeur, un véritable bien de famille. On sait d'ailleurs quelles jouissances trouve un propriétaire, grand terrier, dans la vie active de la campagne ; dans la surveillance de ses établissemens et les soins de l'exploitation. Lucien les éprouvoit.

Sa femme venoit de lui donner un troisième fils ; mais, dix-huit mois auparavant, on avoit perdu le cadet. Le dernier, né dans la même maison où, trois siècles avant, le pape Farnèse reçut le jour, fut aussi nommé Paul, à cause de cette circonstance. On se

disoit que la principauté de Canino se formoit pour cet enfant.

Cependant l'été approchoit ; il falloit s'éloigner d'un pays dont le séjour devenoit alors dangereux. On ne pouvoit pas retourner à Florence. Madame Elisa Bacciochi, déclarée enfin grande-duchesse et gouvernante de la Toscane, étoit dans sa nouvelle résidence. Elle offrit à son frère sa maison de bains près de Lucques. Lucien s'y rendit avec sa famille à la fin de mai. En quittant sa terre, il fit toutes les dispositions qui devoient, cinq mois après, la lui faire revoir avec un nouvel intérêt. Des constructions considérables, et d'une agréable symétrie, devoient déguiser entièrement ce qu'on laissoit subsister de l'ancienne architecture ; on dégagea le devant du château ; une place régulière, ayant vue sur des coteaux boisés, succéda à des maisons de vilaine apparence. L'hospice fut rétabli dans un site mieux aéré et plus convenable. Le bourg

obtint la construction d'une nouvelle et belle porte, et celle d'un lavoir public que les habitans désiroient.

Tous ces travaux, qui alloient métamorphoser une partie de Canino, étoient déjà commencés; mais comment les terminer en cinq mois et pendant la saison pernicieuse? On fit ce qui paroissoit impossible. Des ouvriers furent appelés de tous côtés; on paya leur voyage, on doubla le prix des journées; ceux qui tomboient malades étoient remplacés aussitôt par d'autres: on eût dit qu'il s'agissoit de gagner un de ces paris bizarres que les Anglois entreprennent avec tant de passion. Enfin, à force d'activité et de dépenses, tout, à peu près, se trouva terminé au commencement de novembre, époque du retour de la famille.

Pendant que Canino s'embellissoit ainsi, le domaine utile se couvroit de nombreux et beaux troupeaux. Déjà trente charrues de

propriétaire avoient chacune ses quatre bœufs de choix; plusieurs milliers de bêtes à laine, parmi lesquelles étoit un superbe troupeau de mérinos, alloit partager, avec les brebis étrangères, ces pâturages étendus, source principale du revenu, depuis que les terres étoient à peu près restées sans culture. Les fonderies et les ferrières, dont jusque-là les transports s'étoient faits par entreprise, reçurent les bêtes de charge nécessaires à leur service. Tout se formoit, tout prenoit vie, et il n'est pas douteux qu'en persévérant quelques années, on n'eût rendu la terre de Canino l'une des plus riches de l'Italie.

Ses soins bien différens occupoient Napoléon. Pendant que Lucien arrivoit à Lucques, on consommoit à Rome l'iniquité commencée. Depuis quinze mois, le pape souffroit les violences les plus odieuses: toutes les institutions de l'État étaient détruites de fait; les colléges, les tribunaux, celui de la Rote, vaquoient in-

définiment; les postes étoient sous la direction d'agens françois ; on s'étoit emparé des presses ; le souverain ne pouvoit plus communiquer avec ses peuples, le pontife avec son église. Ce n'étoit qu'avec des peines et des précautions infinies, que les prélats, soufferts encore auprès du Saint-Père, parvenoient à dérober à l'inquisition françoise les monitoires signés à Montecavallo, durant cette persécution inouïe. Mais malheur à ceux que l'on pouvoit accuser de servir ainsi leur souverain ! malheur même s'ils étoient seulement soupçonnés ! Prélats, évêques, cardinaux, étoient impitoyablement exilés, emprisonnés, privés de leurs revenus. Plusieurs fois, dans ce période de souffrance, nous avons vu se déployer, devant le palais du pape, l'appareil menaçant de la guerre... Vaine démonstration, sans doute, mais qui, portant l'épouvante parmi le peuple de Rome, le résignoit à supporter toutes les indignités prodiguées à son sou-

verain. Enfin, lorsqu'il fut connu aux Tuileries que l'excommunication, si long-temps retenue, étoit échappée de la bouche du vénérable Pie, on donna l'ordre de terminer ce long drame. Le Saint-Père, averti qu'on alloit attenter à sa personne dans la nuit même, défendit qu'on fît aucune résistance; seulement il voulut que toutes les issues du palais de Monte-cavallo, et jusqu'aux volets des fenêtres, fussent fermés avec soin, afin de mieux constater le crime de ses ravisseurs. Le général de gendarmerie Radet vint, en effet, avec sa troupe, à une heure après minuit; il s'introduisit, en brisant une fenêtre, et trouva le pape habillé et calme. Sa Sainteté ne répondit pas un seul mot à la notification des ordres dont il s'étoit chargé; mais baissant la tête en signe de résignation, elle s'achemina vers l'escalier. Radet l'aida à monter dans la voiture qui avoit été préparée, permit à deux prélats de s'y placer, ferma la portière à clef; et lui-

même., se logeant sur le siége-cabriolet du carrosse, fit constamment l'office de geolier dans cette prison roulante. On sait que le Saint-Père fut enfermé à Savone, transporté depuis à Fontainebleau, et enfin délivré par son persécuteur lui-même, au temps de ces événemens miraculeux qui foudroyèrent sa tyrannie. L'enlèvement de Pie fit une grande sensation dans les états romains : le peuple, les ecclésiastiques et tous les citoyens fidèles étoient désespérés ; quelques artistes, des gens de loi et une jeunesse inconsidérée crurent pouvoir applaudir à cette révolution ; la haute noblesse se tut d'abord, mais, à deux ou trois exceptions près, tarda peu à ressentir aussi la puissance de cette fatalité qui entraînoit tout sous le char de Napoléon.

Bientôt les provinces romaines, dernièrement restées au pape, furent déclarées partie du grand empire, et leur capitale seconde cité. Des chefs de service furent envoyés pour or-

ganiser toutes les parties de l'administration à l'instar de celle de France; quelques légistes piémontois ou génois, déjà routinés, vinrent se joindre aux nationaux nommés pour former les nouveaux tribunaux. On créa les départemens du Tibre et du Trasimène. Le maître des requêtes Jeannet prit l'intendance des finances; MM. Delpozzo et de Gerando partagèrent avec lui les pouvoirs de la *consulta* de gouvernement, que le lieutenant de gouverneur général, le comte Miollis, présidoit. Tout marchoit rapidement, et avec cette sécurité qu'inspire la confiance d'une force irrésistible : les habitudes, les opinions de conscience n'arrêtoient pas. On ne craignit pas, dès le premier mois, de faire exécuter la législation françoise sur les matières du culte : les vœux furent abolis, les religieux pensionnés et rendus au monde. Les lois sur la conscription militaire furent aussi mises en vigueur, et firent le désespoir de ces campagnes paisibles,

où jamais tambour, autre que celui du crieur public, n'avoit retenti. Cette fois, il arrachoit à des mères éplorées leurs enfans, à qui elles donnoient le dernier baiser. Pour façonner les habitans à la tyrannie corse, la politique employoit les divertissemens populaires et les fêtes. Rome conservoit ses anciens jours de solennités, que l'on faisoit célébrer avec pompe, et de plus adoptoit ceux du nouveau gouvernement, auxquels on s'efforçoit de donner le plus grand éclat. Quelques distributions d'aumône, la formation de quelques ateliers de charité, travaillant à des déblayemens de ruines antiques, diminuoient la misère que la révolution devoit produire, et privoient tant de nombreux domestiques de leurs maîtres. Rome étoit donc tranquille : la joie même s'y montroit de temps à autre, et cette soumission de la capitale l'imposoit au reste de l'État.

Il faut être juste, et dire que la police de

la ville gagna beaucoup au nouvel ordre de choses. Les rues eurent enfin des réverbères; les délits nocturnes, les assassinats, que l'astucieuse politique de l'autorité corse avoit laissés se multiplier dans les derniers mois, prétendant respecter l'autorité du gouvernement papal, qu'elle privoit en même temps de tous moyens coërcitifs; ces crimes, disons-nous, devinrent très-rares. Il y eut plus de propreté dans les rues, plus de travaux utiles entrepris. C'étoit le propre de l'administration françoise de sacrifier à ces avantages ostensibles, et Rome alloit les payer chèrement.

Napoléon n'avoit jamais négligé de recevoir l'encens des peuples. Successivement soumis à son joug, ce fut le tour des Romains. Des députations furent commandées, et le duc Braschi, le neveu du pape Pie VI (prédécesseur du pape régnant), qu'on avoit à toute force voulu faire maire de Rome, partit à la

tête des députés municipaux et de la noblesse. Tout le cérémonial étant épuisé, il fut permis de parler d'affaires. La députation fut étrangement surprise et alarmée, en voyant un projet pour augmenter à l'excès le tarif des droits payés à l'entrée de la ville. Elle jeta les hauts cris au ministère, insista sur la pauvreté des habitans et sur les circonstances qui devoient prolonger leur misère. Le duc Braschi se hasarda jusqu'à faire ses représentations à l'empereur lui-même. « Bah! bah! répondit « Napoléon, vous n'entendez rien aux af« faires.... Il faut que votre ville soit riche. « Je veux qu'elle puisse, chaque année, dé« penser deux millions en travaux et en mo« numens. Vous me remercierez quand j'aurai « établi votre revenu pour cela : un pareil « impôt fait le bonheur du peuple ». Le nouveau tarif fut perçu, et nous doutons qu'il ait rendu les Romains plus heureux.

Mais nous venons d'anticiper sur les évé-

nemens. Revenons à Lucien. Il avoit prévu la dernière violence exercée contre la personne même du pape; il en avoit gémi d'avance. De retour à Canino, à l'approche de l'hiver de 1810, il reçut de nouvelles instances pour l'envoi de ses filles du premier lit, et consentit enfin, sans condition, à remettre l'aînée entre les mains de la dame Lætitia; mais on s'attendoit qu'un grand établissement suivroit de près l'arrivée de cette jeune personne à Paris. Déjà se renouveloit l'annonce (et cette fois avec certitude) du grand divorce. La dame Lætitia, une partie de sa famille, et des conseillers intimes, imaginèrent qu'une jeune nièce pourroit très-bien plaire à l'oncle tout-puissant. Il paroît même que quelques mots de Napoléon, ou des ouvertures qui lui furent faites à ce sujet, donnèrent des espérances. On en parloit à Paris; on l'écrivoit à Naples et à Rome. Lucien ne disoit mot; mais il étoit facile de voir qu'il espéroit aussi.

Ce mariage ne paroissoit pas impolitique. Napoléon, si redoutable à l'Europe, et qui venoit de faire trembler une troisième fois l'Autriche, n'avoit pas besoin des avantages, toujours précaires, des alliances de famille pour établir sa prépondérance. Buonaparte devoit croire que le potentat qu'il forceroit à le choisir pour gendre, ne feroit que céder à la force des circonstances, et n'en seroit pas plus son ami; que cette alliance ne pouvoit, au contraire, que raviver les regrets des pertes et le sentiment des injures. En prenant une jeune épouse dans sa propre famille, il ne feroit aucun ombrage sur ses relations générales avec les puissances de l'Europe; et, continuant à influer sur leurs décisions, il ne mettroit aucune d'elles dans la nécessité de recourir à des contre-alliances pour balancer ce que les liens d'un mariage auroient ajouté à ses forces, déjà si redoutables. En France, on étoit d'ailleurs familiarisé avec l'élévation

scandaleuse des Buonaparte : une impératrice de ce sang insulaire n'en auroit pas moins été respectée ; mais cette politique, sage peut-être, ne pouvoit convenir à Napoléon ; et Lucien, qui avoit tant appris à le connoître, s'abusoit sur l'orgueil du conquérant. Quelle jouissance en effet pour un homme de ce caractère que de pouvoir choisir une épouse à la cour des plus augustes souverains, et courber, pour ainsi dire, la grandeur des siècles vers le trône que son audace et sa fortune, fatale au monde, venoient d'élever ! Aussi le bruit d'un mariage de parenté ne put se soutenir long-temps. On parla d'une grande duchesse de Russie, d'une princesse née des rois de Saxe, et on sut enfin brusquement que c'étoit à l'Autriche que Napoléon imposoit le sacrifice.

Si l'on cherche la raison qui jusque-là avoit éloigné le public de penser à une archiduchesse, nous croyons qu'on la trouvera dans

l'opinion générale que la paix de Presbourg n'étoit qu'une courte trève ; dans les desseins secrets de Buonaparte, et qu'il n'avoit pas renoncé au projet de détruire la maison des Césars; on la trouvera encore dans cette sorte de monstruosité et de crainte religieuse que présentoit à l'imagination une princesse arrachée des bras de sa famille, et conduite sur un trône récemment couvert du sang de sa tante infortunée.

Napoléon fit lui-même la déclaration de cette alliance à son conseil privé. Après avoir mis en délibération et laissé balancer les avantages de s'unir à telle ou telle famille souveraine, voyant qu'aucune opinion n'osoit aborder Vienne : « Je m'aperçois, dit-il, que vous « n'étiez point présens à la bataille de Wa- « gram, et que vous connoissez mal la puis- « sance de la maison d'Autriche. Sans doute « je puis lui tenir tête; mais, après moi il « sera dangereux pour la France de l'avoir

« pour ennemie. J'ai donc résolu d'allier « étroitement les deux couronnes. L'archi- « duchesse, fille aînée de l'empereur Fran- « çois, a été démandée et obtenue. » On pense bien que les conseillers prodiguèrent l'encens à la sublime et prévoyante politique du triomphateur de l'Europe.

Cependant mademoiselle Charlotte Buonaparte, aux yeux de qui la couronne impériale avoit brillé quelques instans, venoit d'être présentée à la cour de Napoléon. A sa première entrevue, elle fléchit le genou; et Buonaparte s'empressant auprès d'elle, lui dit: « Relevez-vous, princesse, et embrassez « votre oncle. » Elle étoit donc reconnue. Ses parens, tous réunis à Paris pour la grande cérémonie, la visitoient et la fêtoient à l'envi, cherchant à la dédommager de la société un peu triste de sa grand'mère, chez laquelle elle demeuroit. Cet aimable accueil dura peu. Monsieur et madame Lucien avoient exigé

que mademoiselle Charlotte leur fît part, sans réserve, de tout ce qui lui arriveroit, et même de tout ce qu'elle penseroit dans la nouvelle position où elle alloit se trouver; croyant trop légèrement qu'il suffiroit, pour assurer le secret de cette correspondance, que les lettres, remises d'abord à un ami sûr, cheminassent sous double enveloppe. Si Lucien eût eu le ministère de la police, ou bien la direction générale des postes, il auroit probablement connu l'insuffisance de ces précautions. Sa fille, fidèle à sa promesse, écrivoit une espèce de journal, où ses actions, ce qu'elle voyoit faire, et ce qu'elle entendoit dire, étoient narrés avec une extrême naïveté. Soit que dans les salons on ne se cachât point assez d'elle, soit que la femme de chambre de confiance qui l'avoit suivie, petite françoise très-vive, très-alerte, lui rapportât tout ce qu'elle apprenoit elle-même, il est certain que le journal contenoit souvent

des articles peu flatteurs pour l'oncle-empereur et pour les tantes. La conduite scandaleuse de celles-ci étoit d'autant moins ménagée que, dans sa parfaite innocence, mademoiselle Charlotte n'attachoit pas à ses récits toute l'importance qui lui auroit fait user de plus de circonspection. Cette dernière partie de la correspondance étoit indifférente à Napoléon; mais il s'irritoit quand il s'y voyoit maltraité lui-même, et pourtant il n'avoit point encore dit les motifs de l'humeur qu'on lui voyoit quelquefois contre sa nièce. Un jour madame Murat se trouvant avec lui, et paroissant s'intéresser à la jeune personne: « Vous ne savez pas, lui dit Buo-« naparte, tout le soin qu'on a pris de la bien « endoctriner, et combien on a réussi. Vous « croyez qu'elle a de l'amitié pour vous? Eh « bien, voyez comme elle vous traite! » Et là-dessus, il lui fait lire la dernière lettre adressée en Italie. « Je fus très-surprise, dit

» madame Murat, à Naples, huit mois après,
» en racontant cette anecdote; je cherchai à
» me persuader que la faute de ma nièce
» n'étoit qu'un enfantillage, et je continuai à
» la défendre; mais je ne pardonnerai pas à
» madame Lucien de ne pas mieux élever les
» enfans de mon frère. C'est une femme que
» je hais, ajouta-t-elle avec emportement:
» nous lui devons la division qui trouble notre
» famille. » Sous le rapport du mérite maternel, l'opinion énoncée par madame Murat était fort injuste; et la femme contre laquelle s'exhaloit son dépit, auroit pu donner, depuis son nouveau mariage, de très-bons exemples à la reine Caroline.

Malgré des sujets de mécontentement, on pensoit à l'établissement de mademoiselle Charlotte. La guerre continuoit en Espagne avec fureur: il falloit partout combattre une population exaltée au dernier point par son horreur du joug qu'on avoit prétendu lui

imposer à l'aide des trahisons infernales. Cette énergique résistance faisoit perdre à Napoléon l'espoir de soumettre les Espagnols par la seule force de ses armées; et, ne pouvant plus conquérir le pays, il crut sauver sa gloire en prenant le rôle de pacificateur, sans néanmoins abandonner l'idée de subjuguer l'Espagne; mais on espéroit y arriver par la duplicité et la perfidie. On employa tout à la fois les séductions et les menaces auprès du prisonnier de Valençay. Ce prince qui, dans l'été de ses ans, ayant à peine posé la couronne sur sa tête, s'étoit vu tout-à-coup et si odieusement condamné à une réclusion indéfinie, à passer tristement le reste de ses jours parmi des geoliers et sans compagne, aperçut devant lui un avenir qu'il n'attendoit plus. On lui proposa la liberté, la restitution de ses Etats et une épouse.... Une réponse généreuse eût rivé ses chaînes; il paroît que, voulant sortir d'esclavage, le prince signa ce

qui lui fut présenté. Nous disons *il paroît*, car Buonaparte étoit bien capable d'avoir supposé ce consentement, et fait fabriquer la lettre insérée dans le *Moniteur*, sans que le prince y eût eu aucune part. Le public lut avec une extrême surprise que le roi Ferdinand sollicitoit le titre de fils adoptif de Napoléon, et la faveur d'épouser une *princesse du sang de France;* car déjà se qualifioit ainsi une première génération à peine françoise. La trop grande jeunesse des filles de Joseph ne permettoit pas qu'on pensât à elles: or, mademoiselle Lucien étoit cette princesse; les deux époux auroient d'abord habité Paris; et des ordres étoient donnés à l'avance pour préparer le Palais-Royal, qu'on leur destinoit!

Tout cela se tramoit dans le secret d'une politique tortueuse. On n'avoit pas même pris le consentement de Lucien, oubliant que sa tendresse pour sa fille lui donnoit la part la

plus éminente dans l'événement qu'on vouloit amener. Lorsqu'enfin on le lui annonça, loin de se laisser éblouir par une alliance qui l'avoit flatté deux ans ans auparavant, et qui lui eût donné pour gendre l'héritier de Louis XIV, il notifia une opposition absolue. « Non, écrivit-il à Napoléon, je ne consentirai jamais à sacrifier mes enfans à votre » politique. Dieu connoît vos desseins sur « Ferdinand; mais je sais, moi, que vous « avez trop fait contre ce prince infortuné « pour que jamais je puisse l'appeler mon « gendre. » Ce trait est sans doute un de ceux qui honorent le plus le caractère de Lucien.

On sentira aisément l'effet qu'une semblable réponse produisit sur l'impétueux Buonaparte. On dut à sa colère la connoissance des conditions qu'il se proposoit de prescrire au roi d'Espagne. L'Ebre devenoit la nouvelle frontière des deux États. On en-

chaînoit, par des traités, le cabinet de Madrid aux destins de la France; et de nombreuses garnisons dans les principales forteresses et ports de Ferdinand eussent répondu de la soumission de ce prince devenu tributaire.

C'est à ces vues politiques que le roi d'Espagne dut la préférence qui lui fut donnée pour le mariage de mademoiselle Lucien; car Napoléon avoit aussi pensé au grand-duc de Wurzbourg, croyant apparemment que ce prince, dont il venoit d'épouser la nièce, recevroit la sienne avec empressement. On avoit parlé de ce projet à la jeune personne, qui, ayant vu le grand-duc, témoigna, dans sa réponse et dans ses lettres, des répugnances enfantines : c'en fut assez. Le père, qui avoit motivé, avec une énergie louable, sa première opposition, fut peut-être moins sage cette fois. Il refusa l'honneur de l'alliance qu'on lui offroit encore; et l'aigreur

augmentant de part et d'autre, il en vint à redemander impérieusement sa fille. « Ren-« dez-la moi, disoit-il, ou, bravant ma pros-« cription et vos ordres, j'irai la chercher « jusque dans le salon des Tuileries. »

A la lecture de cette lettre fougueuse, Napoléon, en fureur, s'écria : « Qu'elle parte; « je ne veux plus en entendre parler.....; « que, dans vingt-quatre heures, elle ne soit « plus à Paris! » L'ordre fut mis à exécution. Lucien, averti de l'approche de sa fille, fut, avec sa femme, à vingt lieues au-devant d'elle; et, la revoyant enfin avec transport, lui dit : « Mon enfant, j'avois fait une grande « faute; mais tu m'es rendue; le mal est ré-« paré. »

On pense bien que Marie-Louise fut parfaitement étrangère à tout ce démêlé. Elle ignoroit les divisions de la famille dans laquelle on venoit de la jeter; et, d'ailleurs, il ne lui eût pas été permis d'avoir une opinion

à elle. Lorsque mademoiselle Lucien lui fut présentée, elle lui dit : « Je vous demande « votre amitié. »

Jamais la rupture entre les deux frères n'avoit été marquée avec tant d'accès de colère. Ni la mère, ni les sœurs, n'osoient plus prononcer le nom de Lucien, et lui-même s'attendoit à toutes les violences. Dans son exaspération, il avoit écrit : « Je sais que « votre fureur peut vous porter jusqu'au fra- « tricide..... » C'étoit l'appeler sur lui. Cependant il reçut les passe-ports qu'il avoit demandés pour se rendre aux États-Unis d'Amérique ; le ministre des relations extérieures les lui adressa, *par ordre*. A l'instant même Lucien hâte ses préparatifs de départ ; effets, statues, tableaux, tout est encaissé et transporté à Civita-Vecchia avec une diligence incroyable.

C'est vers ce temps-là que Fouché fut éloigné du ministère de la police générale,

Nous ne connoissons pas toutes les circonstances qui amenèrent cette disgrâce, mais nous croyons pouvoir assurer qu'un des motifs principaux fut l'opinion hautement soutenue par le ministre, qu'il importoit, au maintien de la nouvelle dynastie, que tous les membres de la famille fussent unis étroitement.

Autant il s'étoit montré opposé à Lucien, dans l'origine de la puissance de Napoléon, autant il manifestoit le désir de s'en rapprocher, en ménageant une réconciliation entre les deux frères; car il savoit que, depuis le divorce de Joséphine, il n'avoit plus d'appui réel auprès du dominateur. Il cherchoit partout un contre-poids pour balancer le pouvoir de Napoléon, qu'il commençoit à trouver insupportable depuis qu'il pesoit sur lui comme sur tous les révolutionnaires. Fouché venoit prendre le gouvernement général des deux départemens romains: arrivé à Florence, des ordres contraires le firent rétrograder. Sa no-

mination ne fut point révoquée, mais elle resta sans effet, et le général Miollis continua ses fonctions. Ce fut une contrariété pour Lucien que cet empêchement mis au voyage de Fouché : il étoit convenu qu'il lui céderoit ses domestiques, ses chevaux, ses équipages, ainsi que tout le mobilier qu'il n'emporteroit pas d'Italie. Un intérêt d'une autre nature, et plus fait pour le toucher, l'avoit porté à désirer de s'entretenir secrètement avec l'ex-ministre, à éclaircir beaucoup de choses que l'éloignement lui avoit voilées, et qui pouvoient l'aider à apercevoir la perspective de l'avenir.

Cependant il n'y avoit dans le port de Civita-Vecchia qu'un seul bâtiment ragusain, propre à faire un grand trajet. On le fréta ; on y fit quelques dispositions ; mais il fut bientôt reconnu qu'il ne pourroit contenir le chargement qu'on lui destinoit, et qu'une famille aussi nombreuse n'y auroit pas les commodités désirables. Alors, Lucien qui, depuis long-

temps, avoit rompu toute relation avec Murat, et qui, ayant eu, quelques mois auparavant, une demande à faire, n'avoit écrit qu'à sa sœur Caroline, affectant le style le plus froid, s'adressa cette fois directement au roi de Naples. Il le pria de mettre à sa disposition un des navires américains séquestrés dans le port de sa capitale d'après les mesures récemment commandées *aux vassaux* de Napoléon. A une lettre très-succincte, le beau-frère répondit avec effusion et amitié; il se plaignoit lui-même très-amèrement de l'empereur, « qui, disoit-il, usoit à son égard d'une po-» litique perfide, et l'obligeoit à des arme-« mens ruineux, sous le prétexte de lui faire « conquérir la Sicile; tandis que lui, Murat, « savoit bien qu'on avoit promis de ne pas « déposséder la famille qui régnoit sur cette « île. Il regrettoit de ne pouvoir échapper « à la tyrannie, ainsi que l'alloit faire le frère « persécuté ». Du reste, il satisfit pleinement à

la demande de Lucien. Le beau trois-mâts, l'*Hercule*, fut rendu à son capitaine et armateur, sous la seule condition d'être frété pour le passage de la famille du sénateur Lucien. Le roi donna même dix mille ducats (quarante-quatre mille francs) pour hâter le réarmement de ce navire, qu'un bâtiment de guerre napolitain escorta jusqu'à Civita-Vecchia.

Ce service coûta cher à Murat. Buonaparte apprit l'existence de la lettre confidentielle, dont Lucien, dans sa vive satisfaction, avoit peut-être trop parlé: il joua l'indignation, et qualifia du mot *crime* cette assistance donnée à un départ que, nonobstant les passe-ports signés de lui, il vouloit appeler une fuite. Le roi de Naples n'obtint son pardon qu'en payant dix millions de francs à son terrible beau-frère; c'est du moins ce que madame Murat disoit positivement.

Pendant que le capitaine de l'*Hercule* faisoit des dispositions, Lucien pensoit au

moyen d'assurer son passage. Deux années auparavant, dans un autre moment de crise, la même idée de se retirer aux États-Unis lui étoit venue: il s'étoit adressé à M. Hill, ministre anglois, résidant près la cour de Sardaigne, et il en avoit obtenu un sauf-conduit pour être respecté des croisières britanniques. Dans la circonstance présente, il envoya secrètement à Cagliari un agent de confiance, chargé d'une lettre, par laquelle il prioit qu'on renouvelât cette espèce de passe-port. L'ambassadeur, qui étoit encore le même, répondit que cela lui étoit d'autant moins possible, que sa cour avoit désapprouvé la première autorisation qu'il avoit cru pouvoir donner.

A ce refus inattendu, Lucien commença à craindre d'être arrêté dans son voyage; mais le danger le plus pressant à ses yeux, paraissoit toujours venir du côté de son frère. Persistant donc à fuir, il se détermina seulement à soustraire sa belle galerie aux risques d'une

représaille pour les tableaux qu'il avoit pris à Malaga : elle fut reçue en dépôt par des banquiers de Rome, qui lui prêtèrent des sommes considérables. C'est ainsi qu'il espéra sauver une aussi intéressante propriété de la main rapace de Napoléon.

Pour donner une idée de la valeur de ces objets, nous pouvons dire qu'à l'époque du premier projet d'expatriation en Amérique, Louis Buonaparte avoit offert 1,500,000 fr. de la seule collection de tableaux, alors au nombre d'environ cent vingt, et de quelques sculptures antiques, en destinant le tout au musée qu'il vouloit former en Hollande; depuis, la galerie s'étoit enrichi d'un recueil complet et classique des œuvres de tous les bons graveurs, ainsi que des plus beaux tableaux de la galerie Ricardi, acquis pendant le dernier séjour à Florence.

Jusqu'ici le gouverneur Miollis, et la junte qui partageoit son autorité, n'avoient pas mis

d'obstacles aux préparatifs du départ; mais enfin inquiets de ne recevoir de Paris aucun ordre à ce sujet, redoutant l'astucieuse réticence du despote, par laquelle il sembloit vouloir se réserver de faire peser sur eux l'événement selon ses vues secrètes, ils crurent que le meilleur parti qu'ils eussent à prendre seroit d'empêcher l'embarquement. En conséquence, sans préciser le motif, ils mirent un embargo provisoire sur tous les bâtimens renfermés dans le port de Civita-Vecchia. Quel sujet d'alarme pour Lucien! Il crut que l'arrêté de la junte étoit la conséquence des ordres venus de Paris. Reprenant courage en apprenant le contraire, il parla avec autorité au général Miollis, écrivit avec force aux membres de la junte, et les somma de révoquer, au moins pour ce qui le concernoit, les ordres donnés aux officiers du port de Civita-Vecchia, déclarant qu'ils seroient responsables de l'inexécution de son départ

voulu par l'empereur. Cette hauteur intimida, et l'ordre de l'embargo fut retiré. Enfin, le 1^er^ août 1810, on quitte, dans l'agitation, ce Tusculum, où tant de jours de paix et de plaisirs s'étoient écoulés, sans oser se promettre de revoir cette habitation chérie, et n'ayant pour le retour que des espérances vagues et lointaines, comme l'horizon sur lequel on jette un dernier regard. Le 5 août, après de nouvelles craintes de retard, l'*Hercule* profite tout-à-coup d'un vent favorable pour sortir du port : il est sous voile.

La suite de Lucien étoit très-nombreuse. Sa famille se composoit de deux filles du premier lit : l'une appelée Charlotte, dont il a été souvent question dans ces mémoires : l'autre nommée Amélie, et qui avoit trois ans de moins que sa sœur aînée.

Venoient ensuite les enfans du second lit; savoir : Charles, né en 1803 avant le mariage, enfant intéressant, susceptible d'appli-

cation, et qui montrait autant de douceur que d'intelligence; Lætice ou Lætitia, née à Milan, nommée aussi par sa grand'mère; une seconde fille, appelée Jeanne, née à Rome, que Pie VII fit tenir sur les fonts de baptême, et à laquelle il donna lui-même le nom de sa mère; et enfin Paul, le dernier enfant, et qui étoit né à Canino.

De plus, Lucien avoit identifié à sa famille, mademoiselle Anna Jouberteau, fille de sa femme, âgée alors de dix à douze ans, qu'il ne séparoit pas de ses propres filles, lui témoignant en toute occasion la même affection et le même intérêt.

Les personnes attachées à sa maison et qui le suivirent dans le voyage, étoient un médecin, oncle du général De France; un instituteur pour ses enfans; un maître de musique, religieux régulier, nommé Père Maurice, et qui servoit en même temps de chapelain; un secrétaire, M. de Châtillon, qui étoit

resté constamment attaché à Lucien depuis son ministère de l'intérieur ; un neveu de sa première femme, élevé avec Jérôme, qui jouissoit de toute la confiance de Lucien, et qui la méritoit par la solidité de son caractère, et par l'attachement qu'il portoit à son oncle, dont il étoit l'agent intime.

A ces différentes personnes qu'on joigne une trentaine de domestiques, et on aura une idée de la suite de Lucien, qui étoit réellement celle d'un prince.

Le navire étoit hors de la passe, et attendoit en panne la famille ; une forte houle tourmentoit les canots ; ils ne se rangèrent le long de l'*Hercule* qu'avec beaucoup de peine et une apparence de danger pour des yeux inaccoutumés à la mer. C'étoit avec une inquiétude mortelle que Lucien voyoit ses enfans quitter successivement la frêle embarcation, qui, cédant à l'impulsion des vagues, ouvroit un gouffre entre elle et le vaisseau, ou

sembloit aller se briser contre lui en s'en approchant avec rapidité; il frémissoit en les voyant tour à tour, dans les bras d'un matelot, s'élancer sur l'étroite échelle du bâtiment. Dans son angoisse, l'idée de la persécution qui l'obligeoit à fuir vint le frapper comme un coup de poignard; ses lèvres étoient tremblantes, et on lui entendit articuler, avec l'accent du désespoir, ce vers de la tragédie de Philoctète :

Ils m'ont fait tous ces maux.... ; que les dieux les leur rendent!

Ainsi ce frère, qui avoit tant fait pour élever Napoléon à la puissance, se voyoit alors la victime de son propre ouvrage; et son dernier adieu fut une malédiction.

Dès la nuit même, il y eut une bourrasque; Lucien souffroit du mal de mer; sa femme, et ses enfans n'étoient pas mieux : le mauvais temps continuant, on prit le parti d'aller relâcher à Cagliari. Arrivé en rade, Lucien écrivit au roi de Sardaigne, il demandoit la

permission de débarquer et de prendre quelque repos dans sa capitale. Après vingt-quatre heures de silence, le ministre du roi répondit « que sa majesté refusoit avec peine la « demande de M. Lucien Buonaparte, mais « que, dans les circonstances présentes, elle « ne pouvoit pas admettre en son dernier « asile le frère d'un souverain insatiable de puissances et de conquêtes. » Attéré par cette réponse, le sénateur insista pourtant, et demanda que la faveur de débarquer fût seulement accordée à sa famille, offrant de rester lui-même à bord du bâtiment. La réponse à cette seconde lettre fut apportée par M. Adair, ambassadeur anglois, qui passoit par la Sardaigne, se rendant à Constantinople. Le roi refusoit absolument d'acquiescer à la demande de Lucien, et il témoignoit le désir que le navire ne fît pas un long séjour dans la rade de Cagliari. Alors Lucien réclama de nouveau un sauf-conduit anglois: le lord répondit que cela n'étoit pas possible, que

M. Hill, ministre britannique près la cour de Sardaigne, loin de pouvoir protéger le passage en Amérique, avoit dû donner des ordres aux stations angloises, d'après lesquels le navire seroit arrêté et ramené en Italie, ou, si les passagers le préféroient, dans un port de la domination britannique. Du reste, M. Adair mit les formes les plus polies dans toute cette conférence.

Il fallut donc lever l'ancre avec de très-foibles espérances d'échapper à l'arrêt qui venoit d'être notifié, mais avec la résolution, quoi qu'il arrivât, de ne point se remettre au pouvoir de Napoléon. Le navire ne fit pas un long trajet sans être rencontré par deux frégates angloises. Un lieutenant de l'une d'elles vint à bord; et, à la déclaration qu'on lui fit que l'*Hercule* portoit la famille du signor Fabrizio, négociant, qui passoit à Philadelphie, il se mit à ricaner et à saluer Lucien par son nom. Il ne fut pas même

laissé à la disposition des passagers de retourner à Civita-Vecchia, ainsi que l'avoit dit M. Adair; détermination, d'ailleurs, dont ils étaient éloignés. On laissa à leur choix d'être transportés à Malte ou en Angleterre même. Pressé de terminer au plus tôt la navigation, Lucien nomma Malte. Là, il se proposoit de solliciter la permission de continuer son voyage; il espéroit même passer l'hiver dans cette île, présumant que la réponse du cabinet de St.-James arriveroit trop tard pour que la saison lui permît de reprendre la mer. Le même officier qui avoit été rendre compte à son commandant, revint à bord du navire pour inviter Lucien à passer sur la frégate, où sa famille seroit plus commodément; il accepta, et l'*Hercule* suivit comme bâtiment de charge. Les attentions du capitaine anglois, pendant le trajet, furent infinies et des plus délicates.

Malte s'offrit, le 14 août, aux désirs des

voyageurs fatigués. Le gouverneur, officier un peu rigide, et qui apparemment étoit sans instruction de son gouvernement sur l'arrivée éventuelle d'un frère de Buonaparte, crut devoir prendre de grandes précautions pour la garde d'un personnage de cette importance, et il n'en trouva pas de plus sûre que de renfermer toute la famille dans le fort de Ricasoli, l'un des cinq forts de la Valette, qui, sans promenade, sans air, et dans les jours les plus chauds de l'année, convenoit bien peu à des enfans malades. En outre, point de meubles; il fallut louer et acheter dans la ville jusqu'au moindre ustensile. Lucien étoit outré : entré dans le fort à deux heures après-midi, le soir à neuf heures, il reçut la visite du gouverneur, le général Oix, accompagné de deux officiers. L'accueil que lui fit Lucien ne fut pas celui d'un prisonnier; il parla avec toute la hauteur d'un souverain offensé et menaçant : son emportement émut peu le

général anglois, qu'il lui dit qu'avant d'avoir reçu des instructions de M. Adair, il ne pouvoit ni lui permettre un autre séjour, ni le laisser libre dans l'île sur sa parole : il ajouta qu'il alloit envoyer de suite à Cagliari; et, en le quittant, il lui fit promettre de n'avoir aucune espèce de correspondance sans son consentement. Il eut d'ailleurs constamment le ton de la politesse et de la déférence.

La réponse si nécessaire pour sortir du fort de Ricasoli n'arriva que vingt-huit jours après, et ce fut alors que le général Oix fit à Lucien l'offre d'aller habiter *San-Antonio*, maison de plaisance des anciens grands-maîtres. Les canots parés de la marine angloise et les équipages même du gouverneur y transportèrent la famille du sénateur; mais la maison de campagne de *San-Antonio* étoit dépourvue de meubles. Lucien, se bornant au nécessaire, n'en acheta que pour trois cents louis. Une garde de cinquante hommes, commandée

par deux officiers, fut établie près de lui, et il ne pouvoit sortir sans être accompagné.

Ce séjour rétablit la santé des enfans, et ne fut pas désagréable à la famille. On y varioit les occupations. Lucien travailloit à son poëme. Les soirées étoient consacrées à la musique; les deux officiers assistoient à ces concerts, et quelquefois ils acceptoient l'invitation pour le dîner.

Dans ces entrefaites on vit arriver à Malte une frégate sicilienne. La marquise de Minutolo, espagnole, et femme du grand-écuyer de la cour de Palerme, étoit secrètement à bord. Lucien l'avoit connue à Madrid; elle étoit chargée par la reine Caroline d'emprunter directement du sénateur, ou par son entremise, huit millions de ducats (35 millions de francs). Lucien fit répondre que toute sa fortune n'alloit pas à huit millions de francs; comptant sa galerie pour deux millions; les

diamans et les bijoux de sa femme pour la même somme, et ses terres en Italie pour le double. Il ajouta que s'il étoit à Rome, il pourroit faciliter l'emprunt que la reine désiroit, et faire accepter les sûretés qu'elle offroit en Espagne. Madame de Minutolo, qui étoit restée à Malte à l'insu des Anglois, repartit avec cette réponse.

Comme on a beaucoup varié sur la fortune de Lucien, nous allons en donner un aperçu exact, et que l'on pourra comparer avec ce que lui-même pensoit de sa richesse.

Lorsque Lucien partit de France, en 1804, on lui comptoit deux cent mille livres de rente. Il avoit en outre un capital de cinq cent mille francs, placé en Espagne, prêt qu'il avoit fait à la famille Santa-Cruz. Il laissoit à Paris l'hôtel de Brienne, qu'il avoit acheté trois cent mille francs; et cet hôtel, avec les

meubles et environ deux cents tableaux, fut cédé à sa mère, madame Lætitia, qui le paya neuf cent mille francs comptant.

A cette fortune à lui, Lucien joignoit son traitement de sénateur, avec le revenu de sa sénatorerie de Poppelsdorf, formant ensemble 65,000 francs, année commune; enfin, pour ne rien oublier, il avoit quinze cents francs pour son traitement de membre de l'Institut (1).

Ces soixante-six mille cinq cents francs cessèrent de lui être payés au mois de juillet 1810, époque de l'envoi des passe-ports qu'il avoit demandés. Le Sénat, et même l'Institut, reçurent l'ordre de ne le plus compter parmi leurs membres.

---

(1) On prétendoit, même à l'hôtel de M. Lucien, que le sénateur avoit déposé à la banque de Londres une somme considérable, qui s'élevoit à plusieurs millions.

Depuis que Lucien étoit en Italie, il n'avoit jamais cessé de dépenser chaque année au delà de ses revenus, non par prodigalité, mais en faisant des acquisitions, en ajoutant à ses collections d'objets d'arts, et en se livrant à des entreprises qu'il croyoit propres à augmenter ses capitaux. En peu de temps il dénatura tous ces placemens; et, lorsqu'il se résolut à fixer sa résidence à Rome, il ne pensa plus qu'à réunir sous ses yeux tout ce qui lui restoit de fortune.

Lors de son arrivée dans cette capitale, il habita quelque temps Bassano, maison de campagne de la famille Giustiniani, visitée par tous les amateurs des beaux-arts, pour les peintures du Dominicain, assez bien conservées, qui ornent ses appartemens. Sa mère, le cardinal Fesch, et sa sœur madame Borghèse, se trouvoient dans ce même temps à Rome; ainsi une partie de la famille étoit souvent réunie dans cette campagne. Le sénateur avoit

voulu l'acheter; mais le prince Giustiniani y mettoit un prix trop élevé.

A Rome même, Lucien habitoit le palais Lancelotti, dont il payoit le loyer. Comme il avoit le dessein d'avoir une maison à lui, il avoit été au moment d'acheter la Villa-Hongroise, maison située sur la place des Thermes de Dioclétien, ayant de vastes jardins, et célèbre pour avoir été commencée par le cardinal de Montalto, et achevée par lui lorsqu'il fut pape sous le nom de Sixte-Quint. Non seulement elle ne conserve rien de son ancienne magnificence, mais la maison et les jardins se trouvent dans un tel état d'abandon qu'il faudroit y faire de très-grandes dépenses pour rendre le séjour agréable. Cette considération en éloigna Lucien. Il fut ensuite en marché pour acquérir le palais Giraud, assez belle maison d'architecture toscane, située près de la place du Vatican. N'ayant pu s'arranger avec les propriétaires, il se déter-

mina enfin à acheter le palais de la famille Nugnez, *via condotte*, dans le quartier le plus vivant de Rome. Cette acquisition lui coûta environ cent cinquante mille francs, et on peut évaluer à cent mille francs les dépenses qu'il y fit avant d'y aller demeurer.

Déjà Lucien étoit propriétaire de la Ruffinella, dont nous avons parlé. Il joignit aux jardins de cette maison plusieurs vignes assez étendues, et qui en faisoient une propriété utile.

Il avoit acquis aussi la villa Mécène, à Tivoli, Rocca-Priore, Dragoncella et l'Appolina, anciennes seigneuries ou démembremens de fiefs. Toutes ces différentes propriétés lui composoient un revenu d'environ trente-cinq mille francs.

Enfin il acheta, en 1808, la châtellenie de Canino, rapportant alors quatre-vingt mille francs, et pouvant être grandement améliorée.

En général, ces acquisitions furent faites aux prix les plus avantageux, et plutôt comme des placemens de banque que comme des achats d'immeubles. On peut dire la même chose de ses collections d'objets d'art, dont le prix d'achat fut fort au-dessous des deux millions au moins, à quoi l'on pouvoit estimer leur valeur.

Toutefois cette galerie, les constructions continuelles dans différentes propriétés, les fouilles, les entreprises coûteuses et souvent sans fruit, et enfin l'entretien de la maison de Lucien, employèrent annuellement des sommes considérables auxquelles ses revenus étoient loin de suffire. Il fallut prendre sur les capitaux, et, ceux-ci se trouvant absorbés, recourir à la famille, malgré le dessein constant de s'affranchir de sa dépendance. Louis et Joseph vinrent, en différentes occasions, au secours de Lucien; Jérôme aussi, lorsqu'il fut roi de Westphalie, lui prêta cent mille

florins; mais, après avoir rendu ce service avec grâce, il oublia les obligations qu'il avoit eues à Lucien, et n'eut pas honte de se montrer un créancier exigeant à l'égard d'un frère qui, dix ans auparavant, prenoit soin de lui avec tendresse. Il redemanda son argent impérativement, et eut même l'impertinence de dire: « Est-ce que Lucien m'a pris « pour son banquier? » Le sénateur, indigné de ce procédé, réunit les diamans de sa femme, et les envoya de suite à Paris, donnant l'ordre qu'ils fussent engagés pour rembourser son frère: Madame Lætitia sut l'embarras où se trouvoit ce fils chéri; il lui eût été facile de le terminer, mais elle n'en fit rien. C'est bien à tort qu'on a cru que Lucien trouvoit de grandes ressources dans la tendresse de sa mère: toute la générosité de celle-ci, tant que le sénateur resta en Italie, s'est bornée à des cadeaux de jour de l'an, d'une valeur insignifiante: dans les derniers moment

seulement, en se séparant de mademoiselle Charlotte, elle fit un don de cent mille francs.

Lucien attendoit avec impatience la décision de la cour de Londres à son égard, c'est-à-dire la réponse du marquis de Wellesley, alors secrétaire d'état au département des affaires étrangères; elle se fit attendre deux mois. Enfin le gouvernement britannique, ayant eu l'assurance positive que Lucien ne cherchoit qu'un asile paisible, lui prescrivit pour condition de se rendre en Angleterre, où il seroit surveillé comme prisonnier de guerre sur parole d'honneur. Des ordres furent donnés en conséquence par l'amirauté; et, dans le mois de novembre, on vit arriver à Malte la frégate *le Président*, l'une des plus belles de la marine angloise, et commandée par le capitaine Warren, fils de l'amiral de ce nom; elle avoit été disposée, avec beaucoup de soin, pour recevoir une

famille nombreuse, et lui faire trouver toutes les commodités qu'il est possible de trouver en mer. On mit à la voile le 29 novembre; le temps rendit la traversée dure, mais courte; et, le 28 décembre, on jeta l'ancre à Plymouth.

Il fallut, pour débarquer, attendre l'arrivée des ordres demandés à Londres; ils furent apportés par M. Mackensie, commissaire du gouvernement. La famille entière alla loger à King's-Arms, hôtellerie de la ville.

Lucien avoit été très-généreux envers l'équipage de la frégate. Quant au capitaine Warren, il accepta de son passager une montre enrichie de diamans, et lui fit, en échange, cadeau d'un très-beau fusil de chasse à deux coups, qui devint son arme favorite. Toutes les dépenses faites jusqu'à ce jour, depuis le départ de Civita-Vecchia, alloient à deux cent mille francs.

Après huit jours de repos, M. Mackensie,

exécutant les ordres qu'il avoit reçus, conduisit Lucien à Ludlow, capitale de la principauté de Galles, éloignée de Londres de cent vingt-quatre milles. Lucien n'étoit accompagné que de deux personnes de sa maison, et sa famille restoit à Plymouth, en attendant qu'on eût fait les arrangemens nécessaires pour qu'elle allât se réunir à son chef. Il est à remarquer que le commissaire anglois ne permit pas à Lucien de faire aucun déboursé pour ce premier voyage : les frais de route, et jusqu'aux dépenses d'auberge, furent au compte du gouvernement anglois.

Il falloit prendre une maison à Ludlow et la meubler : le lord comte Powis, qui fait sa résidence habituelle dans une de ses terres, à vingt-deux milles de là, offrit obligeamment Stonehouse, sa maison de ville, garnie du mobilier, que l'on pouvoit habiter de suite. Cette offre étant acceptée, madame Lucien,

ses enfans et toute sa maison, prirent la route de Ludlow, et y furent bientôt installés.

M. Mackensie s'établit dans la ville comme commissaire surveillant; il n'étoit pas permis à Lucien, ni à aucune personne de sa suite, de s'éloigner au-delà de onze milles de Ludlow. Cette existence monotone parut d'abord contrarier Lucien, bien qu'en Italie il se fût déjà fait une habitude de la retraite. Pour se distraire, il rechercha la société des principaux habitans de la ville; et, pendant un séjour de six mois, il parut avoir acquis leur affection et leur estime.

Dans l'intervalle, un M. Twnam étoit venu remplacer M. Mackensie; on l'accusa bientôt d'être beaucoup trop complaisant dans sa surveillance à l'égard de Lucien. Le gouvernement, informé d'ailleurs de l'assiduité des habitans de la ville dans la maison françoise, décida que le prisonnier quitteroit Ludlow.

Cette inquiétude, manifestée par le gouvernement anglois, lui fut inspirée par une opinion, qui, à l'époque où Lucien quitta l'Italie, s'étoit formée et propagée en France : beaucoup de personnes, même de celles qui participoient au gouvernement, pensèrent alors que la rupture des deux frères n'étoit qu'apparente, et qu'elle cachait de grands projets. Suivant elles, Lucien devoit passer en effet aux États-Unis, s'attacher à y fortifier le parti de Buonaparte, ruiner celui de l'Angleterre, pratiquer des intelligences au sein des possessions britanniques, soit en Amérique, soit en Europe, et amener les choses au point de faire résoudre les Américains à la guerre.

Par cette diversion, Buonaparte pouvoit espérer de reprendre ses avantages en Espagne et en Portugal, d'où les Anglois seroient forcés de retirer leurs forces. Les navires américains, éloignés alors des côtes

de l'Angleterre, eussent tenté, sous la protection de leur marine militaire, de se dédommager dans les ports françois frappés du blocus général.

Assurément tout cela étoit plausible, mais n'en étoit pas moins une erreur. L'inimitié entre Lucien et Napoléon étoit sérieuse, violente, et bien prouvée par les faits.

Les amis de Lucien avoient fait insérer dans les journaux anglois quelques paragraphes dans ce sens, à l'époque où l'opinion publique avoit porté le gouvernement britannique à permettre à Lucien de se rendre en Amérique : « Le frère même de Buona-
« parte, disoient-ils, à qui celui-ci doit de
« n'avoir pas succombé, dans la tentative
« qui l'a porté au pouvoir, et de n'avoir pas
« été mis en lambeaux par les jacobins, est
« obligé de fuir la tyrannie sous laquelle tout
« le continent gémit. Il fuit en Amérique,
« où il trouvera le général Moreau proscrit

« comme lui à cause de ses services, et « la femme délaissée de son frère Jérôme. « C'est au gouvernement anglois qu'il s'a- « dresse pour échapper à la vengeance de « son frère ; et, avec cette générosité qui « caractérise la nation britannique, on s'em- « presse de lui accorder sa demande. Tandis « que ses frères sont décorés des pompes « d'une royauté usurpée, il va cacher sa tête « proscrite dans des pays lointains. Quelle « étrange destinée ! Et combien de tels in- « cidens montre le sort qui attend ceux qui, « dans une période quelconque de la révo- « lution, ont exercé une grande influence.

Forcé de quitter la ville de Ludlow, Lucien fit l'acquisition d'une terre, qui en étoit éloignée de quinze milles, et à trois milles seulement de Worcester, chef-lieu du comté de ce nom. Cette acquisition fut faite sous le nom d'un banquier anglois, les lois du royaume ne permettant pas aux étrangers d'être pro-

priétaires d'immeubles. Ce bien, fort étendu, s'appelle Torngrove; il coûta à Lucien neuf mille livres sterling.

L'intérêt que le lord Powis avoit témoigné à la famille s'étoit refroidi. Avant même son départ de Ludlow, Lucien apprit que ce seigneur avoit montré quelque envie de demander un loyer pour l'occupation de sa maison, dont l'offre avoit été tout-à-fait gratuite; il lui envoya trois cents guinées, que le lord refusa d'abord, mais que, sur de nouvelles instances, il finit par accepter. C'étoit à raison de cinquante guinées par mois, prix considérable pour la principauté de Galles et pour la maison qui étoit médiocre.

Du reste, Lucien, depuis son arrivée en Angleterre, s'étoit fait un système de générosité et de magnificence opposé au projet qu'il avoit formé en partant d'Italie, de mettre dans toutes ses dépenses une économie sévère; il vouloit, par une espèce de représentation,

soutenir le personnage d'un frère de souverain, en imposer davantage aux Anglois, en entourant de quelque éclat son état de captivité. On le vit tout-à-coup, lui qui jamais n'avoit paru attacher de prix à la somptuosité extérieure, donner à ses domestiques une livrée riche et brillante, et prendre un équipage élégant et fastueux. Il ne diminua rien de son train ni de ses dépenses intérieures, quoiqu'il se trouvât enveloppé pour huit mille livres sterling dans la banqueroute d'un banquier de Londres, nommé le Mesurier, d'origine françoise.

Le gouvernement anglois, pour plus d'exactitude et de sûreté, changeoit fréquemment les commissaires qu'il chargeoit de surveiller Lucien et sa famille. A M. Twnam succéda le colonel Layton. Celui-ci surveilloit, ainsi que l'avoient fait ses devanciers, la correspondance de Lucien, mais il y apporta plus de sévérité; la poste remettoit au colonel les lettres dans un porte-feuille à clef; il les ou-

vroit, les envoyoit ainsi décachetées à Torngrove; et le même porte-feuille lui étoit renvoyé pour soumettre les lettres partantes à son examen.

Lucien s'étoit fait à Torngrove un genre de vie régulier. Il se levoit à huit heures, déjeûnoit avec sa famille à neuf, se rendoit ensuite à une jolie cabane qu'il avoit fait construire à un mille de son habitation, et dans l'enceinte de sa propriété; là, il travailloit à son malheureux poëme jusqu'à une heure, interrompant quelquefois ce travail par le plaisir de la chasse au tir, toujours avec le beau fusil donné par le capitaine Warren. Il revenoit dîner à deux heures; et, quand le temps le permettoit, il retournoit encore à la chasse, la quittoit enfin à cinq heures, et continuoit à travailler dans son cabinet jusqu'à dix. Cette ténacité dans ses occupations ne le privoit pourtant pas des douceurs de la vie domestique: il se retrouvoit fréquemment au milieu de sa fa-

mille, qui venoit le voir pendant les heures de travail, ce qui formoit pour lui des instans de repos et de délassement.

Les hommes à passions vives ont d'ordinaire un objet qui les occupe exclusivement: et lorsqu'à cette ardeur naturelle se joint une sorte d'inconstance dans le caractère, les objets se succèdent, mais celui du moment n'en conserve pas moins le pouvoir d'exclure les autres. Tel étoit le caractère de Lucien. A part sa tendresse pour ses enfans et sa femme, il n'avoit de fixité que dans un désir immodéré de réputation; et ce désir étoit le motif de tous ses pas, de toutes ses démarches; son ambition consistoit surtout à se frayer des routes nouvelles. A peine a-t-il l'âge d'homme, qu'on le voit se jeter impétueusement dans la carrière des affaires publiques; avide de saisir toutes les occasions de s'y faire remarquer; pressé d'orner sa jeunesse du titre fastueux de législateur, les événemens le favorisent;

et, s[illegible]ançant avec eux, il se voue tout entier à l'intrigue révolutionnaire, mais il est arrêté dans son ambition; il est éloigné, maltraité, et se fait alors un mérite de manifester son opposition aux faux principes de Napoléon; il fait tourner au profit de son amour-propre la haine que l'Europe portoit au tyran de la France. Perdant enfin l'espoir d'une réconciliation, ou du moins ne pouvant plus la concevoir que dans un temps éloigné, la politique et les agitations du monde semblent lui devenir étrangères; une autre espèce de gloire saisit son ame; il veut donner à son nom, déjà historique par la grandeur des événemens auxquels il a participé, une illustration flatteuse, en ce qu'elle lui sera toute personnelle, en ce qu'elle semblera ajouter plus d'éclat à sa réputation; en un mot, il se berce de l'espoir de prendre un rang dans la littérature, d'être compté parmi les bons poètes françois!

Avant d'arriver aux places et aux dignités, Lucien avoit souvent laissé diriger sa plume par une imagination impudique et exaltée. Mais de toutes ses productions érotiques que chaque jour voyoit éclore, une seule lui avoit paru pouvoir supporter l'épreuve de la publicité; c'était un roman oriental pour le style et les événemens, mais d'une contexture foible et dénuée d'intérêt. Les descriptions étoient vives et voisines de la licence. Cet ouvrage fut imprimé en deux volumes in-12 sans nom d'auteur. Il ne fut pas remarqué du public, et alla mourir dans la boutique d'un épicier. Lucien lui-même, détrompé sur le mérite de cette production, n'en faisoit plus aucun cas.

En devenant homme public, il approprie son style à ses occupations obligées; il cessa d'abuser de la facilité qu'il avoit acquise pour le genre frivole qui d'abord l'avoit séduit. Mais, en Italie, pendant ce long repos de

travaux politiques et dans les douceurs de la vie champêtre de Tusculum, il se rappela ses anciens délassemens. Dans l'été de 1807, madame Lucien donnant l'exemple, on s'occupoit tous les soirs à rimer des couplets, des énigmes, des devises. Le sénateur, qui participoit à ces jeux de l'esprit, eut l'idée de traduire des stances du Tasse, qu'il savoit par cœur, et qu'il chantoit quelquefois à la manière vénitienne. Ces traductions lui parurent heureuses, et elles échauffèrent son imagination. A force de s'occuper du chantre de Salerne, il lui vint à l'esprit de créer lui-même un poëme, et il ne rêva plus qu'au sujet qu'il devoit adopter.

La lecture du génie du Christianisme, par M. de Châteaubriant, l'avoit singulièrement attaché; il n'aimoit pas l'auteur, mais il savoit apprécier le livre. C'est dans cet ouvrage qu'il paroît avoir puisé son système poétique. Lucien étoit persuadé que la religion et ses

mystères offrent éminemment et avec abondance toutes les beautés de la haute poésie. Ce fut sur cette base qu'il établit son plan. L'asile qu'il avoit trouvé près du chef de la catholicité fixoit naturellement ses idées; il fouilla dans les annales du christianisme, et choisit l'époque où les rois lombards voulurent étendre leur domination sur l'Italie méridionale. C'est ainsi que fut conçu le plan du poëme de Charlemagne.

Les premiers essais du poète se ressentirent de l'ardeur avec laquelle il avoit entrepris ce travail: trois chants se trouvèrent écrits à la fin de cette même année 1807. Mais les événemens qui suivirent, les soins que donna l'auteur à l'exploitation de ses propriétés territoriales et deux voyages qu'il fit en Toscane, ralentirent la composition de son poëme. Cependant, au moment où il quitta l'Italie, en août 1810, il avoit déjà terminé neuf chants des vingt-quatre que son plan embrassoit.

Le travail fut repris avec une nouvelle ardeur, pendant les deux mois passés à Malte dans la campagne des grands-maîtres. Lucien continua à s'en occuper en Angleterre, surtout dans sa terre de Torngrove; et enfin, en 1813, cette laborieuse entreprise fut menée à son terme. Plusieurs chants avoient été entièrement refaits, et tous reçurent des variantes plus ou moins considérables.

Ce poëme, dont on parloit déjà dans le monde littéraire, malgré le silence commandé en France par l'autorité, fut imprimé en Angleterre dès qu'il fut achevé (1); mais les jour-

(1) Aussitôt la publication de son ouvrage, l'auteur s'empressa de faire hommage d'un exemplaire à l'Académie Françoise, accompagné d'une lettre très-honnête. Il sollicitoit les conseils, la critique de ses confrères, et les prioit de vouloir l'éclairer de leurs avis. Le président, en ordonnant le dépôt du livre à la bibliothèque de l'Institut, chargea le secrétaire perpétuel de remercier M. Lucien et de lui

naux françois n'en rendirent compte qu'après la chute de la puissance du frère de l'auteur. Lucien, à cette même époque, fit réimprimer l'ouvrage chez M. Didot, et il se proposoit d'en faire une troisième édition in-folio, pour laquelle il auroit prodigué tout le luxe de la typographie et les ornemens du burin,

---

accuser réception de son envoi. Croiroit-on que plusieurs membres de la classe s'opposèrent vivement à ce qu'il fût répondu à Lucien; et, sans la sortie vigoureuse de M. Suard, qui démontroit la grossièreté et la turpitude d'une pareille conduite, la mesure proposée eût été adoptée; peut-être même eût-elle passé sans réclamation. Lors du retour de Lucien en 1815, les mêmes hommes qui s'étoient opposés à ce qu'on répondît à leur confrère, furent les premiers à proposer qu'une députation lui seroit envoyée pour le féliciter sur son heureuse arrivée, et lui témoigner combien l'Académie seroit flattée s'il pouvoit consacrer quelques instans à ses travaux! Tous briguèrent l'honneur de lui aller faire la cour et de lui présenter leurs hommages.

chaque chant devant avoir sa gravure. Les dessins furent composés et exécutés par M. Châtillon, sous les yeux de l'auteur. On les faisoit graver en Angleterre, chacun au prix de deux cents guinées; ce qui, pour ce seul objet, comportoit une dépense d'environ cent vingt mille francs.

Il est vraisemblable que Lucien ne préparoit cette troisième édition que dans la conviction où il étoit du succès de son poëme. Mais ce succès qu'il attendoit avec tant de confiance a été plus que contesté, et nous pensons qu'ayant été déçu, il ne voudra pas ajouter en pure perte, et pour le seul amour propre d'auteur, aux dépenses considérables déjà occasionnées par cette entreprise.

Ni la culture de la poésie, ni les charmes de la vie champêtre et paisible, ni les jouissances de la vie domestique n'étouffoient dans l'ame de Lucien les réminiscences ou les rêves de l'ambition et du pouvoir trompé. Souvent

il y ramenoit sa pensée malgré lui, tant il est difficile à l'homme de se soustraire aux attraits de la puissance et de la fortune. Lucien, d'ailleurs, quoiqu'il se fût exilé volontairement pour s'affranchir de la domination tyrannique de son frère, n'en étoit pas moins retenu contre son gré, et traité comme prisonnier de guerre dans cette île célèbre, séjour de toute indépendance politique. Il étoit plus affligé encore de s'y voir l'objet des préventions et d'une défiance continuelle. Plus Napoléon étendoit sa puissance, plus il pesoit sur l'Europe, et plus la conduite et les démarches de Lucien excitoient de sollicitude. Un rapprochement entre les deux frères sembloit toujours possible, d'un côté moyennant les gages des plus éminens services, et de l'autre au prix des dons séduisans de la fortune. Ainsi, la position du frère de Napoléon étoit aussi difficile que délicate. Elle devint encore plus pénible pour lui, quand enfin les

extravagances du dominateur de la France réalisèrent de vieux pressentimens sur la chute inévitable d'une puissance fondée uniquement sur le hasard des batailles. Quoique Lucien eût prévu la catastrophe de Moscou et les revers de Leipsic, il y fut sensible ; il n'y vit pas seulement de terribles leçons pour son frère, mais les commencemens de la décadence, et des malheurs de sa famille. Son anxiété redoubla pendant la campagne de 1814, et il fit des vœux secrets pour un frère auquel il avoit à reprocher tant de torts personnels. Bientôt il lui fut bien plus douloureux de penser qu'il ne devoit les premiers momens de la liberté dont il lui étoit permis de jouir depuis plusieurs années, qu'au détrônement de ce même frère et à la chute totale de l'édifice politique qu'il avoit lui-même aidé à élever. Devenu entièrement libre par la paix de Paris, Lucien tourna aussitôt ses regards vers l'Italie et vers Rome.

Il sollicita la permission de passer par la France; elle lui fut refusée.

M. de Châtillon vint de sa part avec des lettres adressées au prince de Talleyrand, qui les reçut avec froideur et indifférence. Lucien avoit pris la route d'Allemagne et de la Suisse, laissant sa famille en Angleterre, ne voulant point qu'elle quittât cette île avant d'être lui-même assuré de la réception que lui feroit le Pape; et de l'existence qu'il pourroit recouvrer à Rome. Il étoit parti au commencement de mai; et, le 27, il arriva dans cette capitale du monde chrétien; il fut admis le soir même à l'audience de Sa Sainteté. Le Saint-Père l'éleva à la dignité de prince romain. Le lendemain, tous les grands de Rome allèrent féliciter Lucien sur son nouveau titre de prince de Canino. Il s'étoit fait reconnoître en même temps en qualité de comte d'Apollino, seigneur de Nemori et autres lieux. En France et dans le reste de l'Europe, l'opinion

publique vit une générosité outrée dans les faveurs répandues avec affectation par la cour de Rome sur le frère de celui qui l'avoit dépouillée, et qui avoit exercé la persécution la plus odieuse contre le vénérable Pie VII.

Ce fut sans doute pour rendre hommage à l'opinion, que le Saint-Siége publia l'acte qui justifioit sa conduite en élevant Lucien à la dignité de prince.

« Prenant en considération, y est-il dit, le « loyal et sincère attachement que Lucien « Buonaparte a toujours montré pour le Saint- « Siége, et particulièrement pour notre per- « sonne, en suivant les traces des souverains « Pontifes, nos prédécesseurs, qui se sont « toujours plus à honorer les sujets qui, « doués de vertus particulières, avoient bien « mérité de leur part, etc., nous élevons à la « dignité de prince de Canino, avec tous les « honneurs et prérogatives attachés à cette « dignité, le sieur Lucien Buonaparte. »

Bien que madame Lucien s'attendît au succès du voyage de son mari, elle fut au comble de la joie quand elle apprit les faveurs signalées dont il étoit redevable à la bienveillance du souverain Pontife. Elle n'en fut que plus empressée de rejoindre Lucien. On acheta en Angleterre les équipages nécessaires pour remonter la maison de Rome; et toute la famille, mettant à la voile, débarqua à Ostende, s'arrêta quelques jours à Bruxelles, et entreprit le long voyage d'Italie à petites journées avec ses propres chevaux, en passant par la Suisse. Madame Lucien n'arriva à Rome que dans les premiers jours d'octobre. Son mari la présenta lui-même, ainsi que ses fils, au Saint-Père, leur nouveau souverain, qui les accueillit avec autant d'intérêt que d'affabilité.

La fortune de Lucien sembloit donc prendre une nouvelle consistance, et gagner en stabilité ce qu'elle paroissoit perdre en gran-

deur. Mais celle de son frère, naguère si gigantesque, étoit réduite à la possession d'une île à peine comptée dans cette Europe qu'il avoit ébranlée, et dont le séjour devoit être regardé par lui plutôt comme une prison, ou tout au moins comme un lieu d'exil. Cette grande infortune toucha Lucien; il ne tarda pas à témoigner à Napoléon que son ancienne inimitié faisoit place au sentiment que devoit exciter dans l'ame d'un frère le tableau d'une telle vicissitude. Les premières correspondances furent ménagées par des intermédiaires que le malheur avoit encore rendus plus chers aux deux frères, si long-temps ennemis. Les fréquens voyages de madame Lætitia et de sa fille Pauline, de l'île d'Elbe à Rome, et de Rome à l'île d'Elbe, eurent bientôt rapproché Napoléon et Lucien, sans toutefois que ce dernier parût se départir des principes qu'il avoit défendus si long-temps. Ses lettres d'abord furent autant de censures

de la conduite impolitique qu'avoit tenue Buonaparte dans le cours de sa prospérité ; et celui-ci, qui avoit méprisé et rejeté jusqu'alors toute espèce de conseils, invoqua ceux d'un frère dont il se rappeloit la coopération éminemment utile à une des grandes époques de son élévation.

Lucien, sollicité par son frère, prié par sa mère et par sa sœur, se montra accessible à leurs vœux. Il entrevit une gloire personnelle dans la résurrection politique de sa famille, et quelque jouissance de l'amour-propre à satisfaire de petites passions qu'il avoit trop écoutées. Le refus qu'on avoit fait de le recevoir en France, la défiance dont il avoit été l'objet, les critiques dont les journaux de Paris avoient accablé son poëme, quoiqu'il y eût des passages favorables aux Bourbons, critiques qui blessèrent vivement son orgueil ; ces différentes circonstances, en un mot, l'aigrirent contre la restauration de l'ancienne

monarchie. D'autres motifs moins apparens l'entraînèrent. Fouché avoit aussi envoyé des émissaires à Rome et à Naples pour sonder Murat et Lucien : il se flattoit de les faire entrer dans ses vues pour former une prompte coalition de tous les élémens révolutionnaires de la France et de l'Italie, afin de l'opposer à la ligue des rois. Les deux frères étoient déjà réconciliés. Lucien, autrefois disciple et apôtre de la révolution, ne vit plus, dans le retour aux principes de l'ordre et de la légitimité du pouvoir, que le renversement de toutes les créations révolutionnaires, qu'il s'étoit accoutumé à regarder comme des innovations indispensables. Il vit en France et en Europe un parti qui alloit succomber, et il voulut aider à le relever en se livrant à des hommes par qui seuls son frère pouvoit être ramené à l'empire. Il se promit, cette fois, de partager le pouvoir, et de se rendre tellement nécessaire, qu'il ne pût plus lui échap-

per. Quand Lucien eut la certitude que les révolutionnaires de Paris consentoient au rappel de son frère, il promit sa coopération, ne se dissimuloit pas toutefois les hasards de l'entreprise : il en représenta les dangers à Napoléon ; et ce ne fut qu'après avoir connu tous ses moyens de succès, qu'il consentit à aider son frère de ses conseils.

Il s'aboucha à Rome avec les agens de Napoléon, de Murat et de Fouché ; tous délibérèrent sur l'adoption des moyens les plus propres à soulever la France et l'Italie, au nom de la liberté et de l'indépendance des peuples ; mais ce fut dans un voyage que le grand-maréchal du palais Bertrand fit à Rome, vers la fin d'octobre, que fut discuté, entre cet émissaire de Napoléon, Thibaudeau et Lucien, le plan de conduite qu'il falloit adopter pour le succès de la conspiration. Les conférences roulèrent aussi sur le mode d'exécution et sur l'époque précise du dé-

barquement. Lucien étoit d'accord qu'il falloit recourir à l'armée; mais il ne la considéroit que comme instrument, et il soutenoit que jamais son frère ne se maintiendroit en France, s'il ne parvenoit à s'identifier avec ce que ces Messieurs appellent le *parti de la liberté et de l'indépendance.* Ce parti, selon lui, étoit celui de tous les hommes de la révolution; et, selon lui aussi, c'étoit la révolution qu'il falloit recommencer, en tâchant d'en prévenir les plus forts excès. Peu de vengeance, quelques proscriptions, une grande célérité dans l'entreprise, et l'annonce d'une liberté chimérique; telles étoient les moyens de Lucien. Il vouloit frapper les esprits par une grande convocation nationale, et attirer sur elle toutes les espérances. Cette convocation étoit la fameuse assemblée du Champ de Mai, idée toute entière à Lucien, et qu'il avoit puisée dans son malheureux poëme.

Rien dans ce projet ne choqua les vues des

principaux révolutionnaires de Paris, qui vouloient aussi opposer à l'ascendant militaire de Buonaparte les idées primitives de la révolution et les passions qu'elle avoit fait naître. Deux hommes aussi prépondérans que Lucien et Fouché, une fois d'accord, il leur devenoit facile de régler la détermination finale de Buonaparte, qui ne pouvoit plus rien sans le secours des factions agissantes.

Napoléon parut adhérer à tout ce que proposoit Lucien; mais, toujours frauduleux et imposteur, il commença par tromper son frère, en lui persuadant que l'Autriche, par son propre intérêt, seroit conduite à seconder son entreprise, et qu'il avoit déjà l'assurance que, maître de la France, sa femme et son fils viendroient le joindre aux Tuileries. En menaçant l'Autriche d'un soulèvement général en Italie, par la levée de bouclier de Murat, il est indubitable, disoit Napoléon, que cette puissance, afin de garantir ses pré-

cieuses acquisitions, consentira à se détacher de la coalition, s'il s'en formoit une contre mon rétablissement. L'exécution de ce plan politique parut praticable à Lucien, et il en abandonna le succès à la fortune de son frère. Aussi n'eut-il d'abord que voix consultative dans cette grande trame. Ce fut son frère Joseph qui en devint l'artisan le plus actif. Cet aventurier couronné, quoique dépourvu de talens et sans aucune vigueur de caractère, trouva néanmoins, dans le dépit de sa vanité déçue et dans la soif de l'or, assez de ressort et d'intelligence pour faire mouvoir, du château de Prangrin en Suisse, où il s'établit, les premiers fils de la conjuration qui alloit entraîner la ruine de la France. Ce fut à ce château qu'aboutit la correspondance de l'île d'Elbe, pour de là étendre ses ramifications sur Grenoble, Lyon, Dijon, et sur Paris, qui devint le quartier-général des conspirateurs. Souvent aussi des agens de l'île d'Elbe,

envoyés directement par Napoléon, débarquoient librement sur les côtes de Provence, se dirigeant de station en station sur Paris. Mais ce grand complot fut à la fois militaire et civil, puisque d'anciens ministres, d'anciens conseillers d'état, d'anciens premiers commis, et des femmes perdues et perverses, en furent les pivots et les soutiens. Les conspirateurs, qui d'abord avoient repoussé toute idée du rétablissement de Napoléon, furent déterminés à y consentir pour éviter le danger de l'hésitation et de l'incohérence : il leur falloit de l'unité. Vers la fin de décembre, les généraux initiés tinrent secrètement à Paris leurs premiers conciliabules.

La conspiration marcha dès-lors plus rapidement vers un but principal, celui du débarquement de Napoléon, sans lequel il paroissoit impossible de soulever l'armée, de frapper les esprits et de produire un bouleversement général. Le plan de la conspiration

fut divisé, pour ainsi dire, en deux scènes: celle de l'apparition de Buonaparte, et celle de l'insurrection d'une partie des garnisons du Nord, qui devoient se diriger spontanément sur la capitale, afin de s'emparer de la famille royale, à l'aide de perfidies et de trahisons préparées avec une noirceur indigne du caractère françois.

Le détail des événemens qui survinrent, la marche rapide de Napoléon sur Paris, n'entrent pas dans le cadre de ces Mémoires, le personnage qu'ils concernent n'ayant point participé d'une manière active à ces premiers mouvemens si décisifs; mais la trame lui étoit connue, et il en attendoit à Rome le succès avec impatience. Jusqu'alors, Lucien s'étoit montré très-circonspect, et même indifférent, à l'égard de son frère; mais tout-à-coup, levant le masque, il ne dissimula plus l'intérêt qu'il portoit à son entreprise. On sait que, se trouvant chez la princesse de Galles, qui

arrivoit de Naples; il y donna, avec cette assurance qui annonce qu'on est bien instruit, l'itinéraire de Buonaparte. Le 6 mars, il sera, dit-il, à Grenoble; le 8, à Lyon, et, le 15, à Paris; il aura alors quatre-vingt mille hommes à ses ordres. Ainsi Lucien considéroit comme achevée la révolution préparée par ses frères.

Mais, voyant le pape effrayé du rétablissement de l'homme qui l'avoit déjà tant opprimé, le prince de Canino persuada à son souverain qu'il pouvoit influer sur la politique de Buonaparte, et préserver le Saint-Siége de nouvelles agressions. Déjà le Saint-Père s'étoit servi de ce médiateur, lorsque Murat faisoit marcher des troupes sur Rome; il crut devoir encore cette fois confier aux mêmes mains les intérêts de ses Etats et de la religion. Ce fut par cet artifice que Lucien obtint les passe-ports qui lui étoient nécessaires pour traverser l'Italie. Il entra en France, incognito, par la route de Suisse, vint à Paris

vers la fin d'avril, et y resta secrètement; ses connoissances les plus intimes ne le virent même pas. Immédiatement après son arrivée, il eut de longues conférences avec son frère, et se chargea d'une négociation auprès du gouvernement britannique: elle échoua dès la demande des passe-ports. Lucien s'étoit rendu sur les côtes pour les attendre; mais il ne lui fut pas permis d'aborder en Angleterre. De retour à Paris, toujours secrètement, il s'y arrêta à peine, reprit la route de la Suisse; et, quittant l'incognito, séjourna près de Versoix, où sa famille devoit et ne put le joindre.

Ce voyage de Suisse étoit concerté avec Napoléon: la réconciliation étoit complète et peut-être sincère; mais, d'un côté, il falloit que Lucien ne l'avouât pas encore, dans la crainte de mettre obstacle au départ de sa famille des États romains, et, de l'autre, que son retour fût préparé de manière à ne point

faire ombrage aux hommes qui s'étoient emparés des rênes de l'administration, et sous lesquels Napoléon lui-même avoit été obligé de se mettre momentanément dans une espèce de tutelle, ne pouvant de suite se ressaisir entièrement du pouvoir. Il espéroit que Lucien ouvriroit des négociations secrètes avec l'Autriche, ou qu'il seroit plus à portée d'aiguillonner Murat.

Mais les événemens se pressoient. Tout espoir de paix étant une fois évanoui, comme tout espoir de diviser la coalition, il fallut songer à ouvrir la campagne. Environné de dangers et assiégé de terreurs, mais plein de confiance dans l'énergie révolutionnaire de Lucien, Napoléon songea à l'associer à son gouvernement. Ce fut alors que Lucien, mandé par son frère, revint publiquement à Paris, où son arrivée fut anuoncée dans les journaux.

Le lendemain de la publication de l'arrivée

de Lucien, Napoléon lui envoya une partie de *sa maison brodée*, et fixa le Palais-Royal pour sa résidence. Ce palais étoit fraîchement meublé et bien approvisionné, les caves bien garnies.

Installé au Palais-Royal, le prince de Canino rechercha la célébrité comme prince, comme homme d'État et comme poète; toutes les autorités s'empressèrent de venir complimenter *l'Altesse nouvelle*, qui s'étudia à les bien accueillir. Lucien avoit en cela un grand avantage sur son frère; il savoit au moins mettre de la grâce et de l'aménité dans les communications. Aussi, dans tous les cercles de la cour ressuscitée, et parmi les fonctionnaires publics, la louange lui fut prodiguée. L'adulation même ne fut pas épargnée, et l'on vit certain journal (le Journal de Paris) qui s'étoit permis, peu de temps auparavant, de critiquer sévèrement le poëme de Charlemagne, chanter tout-à-coup la palinodie, et faire de

ce poëme le plus brillant éloge, au risque même de donner un démenti a l'imprimeur-éditeur. Nous citerons à ce sujet l'anecdote suivante:

M. Didot s'étant présenté chez *l'Altesse Impériale* aussitôt après l'installation: « Eh bien! M. Didot, lui dit Lucien, où en « sont nos affaires?---Eh fort mauvais état, « répond le libraire; l'édition presque intacte « est encore dans mon magasin.---Comment « donc, reprend l'auteur, je pensois avoir été « assez critiqué pour donner l'envie de me « lire. Mais laissez faire, puisque tout le mal « qu'on a dit de mon poëme n'a pu en pro- « curer la vente, le bien qu'on ne manquera « pas d'en dire à présent nous servira mieux, « et je vous assure qu'il y aura presse pour « vous débarrasser de cette édition.» Mais le désastre de Waterloo alloit bientôt renverser toutes les espérances du poète et du libraire.

Lucien s'efforçoit de captiver les hommes du 20 mars; il trouvoit dans leurs salons la popularité que son frère n'obtenoit que dans les casernes. Il s'étoit flatté d'ailleurs que Napoléon, forcé de suivre ses plans, ne parviendroit à ses fins que par lui et avec lui. L'aider deux fois à ressaisir le suprême pouvoir étoit pour son orgueil un triomphe : il se permettoit surtout de rendre Napoléon plus docile. Mais, effrayé bientôt des périls qui l'environnent; il lui représente qu'il ne suffit pas d'avoir pour lui l'armée, les ouvriers des faubourgs, d'opulens émissaires et de brillans satellites; qu'il faut se hâter de confédérer les révolutionnaires, soit de la capitale, soit des provinces, pour en former une ligue redoutable qu'on puisse opposer aux royalistes. Lucien range aisément à son avis les principaux affidés de son frère. Ceux-ci appuient avec plus ou moins de chaleur la mesure des *fédérations*, mot nouveau qui alloit servir à faire renaître

de ses cendres l'ancienne faction qui avoit épouvanté la France et l'Europe. C'est ainsi qu'il devint le plus ardent promoteur des fédérations départementales armées.

Dans l'intervalle, on répandit dans le public que Lucien aspiroit au ministère de l'intérieur, mais que les ministres les plus en crédit, s'étant armés de défiance et craignant qu'il ne prît la direction des affaires, cherchoient à ruiner secrètement son crédit, et s'opposoient à ce qu'il prît part à l'administration : c'étoit une erreur. Un ministère quelconque ne pouvoit convenir au frère de celui qui venoit de ressaisir la couronne ; à Lucien, en un mot, qui alloit bientôt, dans une assemblée prétendue nationale, se montrer près du trône usurpé. Son crédit étoit réel, et son influence active ; Lucien assistoit à tous les conseils privés, à toutes les conférences tenues entre les membres du gouvernement et les hommes les plus influens des deux chambres. Napoléon se re-

posoit sur lui du soin de disposer les esprits et de vaincre les difficultés; en un mot, il s'étoit chargé du rôle difficile de conciliateur entre tous les partis qui, après s'être unis pour le succès de l'usurpation, paroissoient vouloir s'en disputer le prix, obliger le gouvernement de composer avec eux. Lucien avoit séduit Carnot; et de tous les ministres, Carnot étoit celui qui sembloit marquer à Lucien le plus de déférence; il avoit avec lui de fréquens et longs entretiens.

L'élection du prince de Canino à la chambre des députés, faite par le département de l'Isère, alloit donner lieu à la question de savoir si un prince du *sang impérial* (1), étant de droit membre de la chambre des pairs, pouvoit légalement être nommé député à la chambre des représentans; mais cette question ne fut pas agitée. A l'ouverture de *la chambre*

(1) Quel sang, bon dieu!

des pairs, on remarqua que Lucien, au lieu de siéger sur l'estrade destinée aux princes de la famille, s'assit sur les banquettes, avec les autres membres de la chambre. En effet, il n'avoit été déclaré prince impérial ni par les constitutions de l'empire ni par aucun sénatus-consulte, et l'on verra bientôt qu'un membre de cette prétendue chambre des pairs se prévalut du titre équivoque de Lucien pour repousser avec avantage une proposition décisive émanée de lui.

Sa participation à toutes les mesures adoptées n'étoit plus douteuse, et l'on plaça même le journal de l'Empire sous sa direction, comme l'un des plus répandus et des plus influens sur l'opinion publique. Il y eut pourtant un désaveu du rédacteur; mais, après quinze jours de délai, démenti tardif; la nouvelle était vraie, on n'étoit point encore sous le régime qualifié constitutionnel.

Au départ de Buonaparte pour l'ouverture

de la campagne; le 12 juin, tout fut réglé pour que, dans son absence, le pouvoir restât dans les mains de ses affidés les plus intimes. On établit un conseil de gouvernement sous la présidence de Joseph; il étoit composé de l'archichancelier comme ministre de la justice, des ministres à porte-feuille et des ministres d'état. Lucien y prit séance. Plein de confiance dans la fortune de Napoléon, il attendoit l'événement avec sécurité, quand, tout à coup, fuyant du champ de bataille de Waterloo, Napoléon vint descendre chez son frère Lucien, avant d'entrer au palais de l'Élysée. Lucien fut ébranlé un moment par le récit de la catastrophe; mais, reprenant bientôt son ancienne énergie révolutionnaire, il voulut lutter contre l'événement, désapprouva son frère d'avoir abandonné l'armée, lui conseilla de ne point se montrer à Paris, et de retourner en hâte sur ses pas pour rallier les débris de ces troupes; il lui dit avec

chaleur : « Vous abandonnez la partie sans « l'avoir perdue. » En effet, il lui paroissoit possible de réunir aux débris de l'armée du Nord une partie de celle du Rhin, qui n'étoit point encore engagée, et d'opposer à l'invasion imminente une nouvelle armée recrutée par les fédérés.

Mais Napoléon ne paroissoit déjà plus susceptible d'aucune résolution énergique, et un parti puissant alloit prévaloir sur celui de ses adhérens intimes.

Toutefois Lucien cherchoit à rassurer les esprits dans le conseil, et parmi les personnages les plus marquans des deux chambres. Ce n'est là, disoit-il, que la perte d'une bataille; trente mille hommes hors de combat ne décident point du salut de la France. Mais l'effroi étoit dans l'ame des hommes du 20 mars. Vainement Lucien s'efforce de ranimer leur ancienne énergie. Aux uns il retrace les dangers d'une lâche défection; aux

autres il rappelle ce qu'ils ont promis à son frère huit jours avant la bataille. « Des revers, Sire, n'affaibliroient point notre courage et redoubleroient notre attachement pour vous. » Parmi les ministres, Lucien ne trouvoit guère que dans Carnot un ferme appui du gouvernement impérial. Sûr du parti militaire, il parloit ouvertement de maintenir par la force l'autorité de Napoléon. On agita, dans un conseil privé, de dissoudre les chambres; mais l'attitude ferme et imposante que prit la chambre des représentans, dirigée secrètement par Fouché, rendit toute chance de succès improbable. On eut recours aux négociations; les ministres, retenus au Palais de l'Élysée, ayant reçu un second message qui les sommoit de se rendre au sein de la chambre, y furent enfin autorisés par Napoléon. Lucien les accompagna en qualité de commissaire impérial, et requit, au nom de son frère, que la chambre se formât en comité secret pour

recevoir des communications importantes. Le public évacua à l'instant les tribunes; et, la séance devenue secrète, Lucien lut un message de Napoléon, contenant un récit étudié du désastre qui venoit d'accabler l'armée à Waterloo, sans en dissimuler toutefois les suites. Napoléon recommandoit aux représentans la concorde, et annonçoit la formation d'une commission composée de Carnot, Fouché et Caulincourt, pour traiter de la paix avec les coalisés. L'assemblée garda pendant quelques minutes un silence solennel. Il fut rompu par le député Henri Lacoste qui, sondant l'abîme où Napoléon avoit plongé la France, dit à l'assemblée qu'elle ne pouvoit trouver que dans son énergie seule les moyens de sauver la patrie. Lucien, reprenant la parole, essaya de justifier son frère, et, cherchant à diminuer l'étendue des désastres, présenta la France comme pouvant le réparer : « L'em-
« pereur a plusieurs armées sur pied, ajouta-

« t-il, et tout n'est pas perdu. » Un murmure général l'avertit que l'assemblée ne partageoit pas sa confiance. Alors il déploya toutes les ressources de l'art oratoire. Il invoqua jusqu'à la générosité publique et la foi donnée aux sermens; il termina son discours, en insistant pour qu'on évitât surtout le reproche de légèreté adressé si souvent à la nation françoise. A ces mots, l'indignation de l'assemblée éclata. M. de la Fayette se précipita à la tribune, et témoigna son étonnement qu'on ôsat ainsi accuser la nation de légèreté. S'adressant à Lucien autant par ses gestes que par sa parole : « Apprenez à votre frère, « lui dit-il, après une harangue animée, que « la nation ne veut plus avoir confiance en « lui, et que nous entreprendrons nous-« mêmes le salut de la patrie qu'il a livrée au « courroux de l'Europe. »

D'autres orateurs indiquèrent le même remède. L'assemblée ayant décidé qu'elle

prendroit dans la nuit même des mesures de salut public, Lucien et les ministres se retirèrent. Le trouble et l'alarme régnoient à l'Élysée. Lucien y arrive, descend précipitamment de sa voiture, et passe dans le jardin, où étoit Napoléon. En le voyant, celui-ci pâlit d'abord, et rougit ensuite. « Eh bien ! » lui dit-il brusquement. Lucien entraîne son frère dans une allée sombre, et commence avec lui un dialogue animé qui fut entendu par une personne attachée au cabinet de Napoléon.

LUCIEN.

Où donc est votre fermeté ? Quittez ces irrésolutions ; vous savez ce qu'il en coûte pour ne pas oser.

NAPOLÉON.

Je n'ai que trop osé.

LUCIEN.

Trop et trop peu. Osez une dernière fois.

NAPOLÉON.

Un dix-huit brumaire ?

LUCIEN.

Point du tout. Un décret très-constitutionnel ; la constitution vous donne ce droit.

NAPOLÉON.

Ils ne respecteront pas cette constitution ; et s'ils s'opposent au décret ?

LUCIEN.

Les voilà rebelles et mieux dissous encore

NAPOLÉON.

La garde nationale viendra à leur secours

LUCIEN.

La garde nationale n'a qu'une force de résistance ; quand il faudra agir, les boutiquiers songeront à leurs femmes et à leurs magasins.

NAPOLÉON.

Un dix-huit brumaire manqué peut amener un treize vendémiaire.

LUCIEN.

Vous délibérez quand il faut agir ; ils agissent eux, et ne délibèrent pas.

NAPOLÉON.

Que peuvent-ils faire ? ce sont des parleurs.

LUCIEN.

L'opinion est pour eux ; ils prononceront la déchéance.

NAPOLÉON.

La déchéance !.... Ils n'oseroient.

LUCIEN.

Ils oseront tout, si vous n'osez rien.

NAPOLÉON.

Voyons Davoust.

Sortant aussitôt du jardin, Napoléon, suivi de son frère, passe dans son cabinet ; il y reste plongé dans l'irrésolution et la rêverie, malgré les vives représentations de Lucien, qui, agité, le quitte brusquement, et dit en sortant à un secrétaire qui lui témoignoit de l'inquiétude ;

« Que voulez-vous, la fumée du Mont-Saint-« Jean lui a tourné la tête; c'est un homme « perdu ! » Il remonte aussitôt en voiture, rentre au Palais-Royal, l'ame oppressée et conservant à peine une lueur d'espérance.

Tout le gouvernement se trouva bientôt divisé ; on parla ouvertement d'abdication.

Aucune des intrigues d'alors n'échappèrent à Lucien; il voulut y résister, se montra d'abord contraire à l'abdication, conseillant toujours à son frère de dissoudre les chambres, et de tenir ferme jusqu'à la dernière extrémité. Ce fut en vain. Les chambres et les ministres eux-mêmes avoient délaissé Napoléon, et tous rejetoient l'influence de ses frères.

Dans cet état désespéré, Lucien vit qu'il ne restoit plus qu'une seule planche de salut pour la famille, la succession naturelle au pouvoir de l'usurpateur. Entraîné par l'appât que lui offroit la régence, système qui sembloit pré-

valoir dans le conseil, il en fit lui-même la proposition et la soutint avec chaleur; la majorité des ministres étoit de ce sentiment. Ceux qui ne la partageoient pas, n'osant s'y opposer ouvertement, alléguèrent que la proposition étoit peut-être impolitique, à cause des négociations qu'on alloit ouvrir avec les alliés.

Lucien intrigua aussitôt pour faire adopter la régence par les deux chambres. Mais Fouché l'emporta, et le parti buonapartiste eut le dessous dans les débats qui s'ouvrirent à la chambre des représentans. Trompés par Fouché et repoussés de cette chambre, les principaux buonapartistes, pleins de ressentiment et de dépit, allèrent se retrancher au Luxembourg dans la chambre des pairs. Là, vers dix heures du soir, ils essayèrent d'emporter d'assaut la régence.

Le président Cambacérès rappela d'abord à l'assemblée que Napoléon n'avoit abdiqué

qu'en faveur de son fils. Lucien s'empara immédiatement de la tribune, et dit avec chaleur et confiance : « Il s'agit de savoir si la « France est une nation indépendante, une « nation libre. Politiquement, l'empereur est « mort : Vive l'empereur ! l'empereur a abdiqué : Vive l'empereur ! Telle est la « maxime sur laquelle repose une monarchie « constitutionnelle ; » empruntant cette formule des anciennes maximes de la monarchie.

Lucien demande ensuite que les pairs qui ont juré fidélité à l'empereur et aux constitutions de l'empire, qui les ont proclamées au Champ de Mai à la face de la France et de l'Europe, déclarent, sans délibération et par un mouvement spontané, devant le peuple françois et les étrangers, qu'ils reconnoissent Napoléon II pour empereur. Plusieurs voix appuient sa proposition. Lucien conclut à ce que la chambre, prête avec enthousiasme

serment de fidélité à Napoléon II; lui-même en donne l'exemple.

Cette proposition qui déceloit, de la part de Lucien, l'intention de se mettre à la tête du gouvernement, fut écartée durement par un membre, devenu l'organe du parti qui ne vouloit ni de Napoléon II ni de la dynastie légitime, sans avouer le prince qu'il vouloit. « A quel titre, dit M. de Pontecoulant, le « prince de Canino vient-il proposer un sou- « verain au peuple françois? Le prince de « Canino est-il François? Qui l'a déclaré « François? Il n'a de titre avéré que comme « prince romain. » Lucien voulut interrom- pre l'orateur. « Pardon, prince, lui dit ce « dernier, respectez l'égalité dont vous avez « donné un exemple, auquel la chambre a « été sensible, en ne prenant place qu'au « milieu des membres nommés. » — « Ce « n'est pas ici, répliqua Lucien d'un ton « animé, que je répondrai aux personnalités

Chaque jour le danger devenoit plus imminent pour la famille ; il étoit temps que chacun songeât à sa sûreté. Lucien, sous le nom de comte de Châtillon, prit la route de Boulogne ; et, pendant qu'on négocioit avec les généraux alliés, il se rendit dans ce port, où il retint un paquebot. Au moment de s'embarquer, il reçut un courrier qui le fit changer subitement de résolution ; car il alloit se hasarder de passer en Angleterre, dans l'intention de faire une nouvelle tentative auprès du gouvernement anglois pour obtenir des sauf-conduits qui permettroient à sa famille de se transporter toute entière aux États-Unis.

Le courrier étant porteur d'une dépêche qui lui annonçoit l'inutilité de sa tentative, il se décida à rétrograder, revint à Paris, et ne s'y arrêta point ; il prit la route de l'Italie, voyageant sous le nom de comte de Casali, et avec une suite peu nombreuse. L'inquiétude accompagnoit ses pas ; il se croyoit envi-

sonné de piéges, et craignoit d'être arrêté. Il n'étoit pas facile de percer la ligne des armées austro-sardes qui venoient de pénétrer par la frontière des Alpes.

Après avoir erré quelque temps vers les frontières de la Savoie, et craignant de plus en plus d'être arrêté par les royalistes, Lucien prit le parti de se faire annoncer aux avant-postes du général comte de Bubna, commandant en chef le corps autrichien qui venoit de prendre possession de la ville de Lyon. Il fut conduit à ce général, dîna avec lui à Lyon, et obtint d'être accompagné jusqu'à Turin par un officier de l'armée autrichienne. M. de Forestier, l'un des aides-de-camp du général comte de Bubna, fut chargé de cette mission. Lucien, continuant sa route, toujours sous le nom de comte de Casali, arriva à Turin le 12 juillet, dans l'intention de poursuivre son voyage jusqu'à Rome. Mais à peine étoit-il descendu à l'hôtel *de l'Univers*, que le com-

mandant de la place de Turin parut avec plusieurs officiers, et le conduisit comme prisonnier d'état dans la citadelle, où l'on avoit disposé plusieurs chambres pour les recevoir. Son courage parut l'abandonner alors: « Je ne « comprends pas, s'écria-t-il, pourquoi on me « traite comme prisonnier; moi, qui me suis « toujours opposé aux desseins ambitieux « de mon frère, et qui, en dernier lieu, ne me « suis rendu en France que pour l'amener à « des dispositions plus modérées ». Mais rassuré bientôt par des lettres de Paris et de Rome, et surtout par la modération que montroient les alliés envers les membres de sa famille, il sollicita vivement auprès du gouvernement sarde la permission de se rendre à Rome sur sa parole d'honneur. Il alléguoit pour motifs l'état de maladie grave où se trouvoit sa femme. La cour de Turin répondit qu'elle alloit s'adresser aux puissances alliées pour savoir si cette demande pouvoit

être accordée. En attendant, Lucien fut traité avec égards dans sa captivité.

On a attribué cette espèce de déférence du roi Victor-Emmanuel à des services pécuniaires dont le roi son frère, retiré à Rome depuis son abdication, avoit été redevable à Lucien. Le fait n'est pas exact, et nous allons le rectifier. La guerre et diverses circonstances imprévues ayant empêché que le roi Charles-Emmanuel reçût régulièrement la pension annuelle de cinquante mille écus romains qu'il s'était réservée, ce prince se trouva un moment dans l'embarras: Lucien le sut, et aussitôt il engagea le cardinal Fesch, alors ambassadeur auprès du Saint-Siège, à mettre à la disposition du roi les sommes dont il pourroit avoir besoin, présentant ce service comme un devoir du gouvernement françois. Sa Majesté Sarde refusa d'abord l'offre du cardinal, et céda ensuite, à condition que la somme qu'elle recevroit seroit considérée comme un

prêt dont elle feroit son obligation; en effet, cet argent fut remboursé.

Une décision prise par les ministres des quatre principales puissances, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse, rompit les fers de Lucien. On sait qu'il fut autorisé à se rendre à Rome pour y rester sous la surveillance du gouvernement pontifical, sous la condition expresse de ne point s'écarter des états romains. L'intervention du pape fut très-favorable à Lucien, et l'on peut dire que Pie VII, à son égard, s'est montré inépuisable dans sa charité chrétienne.

Le 15 septembre 1815, Lucien, accompagné d'un officier piémontois, prit la route de Rome passant par Modène, et il arriva, peu de jours après, au milieu de sa famille, dans la capitale du monde chrétien.

Là il parut d'abord se résigner et méditer avec fruit sur la vanité des grandeurs humaines. Sa conduite parut droite et circonspecte,

Mais ne se croyant pas assez libre à Rome où peut-être il étoit occupé de nouveaux projets, il sollicita avec instance, vers la fin de 1816, un passe-port pour les États-Unis d'Amérique. On sut bientôt que les ministres des quatre grandes puissances, après avoir délibéré à Paris sur l'objet de la demande de Lucien, l'avoient accueillie par un refus motivé, et qu'ils avoient décidé unanimement qu'il continueroit à rester en surveillance à Rome.

FIN.

NOTES.

(A.) *Page* 188. C'est la couronne du royaume d'Italie, et non la vice-royauté que refusa Joseph, et cela par la raison que Buonaparte exigeoit, qu'en acceptant cette couronne Joseph renonçât au titre de grand-electeur de l'Empire, qui lui donnoit (selon ces messieurs) droit à la succession au trône de France. Ce refus de Joseph venoit d'un plan concerté entre Lucien et lui, qui fit que l'autre refusa également le duché de Parme. Buonaparte vouloit rejeter à l'étranger ces deux frères et placer la succession au trône, dans la ligne des enfans de Louis. Les deux frères ne vouloient point perdre ce qu'ils appeloient leurs droits.

(B.) *Page* 192. Lucien apprit la mort du duc d'Enghien par le général Hullin, parent de madame Jouberteau, qui arriva chez elle quelques heures après. Il avoit la contenance désespérée, et prétendoit que le conseil militaire avoit cru que Buonaparte ne vouloit que constater son pouvoir, et devoit faire grâce au prince.

Quelqu'un à qui Lucien fit part de cet événement, s'écria: « Mais qui a donc pu déterminer le premier consul à une « semblable horreur? » « Ceux-là, répondit Lucien, qui « ont, jusqu'à présent, retardé son élévation et ont voulu « la lui faire acheter par un crime; il est tout-puissant et « se soumet aux humiliations dont rougiroit la foiblesse. » En effet, vingt-quatre heures n'étoient pas écoulées que Buonaparte se repentit de cet assassinat.

LETTRE *de M. l'évêque d'*ORTHOSIA *à M. de* TALLEYRAND, *archévêque de Rheims, datée de Rome le* 15 *mars* 1815.

Monseigneur, vous savez à présent, à Paris, la fuite de Buonaparte, et nous apprenons qu'il étoit en Provence, à Digne, le 4 de ce mois.

Cette fuite nous a fait connoître encore plus les hommes avec qui nous vivons. D'abord nous avons vu qu'il y a beaucoup de jacobins à Rome, qui se réjouissoient de cette fuite, et faisoient courir les bruits les plus absurdes; ensuite les Anglois, en paroissant nous plaindre ironiquement, mais ensuite en exaltant les moyens de Buonaparte; le grand nombre des mécontens en France; enfin ils le regardaient déjà comme le maître de la France; d'autres disoient: Pourquoi n'avoir pas eu toujours quelques vaisseaux en observation? Et quand on leur répondoit: Mais vous en aviez, vous autres, vous aviez même un commissaire dans l'île? Mais, vous disoient-ils, nous n'étions point chargés de l'arrêter. Et pourquoi y étiez-vous donc? dis-je avec vivacité au fils du fameux lord North, qui passe pour avoir beaucoup d'esprit. Je conçois que, si vous aviez vu Buonaparte seul de sa personne se promener sur mer, vous auriez pu l'ignorer; mais quand vous voyez une flottille de sept bâtimens avec quinze cents hommes armés, et de la cavalerie, le premier devoir des bâtimens qui la rencontrent, c'est de l'interroger: Qui êtes-vous? Où allez-vous? Dites, monsieur, que vous êtes coupables. Heureusement le temps de la philantropie de vos souverains alliés est passé; c'est à nous à en faire justice. Avouez que vous êtes jaloux de voir la prospérité de la France renaître? Il ne répondit pas un mot, et je changeai de discours.

D'un autre côté, la cour de Rome voyoit déjà le gou-

vernement changé en France. Buonaparte, dans des proclamations, appelle encore à la liberté les peuples. Sa mère, encore à Porto-Ferrajo, avec madame Bertrand, a dit à des Anglois qui sont allés la voir, que son fils ne combattoit plus pour conquérir; et, s'adressant aux Anglois, elle leur a dit: Et il offrira une paix honorable à l'Angleterre. Ces Anglois sont détestables; presque tous ceux qui sont venus en Italie ont été voir Buonaparte dans l'île d'Elbe, et même ils y vont, quand il n'y est plus, visiter sa mère. Ici, on laisse entrer quarante-six caisses que la mère a envoyées, sans les visiter.

Le cardinal Fesch a dit avant-hier, chez la marquise Massimi, sœur de la duchesse d'Escliguac, que Buonaparte avoit déjà une armée de cinquante mille hommes; que Masséna étoit pour lui, et que trente départemens avoient envoyé des députations à l'île d'Elbe pour l'inviter à revenir en France, et il étoit tout radieux. Dans toutes les occasions, cet homme se montre contre les Bourbons; il est indigne d'être archevêque de Lyon; et je crois bien que votre excellence trouvera un moyen de l'éconduire. C'est un ennemi du roi; il faut entendre ses domestiques. Il refusa, en janvier, à l'ambassadeur de venir à la messe qui se dit à Saint-Jean de Latran, le jour de Ste.-Lucie, en mémoire de Henri IV. Quoique l'ambassadeur l'ait trop bien traité, qu'il l'ait invité à dîner deux fois, à peine a-t-il rendu la visite une fois. Quant à moi, je ne lui ai jamais fait visite, et même chez l'ambassadeur je l'ai ignoré.

Lucien, qui, jusqu'à ce moment, avoit paru indifférent pour son frère, prend fait et cause pour lui. Avant-hier, chez la princesse de Galles, qui arrivoit de Naples, il a tenu les propos les plus indécens; il a donné l'itinéraire de Buonaparte; que le 6, il seroit à Grenoble, le 8 à Lyon,

et le 15 à Paris ; et qu'il doit avoir, en ce moment, quatre-vingt mille hommes.

Cette princesse de Galles est comme une folle ; elle repart aujourd'hui sans avoir vu Rome, et va s'embarquer à Ancône. Hier et avant-hier, elle a eu constamment à sa droite et à sa gauche le cardinal Fesch et Lucien, toute la soirée, et n'a vu que les Anglois et quelques ministres étrangers ; aucun François n'y a été. Au reste, le pape s'est raccommodé avec Murat, c'est-à-dire qu'il a plié et fait un pas en arrière. Il y a un mois qu'il avoit fait fermer la poste de Naples, et même avoit fait enlever les lettres de force pour les faire porter à la poste papale. Dès-lors, toute communication fut interrompue ; mais nous avons vu avant-hier, avec étonnement, rouvrir cette poste de Naples. Votre excellence voit qu'il n'y a que la France qui n'obtient rien. C'est que nous ne parlons pas ici avec la fermeté et la dignité qui conviennent à une grande puissance.

Lucien Buonaparte, le cardinal Fesch, Louis et madame Buonaparte, voilà les protecteurs zélés de cet Isoard (1), que

(1) M. Isoard, dont il est fait mention dans la lettre de M. l'évêque d'Orthosia, étoit d'une famille parlementaire de Provence. Buonaparte l'avoit nommé auditeur de rote pour la France, lorsqu'après la conclusion du concordat, on reprit avec la cour de Rome les anciennes relations ; il succédoit ainsi à M. l'abbé de Bayonne, aujourd'hui cardinal, et il étoit en effet parfaitement bien vu de plusieurs membres de la famille de Buonaparte, de Lucien surtout, avec qui ses liaisons étoient celles d'un ami. Nous ne prétendons pas justifier M. Isoard, sous le rapport de l'ambition qu'il paroît avoir eue de reprendre un poste de confiance auquel le roi venoit de nommer ; encore moins l'excuserions-nous si cette ambition, son intérêt ou ses attachemens, l'avoient entraîné plus loin, après le 20 mars. C'est ce que nous ignorons tout-à-fait ; mais nous devons dire

cette cour poltronne voudroit conserver pour auditeur de rote de la France, qui est en correspondance suivie avec

---

que, par sa conduite décente et soutenue, son intégrité et la droiture de ses opinions, M. Isoard s'étoit acquis à Rome une considération méritée. Il n'avoit presque point de fortune personnelle, et dépensoit noblement les émolumens de sa place: sa maison étoit honorable, ses aumônes abondantes. Il y a deux traits de lui qui méritent d'être cités. Un cabaretier, logé sous le palais qu'habitoit l'auditeur de rote, croyant pouvoir profiter des immunités attachées à Rome aux demeures des principaux agens des puissances étrangères, demanda à M. Isoard, un jour de fête, la permission de tenir sa boutique ouverte jusqu'à une certaine heure de nuit; l'auditeur l'accorda comme une chose d'usage et sans conséquence. La garde de police ne manqua pas de se porter chez le cabaretier pris en contravention; mais elle se retira, dès que le permis lui eut été exhibé. Deux jours après, le gouverneur fit à M. Isoard quelques observations sur l'infraction qu'il avoit permise aux réglemens établis pour la sûreté de la ville, et auxquels les ambassadeurs même n'apportoient point d'obstacle. M. Isoard vit qu'on l'avoit trompé; et, indigné de l'abus qui avoit été fait de sa signature, il exigea que le cabaretier fût soumis à la peine encourue par les contrevenans. C'étoit une amende de cinq cents écus romains (2600 francs), et quelques mois de prison. Le coupable subit la prison; mais l'auditeur, qui croyoit avoir participé à la faute, voulut lui-même payer l'amende; et il n'étoit pas riche.

L'autre trait prouve l'intégrité de M. Isoard dans l'exercice de ses fonctions. Le tribunal de rote étoit saisi d'une affaire criminelle; l'accusé étoit frère de l'une des femmes de madame Lucien, extrêmement favorisée par sa maîtresse. Cette sœur fut autorisée à se présenter à l'ami de la maison pour le solliciter; mais M. Isoard, pénétré des devoirs que lui imposoit son caractère de juge, ne voulut pas même voir la personne qui lui étoit envoyée, et assista dans la cause sans aucune espèce de prévention, se résignant au mécontentement de ses puissans amis. En effet, madame Lucien lui témoigna une froideur qui le tint quelque temps éloigné du palais; mais la réflexion et l'estime parvinrent à guérir cette blessure faite à l'amour-propre.

eux, qu'ils sollicitent d'arriver à Rome. Son valet de chambre, qui l'attend, le dit à tout le monde. Les envoyés plénipotentiaires d'Autriche, d'Espagne, obtiennent tout ce qu'ils demandent, parce qu'ils ont toujours la menace à la bouche.

Qui a fait plier le pape avec Murat? C'est qu'il a ordonné à son consul de demander ses passe-ports, et qu'il a dit dans une lettre qu'il a écrite au pape, qu'il demandoit passage pour quelques troupes, qu'on a refusé pourtant, en indiquant une autre route. Il ne seroit pas hors de propos que Sa Majesté fût instruite de tout cela.

Cette lettre auroit dû vous arriver, Monseigneur, plus tôt; mais à la légation on n'a pas eu la bonté de me faire avertir que M. de Beaufremont passoit, et demeuroit huit heures à Rome; car il a dîné chez l'ambassadeur, où je n'étois pas.

Mille tendres respects à votre excellence.

L'évêque D'ORTHOSIA.

P. S.—Le pape n'a pas répondu à la lettre des évêques, remise à Consalvi, parce que vous l'aviez signée comme titulaires de vos siéges; du reste on l'a trouvée très-bien.